



**NATIONS UNIES
BURKINA FASO**



**Evaluation du Plan Cadre des
Nations Unies pour l'Assistance au
Développement au Burkina Faso
(PNUAD 2018-2022)**

Rapport d'Evaluation

(Version Finale)

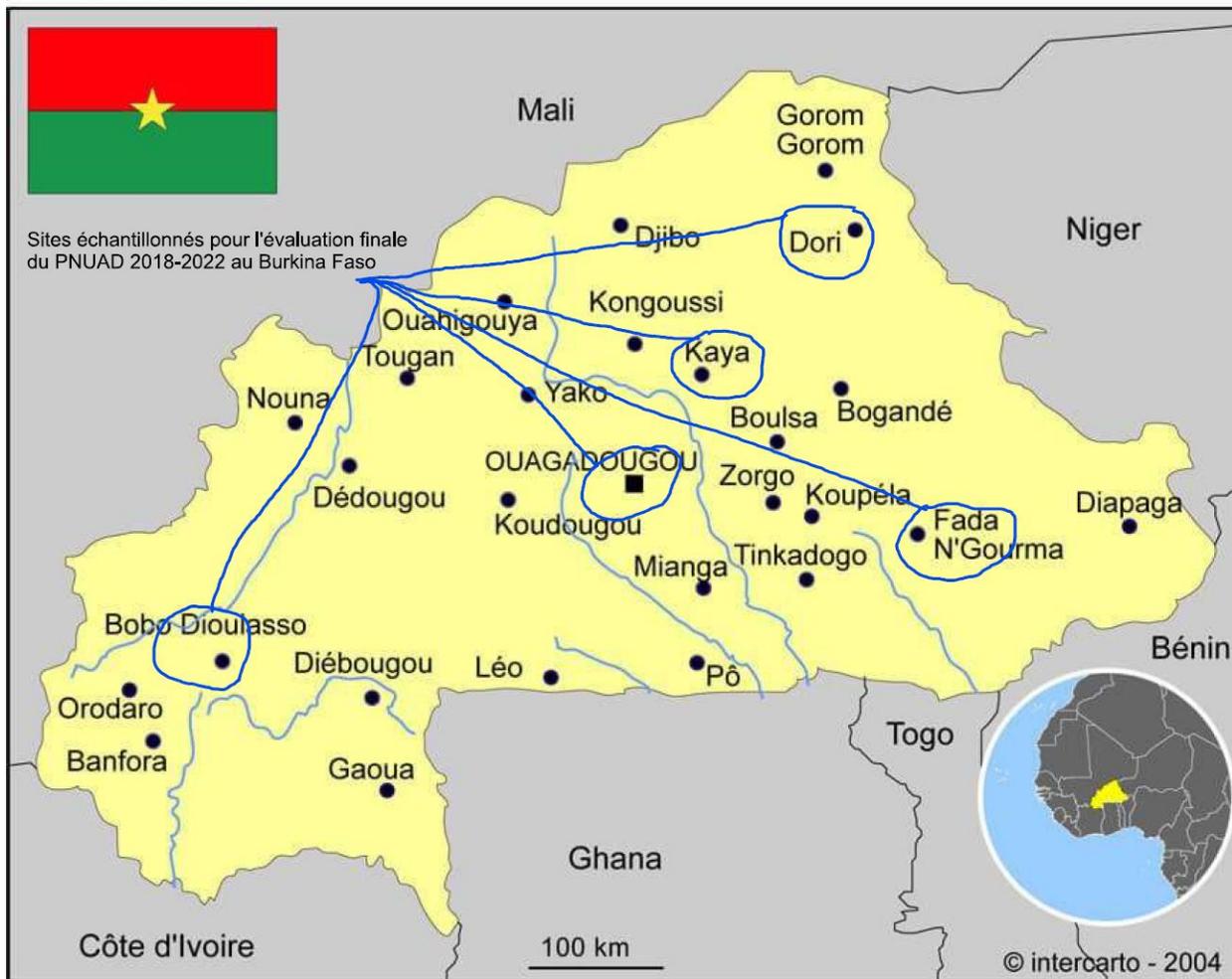
Commanditaire

Equipe Pays des Nations Unies au Burkina Faso

15 septembre 2022



BURKINA FASO



Equipe d'évaluation

Serge Eric Yakeu Djiam

Fidèle Bama

Roger Bila Kabore

Abibata Dao

Georgette Traoré Konaté

Zenabou Coulibaly Zongo

Chef d'équipe, Consultant International

Consultant National

Consultant National

Assistante de Recherche

Assistante de Recherche

Assistante de Recherche

Avant-Propos

L'évaluation finale du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD 2018-2022) pour le Burkina Faso a été dirigée par un Chef d'équipe (M. Serge Eric Yakeu Djiam), avec l'assistance de deux Consultants Nationaux (Messieurs Fidèle Bama et Roger Bila Kabore) et de trois Assistantes de Recherche (Mesdames Abibata Dao, Georgette Traoré Konaté, et Zenabou Coulibaly Zongo).

L'équipe d'évaluation tient à remercier l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) au Burkina Faso et en particulier celle du Bureau de Coopération de la Coordination au Développement des Nations Unies (DCO) et du Bureau de la Coordinatrice Résidente (RCO) pour leur contribution au processus d'évaluation. Nous tenons à remercier Mme Barbara Manzi, RC ; Chantal Lacroix, Chef du Bureau RCO ; Messieurs Issa Koné, Dalomi Bahan, et Abdoulaye Fadiga, tous membres de l'équipe de Gestion de l'évaluation ; et M. Harbi Omar Chirdon, Mme Camille Touze et Mme Marcelle Andrée Chantal Millogo-Lompo, qui ont tous consacré beaucoup de temps et d'efforts pour assurer le succès de cette évaluation. Nous tenons également à remercier les Membres du Groupe de Référence (ESC) et le Groupe de travail sur le suivi et l'évaluation (GTSE), pour leur contribution à la gestion de l'évaluation et à l'assurance qualité.

L'équipe d'évaluation exprime sa gratitude à toutes les personnes/entités qui ont participé aux entretiens notamment les Informateurs Clés (KIs), tels que les représentants gouvernementaux aux niveaux national et décentralisés ; les agences des Nations Unies (NU) ; les Partenaires de mise en œuvre ; les donateurs ; les leaders communautaires ; ainsi que les bénéficiaires ayant participé aux Groupes de Discussion (FGD), dans les localités ciblées.

Enfin, l'équipe d'évaluation souhaite également exprimer sa gratitude au personnel de terrain du Programme alimentaire mondial (PAM), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) et du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) qui ont facilité et coordonné les missions sur le terrain à Dori, Bobo Dioulasso, Fada N'Gourma, et Kaya.

L'équipe d'Evaluation

Les informations contenues dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue et la position des Nations Unies (UNRCO et/ou UNCT) au Burkina Faso. La responsabilité des opinions exprimées ainsi que les erreurs de fait ou de jugement demeure celle de l'équipe de Consultants.

Table des matières

Avant-Propos	iii
Table des matières	iv
Tableaux et Photos	v
Acronymes et abréviations.....	vi
Résumé Exécutif	viii
1. Introduction	1
1.1. But et objectifs de l'évaluation	1
1.2. Portée de l'évaluation	1
1.3. Critères et questions d'évaluation.....	2
1.4. Utilisateurs et plan du rapport	3
2. Contexte national.....	4
2.1. Aperçu du contexte de développement pays	4
2.2. Statut national des ODDs, CIPD et aides publiques au développement.....	6
2.3. Réponse stratégique des Nations Unies et Programme pays	8
2.4. Mapping des parties prenantes	12
3. Méthodologie.....	13
3.1. Approche	13
3.2. Echantillonnage, sources et méthodes de collecte des données.....	13
3.3. Analyse et production du rapport final de l'évaluation	14
3.4. Limites et stratégies de mitigation.....	15
3.5. Gestion de l'évaluation et assurance qualité.....	15
3.6. Considérations éthiques	16
4. Résultats	17
4.1. Pertinence et adaptabilité.....	17
4.2. Coordination et cohérence	23
4.3. Efficacité.....	28
4.4. Efficience.....	44
4.5. Durabilité.....	50
5. Leçons apprises.....	55
6. Conclusions	56
7. Recommandations	58
7.1. Stratégiques ou programmatiques	59
7.2. Opérationnelles	60

Tableaux et Photos

Tableaux

Tableau 1 : Critères et questions d'évaluation	2
Tableau 2 : Principales limites de l'évaluation et stratégies de mitigation	17
Tableau 3 : Alignement du PNUAD 2018-2022 au PNDES 2016-2020 et les ODDs correspondants	19
Tableau 4 : Analyse des indicateurs de résultats du programme	31
Tableau 5 : Progrès atteints pour le pilier 1 – Efficacité institutionnelle, Etat de droit, cohésion sociale, sécurité et paix durable (Lead PNUD et UNFPA)	33
Tableau 6 : Progrès atteints pour le pilier 2 – La protection sociale est renforcée et la prestation des services sociaux de base est améliorée (UNICEF & OMS)	36
Tableau 7 : Progrès atteints pour le pilier 3 – Relèvement économique et durable (FAO & PAM)	40
Tableau 8 : Degré de mobilisation des ressources financières du PNUAD entre 2018 et 2021.	49
Tableau 9 : Recommandations stratégiques	60
Tableau 10 : Recommandations opérationnelles	61

Photos

<i>Photo 1</i> : FGDs jeunes mixte à Bobo-Dioulasso	19
<i>Photo 2</i> : Logis construis à Dori pour les PDI par l'UNCT	41
<i>Photo 3</i> : Activités HIMO par des jeunes à Dori	52
<i>Photo 4</i> : Petit commerce de jeunes à Kaya avec les produits localement transformés avec l'appui de l'UNCT	53

Acronymes et abréviations

ALT	: Assemblée Législative de Transition
APD	: Aide Publique au Développement
BCP	: Bilan Commun de Pays
CAST	: Compte d'Affectation Spécial du Trésor
CCA	: Cadres d'Analyse Communs
CCF	: Cadre de Coopération Nationale
CEDEAO	: Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CHU	: Centre Hospitalier Universitaire
CHR	: Centre Hospitalier Régional
CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CONASUR	: Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COP	: Comité d'Orientation et de Pilotage
CP1	: Cours Préparatoire 1ère année
DCO	: Bureau de Coopération de la Coordination au Développement des Nations Unies
DGCOOP	: Direction Générale de la Coopération
DGDT	: Direction Générale du Développement Territorial
DGEP	: Direction Générale de l'Economie et de la Planification
ECOSOC	: Conseil Economique et Social des Nations Unies
FAO	: Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDS	: Forces de Défense et de Sécurité
FGDs	: Focus de Groupes de Discussions
FMI	: Fonds Monétaire International
FPHN	: Forum Politique de Haut Niveau
GANE	: Groupes Armés Non Etatiques
GTC	: Groupe de Travail Communication
GTGD	: Groupe de Travail Genre
GTSE	: Groupe de Travail de Suivi-Evaluation
GR	: Groupe de Référence
HD	: Hôpitaux de Districts
IDH	: Indice de Développement Humain
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAG	: Malnutrition Aiguë Globale
MAP	: Matrice d'Actions Prioritaires (MAP)
MAAHAMRAH	: Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-Agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques
MCA	: Millenium Challenge Account
MCC	: Millenium Challenge Cooperation
MINEFID	: Ministère de l'Economie des Finances et du Développement
NU	: Nations Unies
LNOB	: Principe de ne laisser personne de côté
OCHA	: Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé

ONU	: Organisation des Nations Unies
OSCDs	: Bureau du Coordinateur Spécial pour le Développement au Sahel
PAT	: Plan d'Action de la Transition
PBSO	: Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix
PCD	: Plans Communaux de Développement
PDH	: Paix, Développement et Humanitaire
PDI	: Personnes Déplacées Internes
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNRUSSA	: Plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments
PNUAD	: Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPBS	: Évaluation pour la Prévention et la Consolidation de la Paix
PRD	: Plans Régionaux de Développement
PTA	: Plans de Travail Annuel
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PUS-BF	: Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso
PVNU	: Programme des Volontaires des Nations Unies
RCO	: Bureau de la Coordination Résidente
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNV	: Rapport National Volontaire
SE/CNSA	: Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SMART	: Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste dans le Temps
SNU	: Système des Nations Unies
SRAJ	: Santé Reproductive des Adolescents et Jeunes
STAN	: Technical Secretariat for Food and Nutrition
UNCDF	: United Nations Capital Development Fund
UNCT	: Groupe de Développement des Nations Unies
UNDC	: Commission des Nations Unies pour le Désarmement
UNISS	: Stratégie Intégrée des Nations Unies au Sahel
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UN-Habitat	: Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOWAS	: Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
UNSDCF	: Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
UNEG	: Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
UNDAF	: United Nations Development Assistance Framework
WASH	: Eau, Hygiène et Assainissement

Résumé Exécutif

Ce document représente le rapport de l'évaluation du PNUAD2018-2022 commandité par l'Equipe de pays des Nations Unies au Burkina Faso sous le leadership de la Coordinatrice Résidente des Nations Unies. L'évaluation a été conduite de mars à septembre 2022.

Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation a pour objectif principal d'apprécier les progrès de la mise en œuvre du PNUAD2018-2022, sa pertinence par rapport au contexte national actuel et aux engagements mondiaux du pays, l'efficacité des dispositions de sa gestion et le statut de son budget. Par ailleurs, cette évaluation s'est focalisée sur les résultats obtenus, les leçons apprises, l'évaluation des programmes conjoints des NU, la sécurisation du budget, les défis et les opportunités, l'appréciation des bonnes pratiques. Les conclusions permettront de formuler les recommandations pouvant informer le développement du prochain cadre de coopération. Plus spécifiquement, il s'agissait de : i) Évaluer le processus de conception du PNUAD, la priorisation des domaines stratégiques, l'identification et l'engagement des parties prenantes, ainsi que le développement des matrices de ressources et de résultats ; ii) Évaluer l'efficacité de sa mise en œuvre en décrivant dans quelle mesure les résultats prévus ont été obtenus, l'efficacité des structures de gestion et l'engagement des parties prenantes ; iii) Evaluer l'efficacité de la mobilisation et l'utilisation des ressources ; iv) Évaluer la durabilité de ses acquis, notamment en matière de renforcement des capacités nationales, la promotion des droits humains et de l'égalité des sexes ; v) Evaluer la stratégie de partenariat, notamment la synergie et la complémentarité entre des Agences dans la planification conjointe et sa mise en œuvre ; vi) Identifier comment l'exécution du PNUAD 2018-2022 a pris en compte les nouveaux défis et les thématiques qui ont émergé durant le cycle ; vii) Fournir des recommandations utiles à la conception du prochain cadre de coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et les Nations Unies. Les principaux utilisateurs des résultats de cette évaluation regroupent : Le Gouvernement, le SNU, les partenaires techniques et financiers (dont la Troika et les pays donateurs), la société civile, le secteur privé, les autorités locales et administratives.

Objet et portée de l'évaluation

Le PNUAD 2018-2020 fut signé par le gouvernement et le SNU et visait à renforcer les capacités du gouvernement au niveau national et local avec un accent particulier sur le renforcement des moyens d'existence des populations les plus vulnérables à travers la mise en œuvre de ses quatre piliers à savoir : i) Renforcer l'efficacité des institutions, assurer l'accès équitable à la justice pour tous et l'Etat de droit ; ii) Créer les conditions pour une agriculture durable en vue de l'amélioration de la sécurité nutritionnelle et alimentaire et renforcer la résilience des populations ; iii) Contribuer à l'éradication de la pauvreté multidimensionnelle ; iv) Prévenir les risques climatiques et renforcer la préparation aux urgences. Par ailleurs, l'UNCT a adopté une approche commune pour la mise en œuvre effective et cohérente des appuis à l'agenda 2030, et soutenu également la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES2018-2020, PNDES2021-2025) et le Plan d'Action de la Transition (PAT2022-2025) ; et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Le PNUAD couvre aussi les contributions des NU au plan de la réponse COVID-19. L'évaluation porte sur les réalisations et résultats programmatiques du PNUAD2018-2022. Elle couvre l'ensemble du territoire burkinabé mais le champ d'analyse regroupe Dori (Sahel), Fada N'Gourma (Est), Kaya (Centre-Nord), Bobo-Dioulasso (Hauts-bassins), et Ouagadougou (Centre). Elle couvre enfin la période temporelle de 2018 à 2021 basée sur les rapports annuels disponibles pour tenir compte des potentiels résultats réalisables à la fin du cycle du PNUAD en fin 2022.

Méthodologie

L'évaluation suit les normes et standards UNEG-DCO. Une approche participative combinée aux méthodes mixtes qualitative et quantitative a été adoptée. L'évaluation s'est déroulée en quatre phases. La phase de démarrage couvre les entretiens préliminaires déroulés en ligne avec les principaux acteurs du PNUAD, l'examen documentaire et le développement d'outils de collecte de données. La phase de collecte de données primaires couvre les visites de terrain à Ouagadougou, Dori, Fada N'Gourma, Kaya et Bobo-Dioulasso, du 06 mai au 04 juin 2022. Les informateurs clés ont été délibérément sélectionnés et interrogés à l'aide de guides d'entretien. L'échantillonnage raisonné a été utilisé pour sélectionner les groupes de bénéficiaires interviewés.

Au total 203 informateurs clés (79% d'hommes contre 21% de femmes) ont été interviewés avec 34% de représentants des NU ; 24,6% du gouvernement ; 1,5% des autorités décentralisées ; 8,9% des donateurs ; 6,9% des leaders communautaires ; et 24,1% des partenaires de mise en œuvre. Environ 05 % des entretiens ont été réalisés virtuellement, et 95% conduits en face à face. 32 Focus de Groupes de Discussions (FGDs) répartis en 07 groupes mixtes, 06 de jeunes, 07 d'hommes et 12 de femmes ont été réalisés avec 60% de femmes et 40% des hommes. Une analyse de contenus et une analyse des critères standards ont été appliquées aux données qualitatives. Les données quantitatives et les statistiques recueillies ont été analysées en mettant davantage l'accent sur les statistiques descriptives sur Excel. Quatre échelles de Likert ont été adoptées pour décrire le niveau de performance moyen des indicateurs de produits et de résultats, tels que : très insatisfaisant (moins de 25 %), insatisfaisant (25-50 %), satisfaisant (50 – 75 %) et très satisfaisant (plus de 75%). La triangulation a été utilisée pour assurer la crédibilité et la validité des constatations et des conclusions. Plusieurs défis ayant eu une incidence majeure sur l'évaluation ont été identifiés, tels que les contraintes logistiques, la disponibilité des rapports annuels et la qualité des données, l'indisponibilité de la plupart des membres du gouvernement à Ouagadougou et le calendrier modifié des travaux sur le terrain. Le processus d'évaluation a été limité par plusieurs difficultés telles que des contraintes de logistiques qui ont perturbé le plan de travail, la disponibilité et la qualité des données notamment des rapports de revues annuelles, et la disponibilité des informateurs clés particulièrement du gouvernement à Ouagadougou.

Résultats et conclusions

Le PNUAD est **pertinent** et ses piliers sont alignés aux axes du PNDES et aux ODDs. L'UNCT a mis un focus sur la réduction des vulnérabilités avec des activités de résilience et soutenu le principe de « Ne laisser personne de côté ». L'accent a été mis sur le renforcement des aspects normatifs et réglementaires mais la coordination est faiblement développée pour apprécier des impacts du programme liés au genre au niveau des résultats. Le cadre des résultats du PNUAD a facilité le développement des approches intégrées dans la mise en œuvre d'interventions coordonnées et ciblées. Sa flexibilité a facilité l'opérationnalisation du plan national de réponse COVID-19. Nonobstant, le PNUAD n'a pas connu d'évaluation à mi-parcours pour permettre d'apprécier les contributions des approches intégrées mises en œuvre.

L'UNCT a significativement développé la **complémentarité** et la **synergie** entre les interventions à travers l'appui de la RC/HC et les mécanismes de travail et de communication existants. Mais ces synergies d'actions sont impactées par la rotation du personnel très régulière, le leadership faiblement exprimé du gouvernement, et l'irrégularité de la mise en commun des contributions des agences. Des efforts importants ont été fait pour harmoniser les objectifs attribués aux agences par piliers mais la coordination inter-agence est faiblement développée sur le terrain pour les projets conjoints financés par différents donateurs. L'UNCT et HCT ont appliqué l'approche NEXUS dans la programmation et le renforcement des capacités nationales et locales à travers les résultats collectifs, leur engagement dans des approches inter piliers mais il est trop tôt pour apprécier les retombés du NEXUS qui ne fonctionne pas encore convenablement à cause des contraintes opérationnelles même s'il y a certains projets qui mettent déjà en œuvre des interventions NEXUS sur le terrain. Le développement des

partenariats, l'adoption des Plans de Travail Annuel (PTA) conjoints, les Cadres d'Analyse Communs (CCA) et ONE-UN, des revues trimestrielles, semestrielles et annuelles, ont renforcé la cohérence des NU. Cependant, cette cohérence est impactée par le dysfonctionnement de la plateforme de coordination, la mobilité des cadres du gouvernement, le mandat et mécanismes de gestion de chaque agence, la communication inter-agence limitée au niveau régional et local.

Même si le PNUAD dispose d'un cadre des résultats cohérent avec des indicateurs SMART, il est difficile d'apprécier sa **performance** faute de rapports annuels qui renseignent systématiquement sur les cibles de produits et d'effets. Les rapports financiers sont peu fiables et les **rapports annuels** moins consistants pour renseigner sur la performance du PNUAD. Néanmoins, plusieurs réalisations majeures ont été menées même si elles sont ponctuelles et la plupart des résultats ne sont pas désagrégés par région et par catégories de bénéficiaires. Peu d'activités de suivis conjoints ont été réalisées, ce qui a entraîné des disparités observées sur les informations disponibles et la difficulté des agences de remonter ces informations pour la prise des décisions. L'alignement des résultats du PNUAD sur les axes du PNDES, la volonté politique, la coordination globale avec la prise en compte des initiatives conjointes et des efforts incluant les humanitaires et la perspective de NEXUS, la définition des effets collectifs et la création des sous-bureaux en région, l'utilisation du « Business Continuity Plan » et le Plan de Contingence avec le télétravail notamment durant la pandémie de COVID-19, le renforcement du partenariat avec le secteur privé et l'implication des leaders communautaires, l'engagement des donateurs, et surtout l'expertise reconnue des NU, ont soutenu les réalisations effectuées. Toutefois, les changements politiques et des acteurs gouvernementaux, la volatilité du contexte humanitaire et l'insécurité changeante d'une province à l'autre, la faible implication des autorités locales dans la coordination, la programmation spontanée des réunions, le coup d'état de janvier 2022, les lourdeurs administratives, le taux de rotation du personnel de chez l'UNCT, la communication et partage d'information limités entre les parties prenantes, et la COVID-19 ont négativement impacté la mise en œuvre du PNUAD.

L'UNCT est **efficace** grâce aux contributions des groupes de travail, les Clusters Interagences, et le cadre institutionnel de coordination du PNDES, la création des bureaux intégrés, et les projets conjoints (24% des interventions). L'adoption des bases communes, des projets conjoints, du BOS 2.0, les réformes des hubs régionaux et le renforcement du fonctionnement de la cellule de sûreté et de sécurité, ont permis de réduire les coûts de transaction de \$1,1 million en 2021. Cependant, les questions sécuritaires, les doublons et chevauchements des interventions induisent l'augmentation des coûts de mise en œuvre. Il n'existe pas de stratégie unifiée des groupes thématiques pour renforcer la cohésion et la coordination inter-agences, ni de rapport commun entre 2018-2022 pour renseigner sur les ODDs. Environ 87% du budget attendu ont été mobilisés avec un taux d'absorption d'environ 64%¹. L'insuffisance de communication dans la mobilisation et la gestion des ressources, les changements des priorités nationales, les mobilisations individuelles par certaines agences, l'absence des rapports narratifs communs, constituent des contraintes à la mobilisation des ressources. La mise en place un « pool fund » idéalement sans conditions particulières « earmarking » faciliterait la mobilisation des ressources et rendrait le programme axé sur une appropriation budgétaire totale².

La **durabilité** du PNUAD est mitigée. Mais le programme a favorisé l'appropriation, gage d'une bonne durabilité de résultats à travers les capacités individuelles et institutionnelles sur le plan institutionnel et social. Les mécanismes de renforcement de la résilience économique surtout des groupes vulnérables notamment des femmes, et jeunes entrepreneurs, et de la gestion des crises et des chocs pour la pérennisation des interventions sont susceptibles d'être pérennes même si le niveau d'appropriation est limité. Quoique l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base s'est amélioré, la durabilité de plusieurs investissements physiques est tributaire du contexte sécuritaire et sociopolitique. L'ancrage structurel et institutionnel est un réel défi dans la mesure où plusieurs régions sont difficiles d'accès. Les capacités améliorées du gouvernement dans la mobilisation

¹ Compte tenu de la non-complétude de la collecte des données financières, ces taux pourraient avoir été sous-estimés.

² Il s'agit d'un « Pool Fund » sans affectation budgétaire.

des ressources et la mise en œuvre des programmes constituent quelques preuves d'appropriation même si l'opérationnalisation des engagements nationaux est confrontée aux difficultés de décaissement. Toutefois, la consolidation de ces acquis nécessiterait davantage de ressources financières et des approches d'assistance organisées par domaine d'impact. Il est donc évident que la durabilité des actions du PNUAD n'est pas garantie malgré d'importantes avancées notées dans la mise en œuvre du PNUAD.

Recommandations

Les recommandations de l'évaluation sont adressées à l'UNCT qui a la responsabilité de formuler, mettre en œuvre et suivre les interventions de PNUAD.

A. Recommandations stratégiques

RS1/ - *Passer de trois à quatre piliers tout en assurant l'alignement au PNDES2021-2025 et le PAT2022-20225 avec une attention particulière sur les thèmes émergents à savoir la gouvernance, paix et sécurité, le genre, l'environnement et les changements climatiques* : i) Maintenir l'alignement des résultats du prochain cadre de coopération aux domaines d'impact prioritaires du PNDES et du PAT; ii) Développer un diagnostic pays qui intègre toutes les dimensions sociopolitiques actuelles ; iii) Mettre l'accent sur les efforts de consolidation de la paix ; iv) Renforcer la planification des interventions par exemple sur la base des analyses de risques, les orientations du PRH, les données du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), et du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) ; v) Renforcer le mécanisme de coordination avec le lead du gouvernement et la participation des ministères dans les clusters et groupes de travail ; vi) Poursuivre et améliorer les appuis du cadre normatifs pour davantage renforcer les capacités institutionnelles de l'Etat afin de soutenir la pérennisation des acquis ; vii) Renforcer la dimension genre de manière transversale dans la conception et dans la mise en œuvre avec une coordination rapprochée ; viii) Adopter des appuis à long-terme et de manière conjointe pour pérenniser les interventions de renforcement des capacités nationales avec un accent combiné entre la Paix, le développement et l'humanitaire selon des approches différenciées et décentralisées, et dépendamment des contextes spécifiques des régions ciblées.

RS2/ - *Renforcer la coordination et cohérence des NU, tout en étendant la collaboration avec de nouveaux partenaires* : i) Renforcer le travail en équipe/groupe en clarifiant les TDRs spécifiques pour chaque groupe de travail fonctionnel PNUAD et l'allocation des ressources financières (si nécessaire) ; ii) Comblent les postes vacants par le recrutement des staffs (RCO et agences) afin de réduire le manque d'effectif au sein de l'UNCT ; iii) Renforcer la coordination inter-agence via la communication et la familiarisation au niveau régional et local sur la réforme du SNU en matière de collaboration conjointe ; iv) Etendre l'utilisation de la stratégie des opérations conjointe (BOS) et le renforcement des capacités des agences à l'usage de « UN-INFO » pour la collecte des données désagrégées ; v) Encourager la communication et le partage d'information pour motiver continuellement les parties prenantes notamment du gouvernement et des donateurs ; vi) Renforcer l'harmonisation des assistances pour réduire les doublons et chevauchements des interventions et par conséquent réduire davantage les coûts de transactions ; vii) Renforcer la gestion des services communs pour réduire les risques de discontinuité dans la mise en œuvre des contributions des agences.

RS3/ - *Renforcer l'approche Nexus HPD dans la programmation et optimiser les services et programmes communs* : i) Encourager l'adoption des résultats/effets dans la programmation-pays individuelle des agences et dans les PTA ; ii) Renforcer les capacités des experts internes Nexus pour soutenir le processus de planification et de suivi des collaborations conjointes ; iii) Etendre le développement des solutions durables aux régions particulièrement pour les couches vulnérables tout en clarifiant les rôles et responsabilités de chaque agence dans la collaboration ; iv) Impliquer des organismes régionaux (Ex. CEDEAO) et des agences non-résidentes en fonction de leurs mandats et de leur avantage comparatif ; v) Mettre en place un « pool fund » sans condition d'utilisation ; vi) Formuler et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources basée sur la réforme

du SNU tout en impliquant les avantages comparatifs suivant une approche mutualisée, et la mise en place d'un « Pool Fund ».

RS4/ - Renforcer et améliorer le système de suivi et d'évaluation, notamment en soutenant l'élaboration des livrables conformément au cadre des résultats : i) Renforcer les capacités des points focaux M&E de l'UNCT sur l'utilisation de l'UNINFO pour la planification, le suivi et l'établissement de rapports de revues annuelles ; ii) Uniformiser le système de rapportage conformément au cadre des résultats pour faciliter l'appréciation des progrès vers l'atteinte des résultats par produits et par effets escomptés ; iii) Respecter les calendriers des revues annuelles pour permettre d'apprécier les contributions des approches intégrées développées et les corrections apportées ; iv) Mener un suivi régulier de la performance des clusters pour des résultats/effets collectifs, leur contribution à l'atteinte des ODD et l'établissement du rapport commun (VNR) sur la période 2019-2022 ; v) Renforcer le mécanisme de communication et des dialogues fréquents entre les parties prenantes aux niveaux national et local ; vi) Associer les spécialistes en S&E des ministères sectoriels dans la définition des indicateurs et mettre à disposition des agences nationales des fonds pour la collecte des données afin de mieux renseigner ces indicateurs de résultats.

RS5/ - Capitaliser les acquis du PNUAD2018-2022 afin d'identifier les meilleures pratiques pour informer sur la conception et la mise en œuvre du prochain cadre de coopération : i) Exploiter succinctement les résultats du présent rapport pour documenter les points positifs mais aussi les aspects à améliorer utiles à la formulation du prochain PNUAD ; ii) Organiser des rencontres de synthèse durant des ateliers de capitalisation avec la participation de tous les acteurs clés (gouvernement, SNU et PTF).

B. Recommandations opérationnelles

RO1/ - Renforcer l'assistance aux populations déplacées internes (PDI) dont le nombre s'est accru de manière exponentielle : i) Intensifier la mobilisation des ressources (humaines et financières) nécessaire à l'assistance humanitaire et au développement particulièrement dans les régions du Sahel, Nord et l'Est ; ii) Améliorer la communication entre les agences du SNU des bureaux nationaux aux bureaux de terrain ; iii) Assurer l'inclusion sociale à travers la consultation communautaire et le renforcement des capacités des volontaires et des organisations de volontariat formelles et informelles ; iv) Adopter une communication et un plaidoyer forts sous la direction du Groupe de communication (UNCG).

RO2/ - Réduire les disparités de communication et de cohérence avec les parties prenantes : i) Produire et diffuser aux parties prenantes (SNU, gouvernement et PTF) les rapports annuels des piliers 1 et 3 de 2018 à 2021 qui renseignent sur les cibles d'indicateurs de produit et d'effets conformément au cadre des résultats, et améliorer les rapports annuels du pilier 2 afin de soutenir l'appréciation de la performance du PNUAD à échéance ; ii) Produire et diffuser aux parties prenantes (SNU, gouvernement et PTF) les rapports financiers par piliers pour informer davantage sur le niveau de mobilisation des ressources et le taux d'absorption global et par pilier ; iii) Renforcer le suivi des interventions pour soutenir la prise des décisions en matière de renforcement des capacités économiques ; iv) Impliquer davantage les ministères sectoriels suivant une démarche inclusive par exemple dans les activités de planification des CCA afin de stimuler leurs capacités techniques.

RO3/ - Renforcer la résilience économique en soutenant l'entrepreneuriat national : i) Promouvoir la consommation locale, les achats locaux, la transformation de la production locale, les exportations à l'international des produits locaux dans la programmation et dans la mise en œuvre des projets ; ii) Organiser des foires et salons pour donner de la visibilité à la production nationale ; iii) Former les volontaires, jeunes, femmes, les personnes âgées et vivant avec handicap, parce qu'ils sont des acteurs du changement dans leurs communautés ; iv) Promouvoir le travail décent en valorisant les expériences concluantes des initiatives émanant de jeunes porteurs de projets en les accompagnant depuis l'idée de projet jusqu'à la création d'entreprises viables.

1. Introduction

1.1. But et objectifs de l'évaluation

1. L'objectif principal de l'évaluation était d'évaluer les progrès de la mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD), sa pertinence par rapport au contexte national actuel et aux engagements mondiaux du pays³, l'efficacité des dispositions de sa gestion et le statut de son budget. L'examen s'est focalisé sur les résultats obtenus, les leçons apprises, l'évaluation des programmes conjoints des Nations Unies, la sécurisation du budget, les défis et les opportunités, et les recommandations sur les meilleures pratiques à prendre en compte dans le prochain cadre de coopération (CCF). Spécifiquement, il s'agissait de :

- Évaluer le processus de conception du PNUAD 2018-2022, la priorisation des domaines stratégiques, l'identification et l'engagement des parties prenantes, ainsi que le développement des matrices de ressources et de résultats.
- Évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du PNUAD 2018-2022 en décrivant dans quelle mesure les résultats prévus ont été obtenus, l'efficacité des structures de gestion et l'engagement des parties prenantes.
- Évaluer l'efficacité de la mobilisation et l'utilisation des ressources.
- Évaluer la durabilité des acquis du PNUAD 2018-2022, notamment en matière de renforcement des capacités nationales, la promotion des droits humains et de l'égalité des sexes.
- Évaluer la stratégie de partenariat, notamment la synergie et la complémentarité entre des Agences dans la planification conjointe et la mise en œuvre du PNUAD 2018-2022.
- Identifier comment l'exécution du PNUAD 2018-2022 a pris en compte les nouveaux défis et les thématiques qui ont émergé durant le cycle.
- Fournir des recommandations utiles à la conception du prochain cadre de coopération (UNSDCF 2024-2027) entre le Gouvernement du Burkina Faso et les Nations Unies.

1.2. Portée de l'évaluation

2. **Portée thématique :** L'évaluation porte sur les contributions aux résultats du PNUAD de tous les programmes, projets et activités menés au Burkina Faso, aux niveaux national et décentralisé, par l'UNCT (United Nations Country Team) et les agences non-résidentes. L'analyse tient compte des questions transversales et les principes globaux de programmation de l'Organisation des Nations Unies (ONU) tels que le principe de « *Ne laisser personne de côté* », les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la durabilité, la résilience et la redevabilité.

3. **Portée géographique :** L'évaluation couvre l'ensemble du territoire national du Burkina Faso. Cependant, les visites de terrain ont eu lieu à Ouagadougou et dans quatre bureaux zonaux de Dori, Kaya, Fada N'Gourma et Bobo-Dioulasso. Ces régions ont été proposées par le Bureau de la Coordination Résidente (RCO) et ont été révisées par l'équipe d'évaluation en prenant en compte les zones de concentration des actions de développement et humanitaire du Système des Nations Unies (SNU) à l'issue des entretiens préliminaires.

4. **Portée chronologique :** L'évaluation du PNUAD couvre la période de 2018-2020 avec une extension de 2021-2022 pour intégrer les changements du contexte socio-politique et sécuritaire et la réduction significative de l'espace d'intervention programmatique et d'action humanitaire.

³ Par exemple la Stratégie Intégrée des Nations Unies au Sahel (UNISS) est l'une des Stratégie approuvée et adoptée par une résolution du Conseil de Sécurité pour les pays du Sahel.

1.3. Critères et questions d'évaluation

5. Conformément aux TDRs⁴, l'évaluation s'appuie sur 5 critères (pertinence, coordination/cohérence, efficacité, efficience, et durabilité). En plus, et pour tenir compte des besoins de vulnérabilité et d'équité, les questions genre et droits humains ont été prises en compte et sont intégrées dans les analyses en faisant ressortir les aspects sexo-spécifiques (Tableau 1). La revue documentaire notamment des rapports de revues annuelles de 2018 à 2021 a permis à l'équipe de consultants de remanier le contenu et la forme des questions d'évaluation. Ainsi, l'équipe d'évaluation a tout d'abord affiné les questions principales puis, décliné certaines d'entre elles en sous-questions dans le but de recueillir des réponses plus fines et spécifiques durant la phase de collecte des données primaires. Par conséquent, les questions ont été révisées et présentées selon chaque critère dans la matrice d'évaluation (Annexe 6).

Tableau 1 : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions clés
1. Pertinence /adaptabilité	1.1. Dans quelle mesure le PNUAD contribue-t-il et s'aligne-t-il sur les priorités nationales de développement (PNDES), les ODD, et les conventions clés dont le Burkina Faso est signataire ?
	1.2. Dans quelle mesure une approche basée sur les droits humains et sensible au genre a-t-elle été appliquée dans la conception du PNUAD et intègre le principe de « ne laisser personne de côté » de manière pertinente ?
	1.3. Dans quelle mesure la matrice de résultats du PNUAD a-t-elle été conçue comme un cadre orienté vers les résultats et contribue à des approches intégrées ?
2. Coordination (y compris Cohérence)	2.1. Dans la phase de conception du PNUAD et pendant la période de mise en œuvre, dans quelle mesure l'UNCT a-t-elle recherché la complémentarité et la synergie avec les interventions des autres parties prenantes ?
	2.2. Dans quelle mesure l'UNCT et HCT ont-ils appliqué une approche de résilience et de NEXUS dans leur programmation notamment pour le renforcement des capacités nationales ?
	2.3. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies ont-ils contribué à accroître la cohérence des Nations Unies ?
3. Efficacité	3.1. Quels progrès ont été réalisés pour atteindre les résultats définis dans le PNUAD au niveau des effets et des produits ?
	3.2. Dans quelle mesure les interventions du PNUAD ont-elles atteint les groupes laissés pour compte ou risquant de l'être, conformément à l'objectif primordial du PNUAD ?
	3.3. Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont contribué ou inhibé les progrès vers l'atteinte des résultats escomptés ?
4. Efficience	4.1. Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées pour produire les résultats attendus ?
	4.2. Dans quelle (s) mesure(s) les coûts de transaction ont-ils été réduits ?
	4.3. Quelle a été le degré de mobilisation des ressources financières par rapport au budget prévisionnel du PNUAD et quelles en sont les contraintes à leur mobilisation ?
5. Durabilité	5.1. Dans quelle mesure le PNUAD est-il conçu et mis en œuvre dans une optique de durabilité (institutionnelle, sociale, financière, etc.) des interventions ?
	5.2. Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils susceptibles de durer et d'être maintenus ?
	5.3. Dans quelle mesure les parties prenantes nationales font-elles preuve d'engagement et d'appropriation des résultats ?

Source : Adapté et complété à partir des TDRs

⁴ Les Termes de Références sont disponibles en annexe 1.

1.4. Utilisateurs et plan du rapport

6. Le Gouvernement, le SNU, les partenaires techniques et financiers, la société civile, le secteur privé, les autorités locales et administratives sont les principaux utilisateurs de cette évaluation.

7. Ce document constitue le rapport final de l'évaluation du PNUAD 2018-2022. La phase préparatoire a permis de collecter les informations nécessaires à la conception du processus de l'évaluation, lequel a été élaboré après des consultations avec les représentants du gouvernement (Direction Générale de l'Economie et de la Planification-DGEP, et la Direction Générale de la Coopération-DG/COOP), les donateurs clés, le Groupe de Référence (GR), le Bureau de la Coordinatrice Résidente des NU, les Lead et Co-lead des piliers du PNUAD (PNUD, ONUDC, UNFPA, UNICEF, OMS, et FAO), et l'UNDC⁵.

8. En plus de la section « Introduction », ce rapport final est organisé comme suit : i) la section 2 décrit brièvement le contexte national ; ii) la section 3 fournit une description de la méthodologie ainsi que des limites de l'évaluation, iii) la section 4 présente les résultats et les constats clés ; iv) la section 5 met en évidence les principales conclusions ; v) la section 6 résume les recommandations de l'évaluation ; et vi) la section 7 présente les principales leçons apprises.

⁵La liste complète des personnes consultées est disponible en annexe 11.

2. Contexte national

2.1. Aperçu du contexte de développement pays

2.1.1. Généralités

9. Situé au cœur de l’Afrique de l’Ouest, le Burkina Faso, avec une superficie de 274 000 km², est peuplé d’environ 20 505 155 habitants en 2019⁶ et, à un taux de croissance démographique annuel de 2,94% sur la période 2006-2019, contre un taux de 3,1% sur la période 1996-2006. Les femmes représentent 51,7% de la population, contre 48,3% pour les hommes. La population est extrêmement jeune car 45,3% a moins de 15 ans. Plus de la majorité (73,9%), vit en milieu rural. La densité de la population s’accroît aussi rapidement : 20,6 hbts/km² en 1975 ; 51,4 hbts/km² en 2006 ; 75,1 hbts/km² en 2019. L’espérance de vie à la naissance est estimée à 61,58 ans en 2019⁷. L’Indice de Développement Humain (IDH) du Burkina Faso reste faible. Pour 2019⁸, il s’est établi à 0,452 en amélioration de 0,2 par rapport à 2018. Cette situation place le pays dans la catégorie de « pays à développement humain faible » et au 182^e rang parmi 189 pays et territoires. Le Burkina Faso compte une soixantaine d’ethnies. La langue officielle est le Français et le pays dispose de trois langues nationales que sont le Moré, le Dioula et le fulfuldé.

2.1.2. Contexte sécuritaire et politique

10. Le Burkina Faso connaît une situation politique instable depuis 2014, avec le soulèvement populaire des 30 et 31 octobre, qui a conduit au départ du président Blaise Compaoré au pouvoir depuis 27 ans, suivi du coup d’Etat manqué de 2015. À la suite de la transition politique qui s’en est suivie, le Burkina Faso a organisé des élections présidentielles et législatives en 2015 qui ont marqué le retour à une vie constitutionnelle, avec l’arrivée au pouvoir de Roch Marc Christian Kaboré pour un mandat de cinq (05) ans, puis réélu à l’issue du scrutin de 2020 pour un nouveau mandat de 5 ans. Cependant, cette deuxième vague d’élections a été interrompue en janvier 2022 par un nouveau coup d’Etat militaire, en raison notamment de l’aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire caractérisée par un nombre important de déplacés internes ainsi que la mauvaise gouvernance. Un gouvernement de transition et une Assemblée Législative de Transition (ALT) ont été mis en place pour une période de 3 ans, pour restaurer l’intégrité du territoire national, assurer le retour des déplacés internes dans leurs localités d’origines, et renforcer la gouvernance tant économique que politique.

11. Concernant la situation sécuritaire, elle s’est fortement dégradée depuis 2016. Le pays a fait face à sa première attaque terroriste en avril 2015 à Tambao⁹, puis celle de Ouagadougou, le 15 janvier 2016 et depuis lors, le phénomène s’est amplifié gagnant progressivement les régions de l’Est, du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, le Centre-Est, de la Boucle de Mouhoun, des Cascades et du Sud-Ouest. Cette crise est source de nombreuses pertes en vie humaine aussi bien au niveau des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) que des populations civiles. La crise sécuritaire s’est superposée aux tensions préexistantes exposant le pays à des risques d’effritement de la cohésion sociale. Il en a résulté une crise humanitaire généralisée, avec plus de deux millions de Burkinabè déplacés à l’intérieur du pays en juin 2021, et environ 3,5 millions de citoyens ayant un besoin urgent d’aide humanitaire¹⁰. Face à cette situation extrêmement difficile, le Gouvernement a entrepris, avec l’appui de ses partenaires, une « Évaluation pour la prévention et la consolidation de la paix » (PPBA), en juillet 2019. La

⁶ INSD, Synthèse des résultats préliminaires, 5^e Recensement Général de la Population et de l’Habitation (RGPH). Septembre 2020.

⁷ Banque Mondiale, World development indicators. Mars 2022.

⁸ PNUD, Rapport sur le développement humain 2020.

⁹ SP/PNDES, Evaluation indépendante à mi-parcours de la mise en œuvre du plan national de développement économique et sociale. Juin 2020.

¹⁰ Burkina Faso, Plan National de Développement Economique et Social (PNDES II), juillet 2021.

première phase du PPBA, achevée en décembre 2019, a donné lieu à une Matrice d'actions prioritaires (MAP), dont l'objectif a été d'identifier les priorités urgentes à traiter en vue de la prévention et de la consolidation de la paix au bénéfice des populations de la zone d'intervention du Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF)¹¹.

2.1.3. Contexte économique

12. L'évolution récente de l'économie du Burkina Faso a été marquée par plusieurs chocs et circonstances défavorables notamment la pandémie de la COVID-19, la crise sécuritaire depuis 2016 et, la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie et le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine. Pour faire face à la COVID-19, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures restrictives pour limiter la propagation du virus notamment, l'instauration d'un couvre-feu sur le territoire national, la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la fermeture des grands marchés et yards, l'interdiction du transport en commun, l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, etc¹². Ces différentes mesures ainsi que les dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnement ont énormément affecté l'économie nationale.

13. Selon le rapport sur l'impact de la COVID-19, l'année 2020 a été marquée par une perte de croissance de 4,2 points¹³ par rapport aux prévisions. Les effets de cette pandémie ont surtout été ressentis au niveau des secteurs tertiaire et secondaire avec des pertes respectives de 5,1 et 6,0 points de croissance. En termes de recettes, la COVID-19 aurait fait perdre environ 11,80%¹⁴ des recettes initialement prévues. En conséquence, le déficit budgétaire en % du PIB est estimé à 4,7% en 2020, dépassant la norme communautaire maximum autorisée de 3%. Les différentes actions déployées par le gouvernement et ses partenaires dans le cadre du plan de réponse à la COVID-19 ont permis progressivement d'y faire face et d'atténuer les effets sur l'économie nationale. Cette situation s'est soldée par une nette reprise de la croissance économique estimée à 6,5% (2021) contre 1,9% (2020).

14. Du côté de l'offre, cette croissance serait tirée par les secteurs secondaire (+10,3%) et tertiaire (+9,5%). Quant au secteur primaire, il afficherait une contraction (-4,4%) contre une croissance (+6,5%) en 2020, justifiée notamment par la mauvaise campagne agricole consécutive à une pluviométrie capricieuse. Du côté de la demande, la croissance économique est marquée par les exportations nettes (+17,7%) et la consommation finale (+5,4%). Pour l'ensemble de l'année 2021, l'inflation ne serait pas maîtrisée dans la limite de 3%. Elle serait estimée en moyenne annuelle à 3,9% en hausse de 2,0 points de pourcentage par rapport à 2020. Au niveau des finances publiques, la situation est caractérisée par une augmentation des recettes fiscales (+17,9% entre 2021 après une baisse de 3,4% en 2020). Toutefois, le taux de pression fiscale (14,7%), resterait en dessous de la norme communautaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de 20%. La gestion des dépenses¹⁵ est surtout caractérisée par une prépondérance des dépenses de personnel qui représentent 58,2% en 2020 pour une norme communautaire de 35%, ce qui traduit les efforts à faire pour contenir les dépenses. Le déficit budgétaire rapporté au PIB (5,9%) serait estimé également au-delà de la norme communautaire de 3%. Pour 2022¹⁶, il est attendu une croissance de 7%. Toutefois, plusieurs risques majeurs pèsent sur les perspectives. Il s'agit notamment : (i) de l'intensification des attaques terroristes, (ii) de la recrudescence de la pandémie de la COVID-19 avec l'apparition de nouveaux variants, (iii) des aléas climatiques avec la récurrence des attaques des cultures, (iv) de la détérioration du climat social, (v) du renchérissement des biens et produits importés (alimentaire et le pétrole) à cause des tensions géopolitiques.

¹¹ Burkina Faso, op cit.

¹² MINEFID/DGEP (2020), Plan national de Réponse à la crise de la pandémie de la COVID-19, juin 2020.

¹³ MINEFID/DGEP (2021a), "Evaluation de la réponse du Gouvernement à la pandémie de la COVID-19, mars 2021".

¹⁴ MINEFID/DGEP (2021a), op cit

¹⁵ MINEFID/DGEP (2021b) op cit

¹⁶ MINEFID/DGEP (2021b) op cit

2.1.4. Contexte social

15. Le pays connaît une situation sociale sans précédent caractérisée par un nombre important de déplacés internes. Selon OCHA¹⁷, le mois de février 2022 a été marqué par une augmentation de 11% des incidents de sécurité par rapport à janvier 2022, avec 1 659 incidents signalés, dont 64 contre des civils. Cette aggravation de la situation sécuritaire a entraîné une augmentation de 10% des déplacés internes entre décembre et janvier, amenant le nombre total de personnes déplacées à 1 741 655 au 31 janvier 2022 (53% de femmes et 52% d'enfants de moins de 15 ans), et dont 90% concentrés dans quatre régions. Il s'agit du Centre-Nord (36%), du Sahel (31%), du Nord (12%) et de l'Est (9%).

16. La situation humanitaire au Burkina Faso est plus préoccupante que jamais. Les besoins humanitaires restent importants, en particulier dans les 04 régions de concentration des PDI. Les gaps dans la réponse sont notables dans la fourniture d'abris et d'articles ménagers essentiels, ainsi que dans l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (WASH). L'accès à l'eau potable est particulièrement difficile et a été exacerbé par le sabotage des points d'eau par des Groupes Armés Non Etatiques (GANES) dans plusieurs régions en février, affectant plus de 7 000 personnes¹⁸. La communauté humanitaire a assisté plus de 2,5 millions de personnes en 2021, soit 86% de celles ciblées par le Plan de réponse humanitaire 2021, avec seulement 43% des ressources financières attendues¹⁹.

17. Les services sociaux de base sont également impactés négativement par la crise sécuritaire, tant pour les personnes déplacées que pour les populations hôtes. En février 2022, 3 405 écoles et 160 centres de santé étaient fermés²⁰. En plus de l'insécurité qui a réduit l'accès des populations aux services sociaux de base, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'est accentuée sur l'ensemble du pays avec au moins 2,6 millions de personnes à risque de crises alimentaires en 2022²¹. Cette crise alimentaire est le résultat de la conjonction d'une pluralité de facteurs notamment la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie, la pandémie de la COVID-19 qui a bloqué les chaînes d'approvisionnement au niveau mondial affectant l'accès aux intrants, l'orpaillage non-contrôlé qui détruit des zones de production agricole, les attaques terroristes ayant entraîné l'abandon des superficies cultivables et une perte de production dans plusieurs régions du pays (pour le compte de la campagne agricole 2021/2022, les superficies perdues du fait de l'insécurité sont estimées à 384 702 ha correspondant à une production de 323 093 tonnes²²).

18. La mise en place d'un gouvernement de transition et d'une ALT ainsi que l'engagement de la communauté internationale à accompagner le Burkina Faso, devrait permettre au pays de renforcer la prise en charge du volet humanitaire et la situation sociale dans son ensemble.

2.2. Statut national des ODDs, CIPD et aides publiques au développement

2.2.1. Progrès vers la réalisation des ODDs et critères CIPD

19. Le Burkina Faso a procédé à la contextualisation des Objectifs de l'agenda 2030 dans son PNDES 2016-2020 adopté en juillet 2016 et dans le PNDES II adopté en juillet 2021. En 2019, le pays a aussi élaboré et présenté un Rapport national volontaire (RNV) sur les ODD couvrant la période 2016- 2018 au Forum politique de haut niveau (FPHN) du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC)²³.

¹⁷ OCHA (2022a): Burkina Faso : Aperçu de la situation humanitaire au 28 février 2022. mars 2022.

¹⁸ OCHA (2022a), *op cit*

¹⁹ OCHA, Plan de réponse humanitaire Burkina Faso, mars 2022.

²⁰ OCHA (2022a), *op cit*

²¹ OCHA (2022), Burkina Faso, Plan de Réponse Humanitaire 2022, mars 2022.

²² MAAHAMRAH/DGESS, "Tableaux des statistiques sur la production agricole, les développements récents de la campagne agricole, les actions et mesures d'accompagnement à la production", mars 2022.

²³ MINEFID/DGEP, Rapport National Volontaire de mise en œuvre des ODDs (2016-2018), juin 2019.

20. L'incidence de la pauvreté a baissé de 36,2% en 2018²⁴. Toutefois, 7/20 millions d'habitants vivent toujours en-dessous du seuil de pauvreté. Par contre, l'indice des inégalités de GINI s'est accru, passant de 0,353 en 2014 à 0,38 en 2018. En matière de santé, le taux de mortalité intra hospitalière (CHU/CHR, HD) (pour 1000) a augmenté passant de 49,2 en 2017 à 64,2 en 2020. Le taux de mortalité maternelle intra hospitalière qui était de 119 décès pour 100 000 parturientes en 2017, est passé à 134,0 décès en 2020²⁵. La proportion des accouchements assistés par du personnel de santé qualifié passe de 83,9% en 2017 à 77,2% en 2020²⁶. Le nombre de nouveaux contacts par habitant par an des enfants de moins de 5 ans a aussi baissé passant de 3,1 en 2017 à 2,5 en 2020, après une hausse de 3,3 en 2019. A contrario, la séroprévalence de l'infection à VIH (%) s'est améliorée passant de 1,3% en 2017 à 0,79% en 2020²⁷.

21. Sur le plan de l'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire est de 90,8% en 2017/2018 contre 86,1% en 2019/2020. Le taux d'achèvement du primaire est de 63,0% en 2017/2018 contre 60,3% en 2019/2020. Au niveau du post primaire, le taux brut de scolarisation est passé de 52,0% 2017/2018 à 49,3% en 2019/2020. Au secondaire, le taux brut de scolarisation a augmenté de 17,6% en 2017/2018 à 21,9% en 2019/2020. Toutefois, de fortes inégalités persistent entre filles et garçons avec des taux de scolarisation respectifs de 19,8% et 24,0% en 2019/2020. S'agissant de la nutrition, la situation n'est pas reluisante. La prévalence de la malnutrition aiguë globale s'est améliorée jusqu'en 2019 (9% en 2017, 8% en 2019) avant d'augmenter à 9% en 2020. Aussi, elle est nettement plus élevée au Sahel (15%) et dans la Boucle du Mouhoun (11%). Quant à la prévalence de la malnutrition chronique globale, taille sur âge (T/A <-2 Zs), elle est passée de 21% en 2017 à 25% en 2020. Le ratio de l'insuffisance pondérale globale s'est également dégradé de 16 en 2017 a atteint 18 en 2020²⁸.

22. Des progrès notables ont été enregistrés au niveau de l'accès à l'énergie, le taux de couverture électrique nationale est passé de 36,1% en 2017 à 41,8% en 2020 ; et le taux d'électrification nationale passe à 22,6% en 2020 contre 20,6% en 2017, mais connaît de fortes disparités entre le milieu urbain (67,4%) et rural (5,3%). Au niveau de l'eau potable, le taux national d'accès à l'eau potable est de 76,4% en 2020 contre un taux de 73,4% en 2017. Par ailleurs, le taux d'accès aux toilettes améliorées s'est accru passant de 22% en 2017 à 25,30% en 2020. En matière de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, les superficies des terres dégradées des zones protégées récupérées sont passées de 17 000 ha en 2017 à 37 231,3 ha en 2020. La proportion de politiques sectorielles, des Plans Régionaux de Développement (PRD) et des Plans Communaux de Développement (PCD) intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable s'est améliorée passant de 35,0% en 2017 à 40,0% en 2020. Quant à la quantité de carbone séquestré en millions de tonnes, elle s'est également améliorée passant de 2 en 2017 à 3,0 en 2020²⁹.

23. Le coup d'Etat intervenu en janvier 2022 devrait avoir un effet négatif sur l'APD au moins à court terme. En effet, bien que la plupart des donateurs aient affirmé être prêts à soutenir le pays pour une sortie de crise, jusqu'à présent, un certain attentisme est observé en attendant les discussions avec la CEDEAO. Concernant l'ONU, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), a souligné l'importance d'une réponse coordonnée entre les partenaires pour aider le Burkina Faso³⁰.

²⁴ PRIMATURE/SP-PNDES, Evaluation indépendante à mi-parcours de la mise en œuvre du plan national de développement économique et sociale, juin 2020.

²⁵ PRIMATURE/SP-PNDES, Rapport de performances du PNDES de l'année 2020, mai 2021.

²⁶ DGESS/Santé, Annuaire statistique 2020, avril 2021.

²⁷ DGESS/Santé, Annuaire statistique 2020, avril 2021.

²⁸ INSD, ANNUAIRE STATISTIQUE 2020, Novembre 2021.

²⁹ PRIMATURE/SP-PNDES, *op cit*.

³⁰ <https://www.aa.com.tr/fr/monde/1-onu-souligne-l-importance-d-une-r%C3%A9ponse-coordonn%C3%A9e-des-partenaires-pour-aider-le-burkina-faso/2498315> "Réponse coordonnée des Partenaires pour le Burkina Faso", 09.02.2022.

2.2.2. Progrès de l'aide publique au développement (APD) et rôle de l'aide extérieure

24. Entre 2015 et 2020³¹, l'APD reçu par le Burkina Faso a quasiment doublé passant de 1 100 millions à 2 142 millions de dollars US en 2020. Cette progression s'explique notamment par l'effort déployé par la communauté des donateurs pour accompagner le Gouvernement dans son processus de développement y compris la situation sécuritaire, son corolaire humanitaire et la pandémie de la COVID-19. Au cours des cinq dernières années, l'APD en pourcentage du PIB a été en moyenne de 10,5% (12,2% en 2020). La structure de l'APD en 2020 présente les mêmes caractéristiques que les années antérieures, avec une prédominance : (i) de l'aide multilatérale (59,6%) par rapport à l'aide bilatérale (36,5%) et à la contribution des ONG (3,9%) ; (ii) des dons (65,2%) par rapport aux prêts (34,8%) et ; (iii) de l'aide projet (67,8%) par rapport aux autres types d'instruments. Par ailleurs, l'analyse de la répartition sectorielle de l'APD en 2020 montre que plus de la moitié de l'aide (52,7%) a été absorbée par les cinq secteurs de planification suivants sur les quatorze qui sont définis dans le PNDES. Il s'agit de (i) la Production agro-sylvo-pastorale (9,2%), (ii) des Infrastructures de transport, de communication et d'habitat (6,9%), (iii) de l'Environnement, eau et assainissement (10,4%), (iv) de la Santé (12,7%) et (v) du Travail, emploi et protection sociale (13,5%)³².

25. En 2020, 27 partenaires techniques et financiers (PTF)³³ ont contribué au financement du développement du Burkina Faso. De ces PTF, six (06) donateurs à savoir la Banque mondiale (19,5%), l'Union européenne (12,4%), les Etats-Unis (9,14%), le Fonds Monétaire International (FMI) (9,12%), la € (8,0%) et le SNU (7,6%) sont les plus grands donateurs avec une part de 65,74%. Sur la période 2018-2020³⁴, l'APD par le SNU au Burkina Faso est estimée à 428,09 millions de dollars US, soit 85,11 millions de dollars US en 2018, 179,58 millions de dollars US en 2019 et 163 millions de dollars en 2020 (Annexe 3). Le montant de 2020 comprend (i) 11,62 millions de dollars US d'Aide projet – Avec fonds commun et/ ou CAST, (ii) 147,01 millions de dollars d'Aide projet – Sans fonds commun et/ ou CAST et (iii) 4,77 millions de dollars d'Assistance et secours d'urgence.

2.3. Réponse stratégique des Nations Unies et Programme pays

2.3.1. Orientations stratégiques

26. Le Gouvernement du Burkina Faso vise à *“Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice”*. La réalisation de cette vision repose sur les 3 axes du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, à savoir : (i) Réformer les institutions et moderniser l'administration ; (ii) Développer le capital humain ; (iii) Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. L'équipe pays des Nations Unies (UNCT) au Burkina Faso, en collaboration avec les PTF, le Secteur privé, ainsi que les OSC, a accompagné la mise en œuvre effective de ce PNDES 2016-2020, à travers l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre de Coopération des Nations Unies au Burkina Faso (PNUAD-2018-2022). Tous soutiennent la vision selon laquelle : *« A l'horizon 2030, les populations vivent dans une société paisible dans laquelle la dignité humaine est garantie, l'accès équitable aux services sociaux de base est assuré, les opportunités économiques sont effectives, et les ressources environnementales sont produites et consommées de manière durable et responsable »*³⁵.

³¹ MINEFID/DGCOOP, Rapport sur la coopération au développement, rapport 2020, juillet 2021.

³² MINEFID/DGCOOP, *op cit*.

³³ Tous les ONG internationales ont été regroupés en un seul partenaire. Aussi, le fonds mondial et le fonds verts climat ont été regroupés en un partenaire « indépendant ».

³⁴ PRIMATURE/DGCOOP, *op cit* et MINEFID/DGCOOP, Coopération pour le développement « défis sécuritaires et coopération au développement au Burkina Faso », rapport 2019, juin 2020.

³⁵ PNDES 2016-2020.

27. Les efforts du SNU sont guidés par trois principes issus des engagements globaux et faisant partie des normes pour lesquelles il doit accompagner le pays à respecter, à savoir : (i) Ne laisser personne de côté ; (ii) La Prévention et la Gestion des Risques (politique et climatique) et (iii) La promotion des droits humains³⁶. Le SNU à travers ses agences, programmes et fonds au Burkina Faso a mobilisé les ressources et partenaires pour réaliser quatre objectifs collectifs interdépendants qui servent de socle pour participer à la mise en œuvre du PNDES comme une première étape transitoire et nécessaire pour l'atteinte des ODD. Ces objectifs sont : (i) Renforcer l'efficacité des institutions, assurer l'accès équitable à la justice pour tous et promouvoir l'Etat de droit ; (ii) Créer les conditions pour une agriculture durable en vue de l'amélioration de la sécurité nutritionnelle et alimentaire, et renforcer la résilience des populations ; (iii) Contribuer à l'éradication de la pauvreté multidimensionnelle ; (iv) Prévenir les risques climatiques et renforcer la préparation aux urgences³⁷.

28. Ces objectifs collectifs sont traduits en résultats collectifs mesurables, avec des Effets escomptés et organisés autour de 4 piliers interdépendants se renforçant mutuellement (Annexe 2). Autour de chaque pilier, des partenariats sont nécessaires avec des acteurs dont les capacités et les compétences sont des solutions pour contribuer à l'atteinte des objectifs poursuivis.

29. Par ailleurs, les Nations Unies ont adopté une stratégie intégrée pour le Sahel³⁸ au regard de l'ampleur et de l'intensité de la crise dans la région du Sahel. Cette stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel s'articule autour de trois grands axes d'appui formulés sous forme d'objectifs stratégiques et organisés selon des thèmes clés. En outre, d'autres orientations stratégiques nationales et régionales pertinentes comprennent le le Plan national de riposte au COVID-19 du Burkina Faso ainsi que les stratégies et directives du Secrétaire Général des Nations Unies. Les objectifs stratégiques³⁹ visent à soutenir et à renforcer les initiatives continues et à combler les insuffisances identifiées. Une série d'objectifs spécifiques et d'actions indicatives est proposée pour atteindre ces buts. Les trois domaines d'appui sont complémentaires et forment une réponse intégrée à la crise sahélienne. En particulier, l'approche repose sur l'intégration des interventions humanitaires et de développement, garantissant que les activités vitales répondent aux besoins immédiats tout en renforçant la résilience des personnes et des communautés dans le cadre d'un programme de développement à long terme⁴⁰.

2.3.2. Coordination et mécanisme de mise en œuvre du PNUAD

30. Le PNUAD 2018-2022 a été adopté conjointement par le Gouvernement du Burkina Faso et l'UNCT, composée de 25 agences dont 8 non-résidentes. Les mécanismes de coordination mis en place autour du cadre de coopération ont permis au SNU de maintenir et de renforcer le dialogue avec le gouvernement du Burkina Faso, et d'assurer la cohérence avec les objectifs du PNDES.

31. Les principaux organes de coordination et de pilotage du PNUAD sont les suivants : (1) Le Comité d'Orientation et de Pilotage (COP) chargé d'assurer la cohérence (au niveau des politiques et des stratégies) entre le cadre de coopération et le PNDES, ainsi qu'avec les autres cadres de coopération entre le Gouvernement et ses principaux partenaires de développement ; (2) L'UNCT chargée de donner les orientations stratégiques et de prendre les décisions pour avancer la mise en œuvre du PNUAD ; (3) Les groupes de résultats mis en place pour coordonner la mise en œuvre et le suivi des résultats au sein de chaque pilier du cadre de coopération ; (4) Le Groupe de travail sur les opérations chargé des opérations du Système des Nations Unies, et rendant compte à

³⁶ Document des orientations stratégiques du SNU.

³⁷ PNUAD 2018-2022.

³⁸ Il s'agit du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS).

³⁹ Il s'agit notamment de : i) une gouvernance inclusive et efficace dans toute la région est renforcée ; ii) les mécanismes de sécurité nationaux et régionaux sont capables de faire face aux menaces transfrontalières ; iii) les plans et interventions humanitaires et de développement sont intégrés pour renforcer la résilience à long terme.

⁴⁰ United Nations integrated strategy for the Sahel. S/2013/354, 13-35729.

l'UNCT ; (5) Le Groupe de Communication conjointe chargé de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de communication du SNU au Burkina Faso ; et (6) Le Groupe de travail de suivi-évaluation chargé de la collecte, du traitement et de la synthèse des informations de mise en œuvre du PNUAD.

32. Par ailleurs, les ressources nécessaires à la mise en œuvre du cadre de coopération proviennent de deux sources principales à savoir : i) les financements volontaires ou ordinaires allouées à chaque agence et ii) les financements des partenaires et bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Suivant le document du PNUAD, le coût prévisionnel total estimé lors de la formulation est de \$554,935,738. La répartition par effets place l'Effet 3.2 en tête avec un budget de \$378,409,026, soit 68,18%. Cet effet concerne la couverture des personnes les plus fragilisées avec des mécanismes de protection sociale. Ce qui signifie qu'une attention particulière est portée sur la prise en compte des besoins des plus vulnérables et couches défavorisées. Le pilier 3 concentre l'essentiel du budget avec 73,84% de financement.

33. Enfin, la pandémie de COVID-19 survenue en mars 2020 a nécessité la mise en place d'un plan national de réponse avec \$51 millions mobilisés dont \$38,5 millions (75,5%)⁴¹ répartis à travers trois piliers du cadre de coopération (46,34 ; 43,14 et 10,52% pour les piliers 3, 1 et 2 respectivement).

2.3.3. Théorie de Changement

34. La Théorie du changement du PNUAD retrace ou décrit les changements successifs devant conduire à la vision de développement, en passant par l'atteinte des objectifs, puis par l'obtention des résultats, et enfin par la réalisation des produits et des activités. Ainsi, l'équipe d'évaluation a procédé à la reconstitution de la Théorie de Changement (ToC) du PNUAD en se référant à la ToC de conception du cadre de coopération disponible en annexe 3 (Figure 2, annexe 4). Le PNUAD 2018-2022 est une réponse collective, coordonnée, et intégrée du SNU aux priorités nationales de développement énoncées dans le PNDES I et II du Burkina Faso. Avec l'adoption de cinq résultats collectifs en 2020, notamment sur la sécurité alimentaire, la nutrition, les aléas climatiques, la promotion de la paix et la sécurité, et la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle, les interventions du PNUAD visent à contribuer aux changements dans la vie de la population du Burkina Faso, améliorer les performances des institutions nationales publiques, privées et communautaires, à travers ses domaines prioritaires.

35. A sa conception, le cadre de résultats du PNUAD comportait quatre objectifs collectifs, quatre piliers, dix effets et 53 indicateurs qui sont tous Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement bien définis (SMART). Bien que très ambitieux dans la conception du PNUAD, tous ces indicateurs sont assortis de données de base (baseline) et de cibles prédéfinies, à atteindre à la fin du cadre de coopération. Par ailleurs, l'existence de valeurs de base et de cibles prédéfinies constitue un indice fort de l'évaluabilité du PNUAD. Cependant, les entretiens préliminaires conduits par l'équipe d'évaluation soutiennent que le PNUAD a été révisé en 2020 en trois domaines d'impact avec la suppression du pilier 4 au profit des autres piliers 1, 2 et 3. Toutefois, les informations sur la mise en œuvre des piliers 3 et 4 ne sont pas concordantes et cohérentes, notamment les PTA (pilier 3), les interventions mises en œuvre, les budgets de même que les rapports semestriels et annuels.

36. Le domaine prioritaire 1 (pilier 1) comporte 2 effets pour un total de 12 indicateurs, tous SMART. Le cadre budgétaire prévoit un montant de \$20,156,866, soit 3,63% du budget prévisionnel total du PNUAD. L'objectif poursuivi vise à renforcer l'efficacité des institutions, assurer l'accès équitable à la justice pour tous et l'Etat de droit. Le taux du budget qui est alloué à ce domaine semble bien proportionné. L'analyse du cadre de résultat révèle que les 12 indicateurs disposent de baseline et de cibles prédéfinies. Le domaine prioritaire 2 (Pilier 2) contient 4 effets et 27 indicateurs, tous SMART. Le cadre budgétaire prévoit un montant de \$93,878,821, soit (16,91%) pour ce résultat. L'objectif poursuivi ici est de créer les conditions pour une agriculture durable en vue

⁴¹ Rapport Étude d'impacts socio-économiques de la COVID-19 au Burkina Faso. MARS 2021.
FILE:///C:/USERS/SERGE/DOWNLOADS/UNDP_BF_SOCIO_ECO_COVID_2021.PDF

de l'amélioration de la sécurité nutritionnelle et alimentaire, et renforcer la résilience des populations. La part de 16,91% du budget alloué à ce domaine semble faible compte tenu de l'importance de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Burkina Faso. Les indicateurs disposent de baseline et de cibles prédéfinies, ce qui facilitera l'exercice d'évaluation. Le domaine prioritaire 3 (Pilier 3) comporte 2 effets pour un total de 10 indicateurs, tous SMART. Ce domaine concerne l'éradication de la pauvreté multidimensionnelle. Le cadre budgétaire prévoit un montant de \$409,850,379, soit 73,85% pour ce résultat. Nonobstant l'importance de la question de la pauvreté au Burkina Faso, ce taux de 73,85% semble disproportionné par rapport aux autres domaines. Le domaine prioritaire 4 (Pilier 4) comporte 2 effets et 4 indicateurs, tous SMART. Le budget prévisionnel de ce domaine est de \$31,049,672, soit 5,59%. Ce domaine concerne la prévention des risques climatiques et le renforcement de la préparation aux urgences. Le taux de 5,59% semble faible compte tenu de l'accélération des changements climatiques et la nécessité de s'y adapter.

37. Le suivi et l'évaluation du PNUAD2018-2022 est assuré par le GTSE, avec l'usage d'outils tels que les rapports semestriels et annuels ; la revue des programmes à mi-parcours ; et l'évaluation finale indépendante. La présente évaluation finale fera une analyse approfondie de ces mécanismes pour apprécier l'efficacité du PNUAD. Quoique le PNUAD soit développé suivant une logique de gestion axée sur les résultats, il a été difficile d'évaluer sa performance dans la mesure où les rapports de revues annuelles n'ont pas été tous produits suivant le cadre des résultats pour renseigner les indicateurs ciblés. Les informateurs clés rencontrés durant les rencontres préliminaires soutiennent que la stratégie de rapportage a changé depuis 2020 et l'UNCT avait opté pour la production des revues annuelles par pilier conformément aux recommandations de la réforme du SNU. Ces rapports développés pour les piliers 1, 2 et 3 permettent d'avoir une appréciation du niveau de performance du PNUAD entre 2018 et 2021 (Cc. Section 4.3 – Efficacité).

38. Des risques avaient été identifiés à la formulation du PNUAD⁴². L'évaluation a examiné l'évolution de ces risques tout en tenant compte de l'impact de la COVID-19 et notamment leur implication sur la performance du PNUAD afin de voir dans quelle mesure ils ont ou pas impacté l'atteinte des résultats escomptés. Il s'agit de : i) Risque sécuritaire (La situation sécuritaire au Burkina Faso et dans certains pays frontaliers constitue des menaces qui pourraient compromettre sérieusement la mise en œuvre du présent cadre de coopération entre le SNU et le Burkina Faso) ; ii) Risque politique (La paix, la sécurité et le développement ne sont envisageables sans la mise en place d'institutions garantissant la stabilité politique et le respect des droits humains et des libertés individuelles) ; iii) Défaut ou insuffisante mobilisation de ressources (le cadre de ressources pour la mise en œuvre du PNUAD implique une mobilisation de ressources efficace, l'évolution de la conjoncture internationale peut contrarier les prévisions) ; et iv) Risque lié aux aléas climatiques.

39. Pour atténuer ces risques, il était préconisé que le SNU construise un partenariat ouvert de suivi des risques autour des cadres globaux de l'ODD 16 et « Sustaining peace » soutenue par des programmes ciblés pour accompagner le pays à créer les conditions d'une paix durable et de mise en place de mécanismes de dialogues et d'alerte précoce. Quant aux ressources, l'UNCT devait continuer à agir avec les autorités et les partenaires locaux en vue d'assurer une diversification des sources de financement. Pour ce faire, l'accent devait être mis sur l'urgence de la prévention et la nécessité d'accélérer la fourniture des services sociaux de base comme une stratégie de prévention. L'évaluation examinera avec des références appropriées dans quelle mesure le mécanisme de gestion a pris en compte ces besoins.

⁴² PNUAD2018-2022 du Burkina Faso.

2.4. Mapping des parties prenantes

40. L'annexe 10 présente la matrice des parties prenantes suivant les rôles et responsabilités. En somme, l'analyse du document de cadre de coopération permet de distinguer six catégories de parties prenantes à savoir : le gouvernement du Burkina Faso, le SNU, les donateurs, la société civile, le secteur privé et les bénéficiaires directs. Le SNU et le Gouvernement ont assumé la responsabilité de la coordination générale du cadre de coopération et sont redevables de ces résultats. La gestion du PNUAD relève, du côté du SNU, de l'UNCT, et du côté du Gouvernement, du Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID).

41. Les agences, les fonds et les programmes du SNU impliqués dans le PNUAD, au nombre de 33⁴³ dont 25 agences résidentes (BIT ; FAO ; FIDA ; HCDH ; ICAO ; OCHA ; OIM ; OMS ; ONUDI ; ONUDC ; ONU-HABITAT ; ONUSIDA ; PAM ; PNUD ; UNDSS ; UNRCO ; UNIC ; UNMAS ; UNCDF ; UNV ; UNESCO ; UNOPS ; UN ITC ; UNFPA ; UNHCR ; et UNICEF), et de 8 agences non-résidentes (UNEP, IAEA ; UNITAR, ONU FEMMES, UNECA, UNOWAS, UNWTO, UNISS, et UNCTAD).

42. Les principaux donateurs impliqués sont constitués du FIDA, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, du FMI, des Etats-Unis, de la France, du SNU notamment le PBF, et des Partenaires bilatéraux et multilatéraux.

43. La société civile est engagée dans la mise en œuvre à travers des modalités de consultations régulières, d'accords de partenariat ou de sous-traitance pour la prestation de services, notamment la facilitation de la participation citoyenne, le plaidoyer, la communication et la sensibilisation, y compris par l'intermédiaire d'organisations de volontariat formelles et informelles.

44. Le secteur privé contribue par l'assistance technique et le cofinancement. Il est engagé grâce à un mécanisme public-privé ou à des accords de partenariat spécifiques.

45. Le groupe de bénéficiaires directs sont les organisations locales et nationales, et des ménages composés des hommes, des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes vivant avec un handicap, des déplacés internes, des personnes vulnérables et des leaders communautaires et religieux.

⁴³ Depuis février 2022.

3. Méthodologie

3.1. Approche

46. L'évaluation a adopté une approche méthodologique fondée sur la théorie conforme aux normes et standards de l'UNEG-DCO (2021). À cette fin, les évaluateurs ont reconstruit de manière participative et évalué de manière critique la logique suivant laquelle des interventions ou contributions collectives du PNUAD 2018-2022 ont abouti aux résultats escomptés. En outre, une analyse de contribution⁴⁴ utilisant la « Théorie de Changement » reconstruite a été appliquée pour analyser avec soin les résultats attendus, les activités et les facteurs contextuels et leur potentiel à atteindre les objectifs souhaités notamment les effets pour chaque domaine prioritaire⁴⁵. Les méthodes mixtes ont été adoptées suivant un processus de collaboration avec des communications et des consultations fréquentes avec le RCO et l'UNCT, des réunions par le biais d'entretiens avec les informateurs clés (KIIs) et de groupes de discussion (FGDs) avec les bénéficiaires. Ceci a permis de soutenir un processus d'apprentissage suivant une approche d'évaluation adaptée au contexte sensible aux valeurs locales, compte tenu du contexte culturel burkinabé et la diversité des domaines d'impact (Piliers).

47. L'évaluation s'est déroulée en quatre phases : i) phase de conception ; ii) Collecte de données et présentation du rapport de collecte ; iii) Analyse des données et production du rapport final ; iv) Réunion de débriefing et soumission du rapport final d'évaluation au RCO. Les données ont été collectées explicitement pour assurer une représentation équitable des femmes et des hommes, en les sélectionnant délibérément pour les entretiens et les FGD. Des données quantitatives ont été générées à partir de sources secondaires (documents du PNUAD tels que les rapports de revues annuelles) et de données primaires (KII, FGD et visites de sites). Des thèmes transversaux tels que les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la gouvernance ont été examinés. Des données désagrégées ont été générées aux différents niveaux d'analyse des données. Une matrice d'évaluation, structurée autour des cinq critères d'évaluation, a été élaborée à partir des questions d'évaluation et détaillant les sources, les outils et les approches qui ont été utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation. Les normes éthiques internationalement reconnues pour la recherche et l'évaluation ont été appliquées. À cette fin, tous les KII et FGD ont été menés avec le consentement préalable, éclairé et volontaire des répondants. La confidentialité de tous les participants à l'évaluation a été protégée à moins que leur autorisation de partage n'ait été accordée par eux, et les données collectées peuvent être partagées sur demande.

3.2. Echantillonnage, sources et méthodes de collecte des données

48. L'annexe 8 donne un résumé des méthodes d'échantillonnage et de collecte de données. La matrice d'évaluation résume les sources de collecte de données, notamment : i) les documents et fichiers du PNUAD issus de la recherche en ligne (compilés dans un SharePoint de l'UNRCO) ; ii) informateurs clés ; iii) FGD avec les hommes, les femmes et les jeunes (filles et garçons) bénéficiaires ; iv) Observations de sites avec visites structurées ; et v) Données issues des réunions de débriefing et de la communication par courriers électroniques. L'annexe 7 résume la stratégie d'échantillonnage et les sources de données de cette évaluation.

49. Les documents internes et externes du PNUAD ont été examinés comme indiqué dans la portée de cette évaluation. Les informations issues de l'examen documentaire ont été organisées selon les questions d'évaluation. Conformément au plan de travail approuvé, les évaluateurs ont rencontré 203 informateurs clés, qui représentent environ 92% des cibles espérés organisés comme suit : 69 représentants d'agences des Nations Unies (74%

⁴⁴ Le rapport d'une analyse de contribution n'est pas une preuve définitive, mais fournit plutôt des preuves et un raisonnement à partir desquels nous pouvons tirer une conclusion plausible qu'avec un certain niveau de confiance, le PNUAD2018-2022 a apporté une contribution importante aux résultats documentés.

⁴⁵ L'accent a été mis sur l'analyse et l'interprétation de la cohérence logique de la chaîne des résultats.

d'hommes et 26% de femmes), 50 représentants du gouvernement (82% d'hommes et 18% de femmes), 03 autorités décentralisées (100% d'hommes), 18 donateurs (61% d'hommes et 39% de femmes), 14 leaders communautaires (100% d'hommes) et 49 partenaires de mise en œuvre (84% d'hommes et 16% de femmes). Cependant, les évaluateurs n'ont pas rencontré les représentants des Ministères de l'éducation, de la Santé, de l'agriculture et Ministère du genre et de l'Action Humanitaire au niveau central ; car ces parties prenantes n'étaient pas disponibles au moment de la mission sur le terrain. La plupart des informateurs clés rencontrés étaient des hommes (79 %) et seulement 21 % de femmes. Environ 04,5% des entretiens ont été réalisés virtuellement dont 86% d'hommes et 14% de femmes), et 95,5% ont été réalisés en face à face à raison de (84,5 % d'hommes et 15,5 % de femmes).

50. Tous les FGDs ont eu lieu en face à face dans le respect des mesures barrières contre la covid-19. Les hommes, les femmes, les garçons ou les filles de chaque groupe étaient libres d'exprimer leurs opinions. Au total 32 FGDs répartis en 07 groupes mixtes, 06 de jeunes, 07 d'hommes et 12 de femmes ont été déroulés avec 60% de femmes (210/351) contre 40% d'hommes (141/351). L'annexe 9 indique le nombre réel d'entretiens avec des informateurs clés et de groupes de discussion menés en ligne, à Ouagadougou, Dori, Fada N'Gourma, Kaya et Bobo-Dioulasso. En dehors de Ouagadougou, les évaluateurs ont pu effectuer des visites de sites après chaque discussion de groupe dans les quatre localités.

3.3. Analyse et production du rapport final de l'évaluation

51. L'ensemble des outils de collecte de données ont été codifiés pour faciliter l'analyse des données. Toutes les analyses tiennent compte du genre. Les données qualitatives ont été analysées à l'aide d'analyses thématiques et de contenu. Les réponses des personnes interrogées ont été examinées et codées par question et chacun des critères d'évaluation. L'équipe a conçu une rubrique d'analyse des données pour saisir les thèmes émergents, sur la base d'une analyse des modèles (convergen/divergents). Les réponses qualitatives ont été validées avec des informations quantitatives provenant des rapports du PNUAD, des indicateurs de performance, des rapports des agences du SNU par pilier, des visites de sites ainsi que d'autres résultats/données disponibles.

52. Les données quantitatives et les statistiques recueillies ont été analysées en mettant davantage l'accent sur les statistiques descriptives telles que la distribution des fréquences à l'aide d'Excel. Une estimation globale de la performance du PNUAD a été calculée pour les indicateurs de produits et de résultats. À cette fin, les rapports annuels (2018, 2019, 2020 et 2021) ont été mis à jour, principalement à partir des activités récemment réalisées le long des piliers par les chefs de piliers. Ces chiffres ont été recueillis lors des entretiens avec des représentants de l'UNCT. Quatre échelles de Likert ont été adoptées pour décrire le niveau de performance des indicateurs de produits et de résultats, tels que : très insatisfaisant (moins de 25 %), insatisfaisant (25 – 50 %), satisfaisant (50 – 75 %) et très satisfaisant (plus de 75 %). Cependant, les évaluateurs ne peuvent garantir la fiabilité et la validité de ces résultats. Les résultats globaux des extrants et des résultats ont été obtenus en calculant la moyenne des cibles (indicateurs) atteints pour ces trois groupes de résultats en quatre ans. En outre, la triangulation (entre les sources, les méthodes et les informations de terrain) a été appliquée pour confirmer ou infirmer les conclusions des sources de données primaires et secondaires. De plus, les résultats ont été triangulés pour déterminer dans quelle mesure ils convergent ou divergent. Les questions de contribution ont été analysées pour déterminer dans quelle mesure l'UNCT a influencé ou pas les résultats observés. En outre, l'analyse de l'égalité des sexes a été développée pour identifier les obstacles sexospécifiques à la participation.

53. Les étapes suivantes ont été réalisées au cours de la phase de rapportage : i) Préparation des observations préliminaires après la mission sur le terrain au Burkina Faso ; ii) Réception des commentaires du DSRSG/RC/HC, le RCO, les membres du GTSE, le comité national de pilotage et du gouvernement sur les conclusions préliminaires ; iii) Rédaction d'un rapport d'évaluation en utilisant les données de l'étude documentaire et du travail sur le terrain et les contributions de la réunion de débriefing ; iv) Examen des constatations, des conclusions et surtout des recommandations par l'UNCT et ses structures et RCO et DCO ; et v) atelier de validation avec les

parties prenantes à Ouagadougou. L’atelier pourra être organisé après l’approbation du projet de rapport final d’évaluation. La participation de toutes les parties prenantes clés est souhaitée pour examiner d’autres opportunités, points d’entrée et nouvelles cibles potentiellement utiles à la formulation du prochain cadre de coopération (UNDSCF).

3.4. Limites et stratégies de mitigation

54. Le plan d’évaluation n’a pas été suivi comme espéré à cause de plusieurs contraintes. Par exemple, des contraintes de logistiques ont perturbé le plan de travail avec le report régulier des missions de terrain. En outre, la disponibilité des données notamment des rapports de revues annuelles sur l’ensemble des trois piliers, ainsi que des informateurs clés particulièrement du gouvernement et notamment à Ouagadougou a été problématique pour des raisons de programmation et de suivi du processus. Le tableau 2 résume les principales limitations et des mesures d’atténuation adoptées durant le processus d’évaluation.

Tableau 2 : Principales limites de l’évaluation et stratégies de mitigation

Principaux défis	Mesures d’atténuation
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des notes de sécurité de l’UNDSS pour chaque emplacement cible. - Le travail sur le terrain a été guidé par toutes les informations de sécurité disponibles, y compris les données quotidiennes de l’UNDSS au Burkina Faso.
Disponibilité et qualité des données	<ul style="list-style-type: none"> - Priorité accordée aux rencontres en face à face avec des informateurs clés - Accès aux bases des données et exploitation des documents officiels ou des ensembles de données et informations pertinents - Triangulation des données par source et par méthode
Changement de la ToC et du cadre de résultat en 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des rapports annuels des trois piliers 1, 2, et 3 pour l’évaluation du cadre de coopération en l’absence de rapports annuels du pilier 4 conformément au domaine de résultats stratégiques 2018/2019.
Disponibilité des staffs	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews via zoom, Teams ou par Téléphone (WhatsApp)
Timing de la mission de terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Maximisation des entretiens avec les informateurs clés qui pouvaient fournir des informations secondaires sur les opérations qui ne peuvent pas être observées directement et utilisation des évaluations disponibles telles que les évaluations individuelles ad hoc par les partenaires de mise en œuvre. - Conduite des entretiens via Zoom, WhatsApp et Teams pour les informateurs clés non disponibles.
Impact de la COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la distanciation physique durant les entretiens et les FDGs et port du masque par les membres de l’équipe d’évaluation - Conduite des entretiens à distance pour des informateurs clés qui sont soit en quarantaine ou alors sont impactés d’une façon et d’une autre par la COVID
Absence de contrefactuels	<ul style="list-style-type: none"> - Triangulation : l’évaluation a utilisé les perceptions des informateurs clés sur le rôle et les effets des interventions du PNUAD en combinaison avec un jugement général pour évaluer la performance et le niveau d’atteinte des résultats.

3.5. Gestion de l’évaluation et assurance qualité

L’évaluation a été conduite par une équipe sexospécifique et pluridisciplinaire composée de six experts dont trois hommes et trois femmes, possédant une vaste expérience en évaluation, en genre et en planification stratégique, ainsi que des compétences en animation. Les consultants nationaux ont partagé les responsabilités en

tant que consultant principal et membre de l'équipe couvrant le travail sur le terrain et les visites de sites. Les rôles et responsabilités des évaluateurs sont résumés en annexe 13. Un appui technique et une supervision rapprochée ont été fournis par le Bureau du RCO et le GTSE. L'assurance qualité a été fournie par le DCO. Cette assurance qualité n'interfère pas avec les opinions ou l'indépendance des évaluateurs mais garantit que le rapport fournit des preuves crédibles de manière objective, pour soutenir des conclusions et recommandations sans biais. Les rôles spécifiques du comité de pilotage et du GTSE sont consignés en annexe 13.

3.6. Considérations éthiques

56. L'évaluation suit les normes et standards de l'UNEG-DCO pour les évaluations et a été guidée par les directives et principes éthiques de l'UNEG pour l'évaluation⁴⁶. L'équipe d'évaluation n'a pas été impliquée dans la conception, la mise en œuvre ou le suivi du PNUAD, et n'a aucun autre conflit d'intérêts potentiel ou perçu. Aussi, tous les membres de l'équipe d'évaluation ont respecté les directives éthiques 2014 sur l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans les évaluations.

57. Un consentement explicite a été obtenu de tous les entretiens, réunions de groupe et participants à l'évaluation. Le principe est également conforme à l'Énoncé de politique des trois Conseils⁴⁷ : i) conduite éthique de la recherche impliquant des êtres humains, y compris le respect de la dignité humaine, le respect du consentement libre et éclairé, la vie privée et la confidentialité ; ii) l'inclusivité et la reconnaissance du potentiel de préjudice et ; iii) la maximisation des avantages pour tous les acteurs concernés. Tout en appréciant le contexte du PNUAD, l'évaluation a identifié des exemples de bonnes pratiques, sur lesquels le futur cadre de coopération peut être construit. Par conséquent, l'évaluation identifie les défis rencontrés et les utilise comme opportunités d'apprentissage. L'accent a été mis sur ce qui fonctionne bien, tout en soulignant les domaines thématiques où des changements sont nécessaires. L'évaluation a été planifiée dans un délai réaliste et dans les limites des ressources disponibles grâce à un processus inclusif. Cependant, les contraintes énumérées au point 3.4 n'ont pas permis de respecter le calendrier initial. Néanmoins, l'équipe a adapté soigneusement les stratégies de recherche au contexte culturel du Burkina Faso et, au contexte actuel de crise complexe et multiforme que vit le pays (crises sociopolitique, sécuritaire, sanitaire, et humanitaire). Ainsi, elle a scrupuleusement considéré les mesures sécuritaires et sanitaires recommandées pour prévenir et lutter contre le COVID-19. La taille de l'échantillon a été répartie sur les sites sélectionnés, prenant en compte les dimensions du genre incluant délibérément les hommes, les femmes et les groupes vulnérables tels que les jeunes (filles et garçons).

58. Les principes éthiques et les droits des répondants qui ont participé à cette évaluation ont été respectés. Pour ce faire, les stratégies de collecte de données comprennent les mesures suivantes : i) Aucune entrevue n'a débuté sans l'obtention du consentement éclairé de chaque répondant ; ii) Les entretiens ont été menés dans un cadre privé autant que possible. La transmission électronique des données s'est faite dans le cadre de mesures sécurisées. iii) Les enquêteurs ont été informés que les informations fournies par les répondants ne devraient pas être discutées en dehors de l'environnement de travail ; iv) Les évaluateurs ont évalué la capacité de chaque répondant à prendre des décisions autonomes à travers une conversation dans sa langue ; v) L'approche et les activités n'ont causé aucun préjudice aux participants impliqués dans cette évaluation.

⁴⁶ UNEG Norms and standards (2016): www.unevaluation.org/document/download/2601

⁴⁷ Tri-Council Policy Statement: Ethical conduct for research involving Humans, 1998 (updated in 2000 and 2002).

4. Résultats

4.1. Pertinence et adaptabilité

Dans quelle mesure le PNUAD contribue-t-il et s'aligne-t-il sur les priorités nationales de développement (PNDES), les ODD et les conventions clés dont le Burkina Faso est signataire ?

59. L'analyse documentaire ainsi que les entretiens avec les informateurs clés permettent de souligner que les résultats attendus du PNUAD sont consistants par rapport aux besoins du Burkina Faso notamment aux priorités nationales consignées dans le PNDES, aux engagements régionaux notamment les accords de Maputo et la vision 2063 de l'Union Africaine ; et internationaux tels que les ODDs 2030, l'agenda 1325 et 2250, et la convention CEDAW. Plus spécifiquement, les priorités du PNUAD sont alignées aux ODDs et aux priorités nationales telles que spécifiées dans le PNDES qui est le document cadre de la politique du gouvernement burkinabé.

60. Les piliers du PNUAD sont alignés sur les axes prioritaires du PNDES2016-2020. En effet, cet alignement conforme a favorisé la planification aisée des interventions du PNUAD, ce qui a permis à chaque agence de définir ses priorités avec les sous-secteurs pour répondre aux préoccupations du gouvernement. Dans cette optique, le PNUAD a bénéficié d'une bonne analyse du contexte humanitaire et de développement pays pour une programmation adaptée des activités de manière générale. En 2020 par exemple, plusieurs contraintes sécuritaires, sanitaires et humanitaires⁴⁸ ont exigé la formulation du PNDES2021-2025 avec l'accompagnement de l'UNCT par le biais d'un diagnostic et l'analyse conjoint (CCA). Suite à l'approbation du nouveau PNDES par le gouvernement et à l'approbation par le UNDG, le PNUAD 2018-2020 a été prolongé de deux ans, jusqu'à la fin de 2022. La prolongation a nécessité une révision de la matrice des résultats pour refléter les domaines d'impact ciblés et intégrés de l'ONU correspondant à un contexte de développement modifié, tout en répondant à la situation humanitaire et aux défis croissants de l'état de droit, ainsi qu'en faisant progresser le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix. Ainsi, cette révision a permis de retenir trois domaines de résultats révisés et affinés, approuvés par l'UNCT et toutes les agences participantes, conformément aux axes du PNDES (tableau 3).

Tableau 3 : Alignement du PNUAD 2018-2022 au PNDES 2016-2020 et les ODDs correspondants

Priorités du PNUAD		Priorités du PNDES	
Piliers	Résultats stratégiques	Axes stratégiques	ODDs ciblés
Pilier 1 - Améliorer l'efficacité institutionnelle, l'État de droit et la cohésion sociale (prévention)	L'efficacité institutionnelle, l'État de droit et la cohésion sociale sont améliorés	Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration	5 – Egalité entre les sexes 10 – Inégalités réduites 16 – Paix, justice, et institutions fortes
Pilier 2 - Renforcement de la protection sociale et accélération de la	La protection sociale est renforcée et la prestation des	Axe 2 : Développer le capital humain Axe 3 : Dynamiser les	1 – Pas de pauvreté 2 – Zéro faim 3 – Bonne santé et bien-être 4 – Education de qualité 5 – Egalité entre les sexes 6 – Eau potable et assainissement

⁴⁸ Ces contraintes englobent : i) l'extension du conflit armé (géographiquement et impact sur les civils) ; ii) les contraintes croissantes liées à l'accès aux services sociaux de base et le sentiment d'exclusion ; iii) les besoins humanitaires croissants ; iv) la détérioration du respect et de la protection des droits de l'homme ; v) l'impact de la COVID-19 ; et vi) les effets du changement climatique (Burkina Faso RC and UNCT 2020 - Collective Results).

prestation des services sociaux de base	services sociaux de base est améliorée	secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	10 – Inégalités réduites 11 – Villes et communautés durables 12 – Consommations et productions durables
Pilier 3 - Promouvoir une croissance économique inclusive et des moyens de production durables	Une croissance économique inclusive et des moyens de production durables sont promus	Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	1 – Pas de pauvreté 5 – Egalité entre les sexes 7 – Energie durable et coût abordable 8 – Travail décent et croissance économique 10 – Inégalités réduites 11 – Villes et communautés durables 12 – Consommations et productions durables 13 – Changements climatiques 17 – Partenariats mondiaux

Source : Analyse documentaire du PNUAD et du PNDES

61. En outre, les domaines prioritaires du PNUAD et ses interventions collectives mises en œuvre par UNCT sont alignés et conformes aux nouveaux cadres et mécanismes de planification stratégiques tels que le « HRP/HNO Humanitarian Response Plan » ainsi que la mise en place d'un Secrétariat du PBF, la mise en œuvre de projets CERF par des acteurs humanitaires. La conception et la mise en œuvre de ces domaines d'intervention sont conformes aux objectifs du gouvernement visant à mettre en œuvre les priorités du PNDES pour tenir compte du contexte sécuritaire de plus en plus volatile, de la crise sanitaire de la COVID-19 et des questions de vulnérabilités dans l'ensemble du pays⁴⁹.

62. En termes de Convention signée par le Gouvernement du Burkina Faso, la CIPD est un cadre d'engagement spécifique orienté sur les questions de population de façon générale et la santé sexuelle et reproductive de façon spécifique. Le cadre de coopération avait pré-identifié et complété le programme d'urgence pour le Sahel, lequel prend en compte les appuis multiformes sur les questions humanitaires, la gestion des risques et catastrophes naturelles y compris la COVID-19. Par ailleurs, l'équipe de pays des Nations Unies initie divers partenariats avec des agences et une collaboration avec des donateurs. Les preuves issues des examens documentaires et des entretiens avec les informateurs clés confirment que les fonds des donateurs ont répondu aux défis de développement du Burkina Faso. L'évaluation note par exemple un changement significatif dans les besoins humanitaires notamment avec l'évolution de leur portefeuille qui passe de 160M en 2019 à environ 300M en 2022⁵⁰. En référence au rapport du PRH2022, les personnes rencontrées soutiennent que la violence quasi quotidienne est généralisée sur 77% du territoire (10 sur 13 régions), affectant principalement les populations civiles, notamment les femmes et les enfants. Cette situation interpelle davantage la contribution du SNU et ses partenaires aux efforts du gouvernement Burkinabé lesquels sont consignés dans le PNDES.

Dans quelle mesure une approche basée sur les droits humains et sensible au genre a-t-elle été appliquée dans la conception du PNUAD et intègre le principe de " ne laisser personne de côté " de manière pertinente ?

63. Le PNUAD constitue un mécanisme structurel et un outil de changement qui concourt à réduire les vulnérabilités notamment à travers ses piliers 2 et 3 dans la prise en compte des droits humains et l'égalité genre. Comme le témoignent l'ensemble des acteurs

⁴⁹ L'alignement du PNUAD est particulièrement conforme au programme de résilience économique et sociale, le projet de promotion de l'énergie renouvelable; de gestion des chaînes des valeurs agricoles avec le digital, l'inclusion financière avec l'autonomisation des femmes et des jeunes ; la prise en compte du changement de contexte (choc climatique avec impact sur la production, capacités des ménages à assurer leurs moyens d'existence) ; le plan national de réponses socio-économique contre l'impact de COVID-19 qui a reçu la participation de plusieurs agences du SNU ; la flambée de crise sécuritaire, les déplacements des réfugiés, et les déplacés internes.

⁵⁰ Plan de Réponse humanitaire 2022, Burkina Faso. Cycle de programme humanitaire 2022. Mars 2022.

interviewés, ces priorités sont prises en compte dans le document du cadre de coopération et sont reflétées dans les rapports annuels. Par exemple, l'adoption de l'approche participative avec un ciblage des communautés dans la mise en œuvre des activités de résilience combinées aux aspects de protection sociale soutiennent convenablement le principe de « Ne laisser personne de côté ». Ce ciblage a été largement soutenu par exemple par l'exploitation des données désagrégées du CONASUR⁵¹, les données des plans de réponses humanitaires de l'OCHA ; la mise à profit des informations stratégiques et la conduite des plaidoyers à partir des données nationales standardisées, l'accompagnement dans la production des enquêtes et études via les fonds catalytiques, et la référence des programmes des partenaires aux politiques et priorités du gouvernement développés par zones spécifiques et par domaines d'impact.

64. Par ailleurs, l'analyse situationnelle CCA a permis d'assurer une identification des « laissés de côté » et d'assurer un meilleur ciblage. Pour ce faire, l'UNCT a fait des efforts en s'appuyant sur les contributions des agences pour disposer des statistiques de qualité, désagrégées par sexe et par provinces (milieux rural et urbain) afin de cibler les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les jeunes filles, les réfugiés, les Personnes Déplacés Internes (PDI). A travers les plans stratégiques le plus souvent culturellement sensible, des investissements sont consentis avec un focus sur les populations vulnérables ainsi que dans la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation de toutes les femmes et filles de manière intersectorielle pour plus d'efficacité. Les partenaires de mise en œuvre ont été formés pour la programmation des interventions dans ce domaine en adressant les questions relatives aux politiques et aux lois ; au renforcement des capacités des détenteurs de droits et les porteurs d'obligatoires de droits ; au plaidoyer et à l'accompagnement nécessaire pour l'adoption au niveau communautaire de normes de genre positives en phase avec les droits humains ; au renforcement du partenariat en ciblant les mouvements et organisations de femmes engagées ; la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur les VBG; et le renforcement de la coordination du domaine de responsabilité VBG.



Photo 1 : FGDs jeunes mixte à Bobo-Dioulasso

65. L'évaluation relève aussi que le plan national de réponse sanitaire a été soutenu par une intégration multisectorielle dans les interventions destinées aux communautés. Les efforts des agences concourent à réduire les mortalités maternelles, infantiles et les vulnérabilités à travers leur avantage comparatif individuel. En outre, les contributions des agences au Sahel permettent de limiter

les implications des populations dans les groupes armés notamment à travers les formations sur la cohésion sociale pour le changement de comportement. Dans la conception du PNUAD, des questions de cohésions sociales, de résilience, protection des enfants et des femmes, celles touchant la justice et les droits humains (volet justice et sécurité) et le maintien de la paix ont été intégrées selon l'avantage comparatif des agences dans la mise en œuvre de leur plan de travail annuel. Précisons que la plupart des agences disposent de cellules genre, qui sont des filtres auprès desquelles toutes les stratégies et projets passent pour s'assurer de la prise en compte du genre, avant sa validation. Le pilier 3 a été également un des piliers qui a soutenu la réduction des causes profondes via sa contribution au renforcement des mécanismes de résilience des couches vulnérables. Il est aussi à noter tous les projets développés par les agences qui appuient les THIMO, les VBG, la création d'AGR pour l'épanouissement économique des communautés comme un moyen de les détourner des groupes armés.

⁵¹ Il s'agit de l'exploitation du Dashboard du CONASUR.

66. Au niveau institutionnel, le renforcement des aspects normatifs et réglementaire des questions liées au genre visant à rendre visible les femmes et à leur donner l'occasion de s'impliquer davantage dans les instances de prise de décision, de participer à différentes actions, permet aussi de développer l'envie de vouloir être présentes dans toutes les sphères et briser le cycle de la marginalisation. Unaniment, les personnes interrogées reconnaissent une bonne évolution dans l'émancipation des femmes et des filles. Durant les FDGs en région, les bénéficiaires soulignent que sans les Nations Unies la situation humanitaire serait catastrophique. Les appuis sont importants par exemple l'assistance accordée aux enfants pour accéder à l'éducation dans les villages les plus reculés notamment au Sahel. Dans le même volet, les projets du PNUAD ciblent les communautés notamment via des activités d'appui à la résilience économique. Ce qui permettrait d'atténuer les facteurs/causes immédiats des conflits notamment liés à la précarité.

67. Nonobstant des appuis spécifiques fournis aux jeunes et aux femmes pour renforcer leur autonomisation économique, l'évaluation dénote que la coordination est faiblement développée pour soutenir le volet genre dans les projets mis en œuvre. En effet, lorsque les agences font leur CPD, le genre n'est pas considéré de façon transversale par exemple dans la programmation. Les revues ne prennent pas systématiquement en compte les recommandations du Groupe de Travail Genre (GTGD) et même les éléments rapportés se limitent aux activités. Toutefois, l'examen documentaire et les discussions de groupe témoignent de la sensibilité au genre du processus global de mise en œuvre des activités fondé sur une participation active, libre et significative de toutes les parties prenantes. Ce processus tient aussi compte de la parité entre les sexes, l'inclusion et l'autonomisation des hommes, des femmes et surtout des jeunes en tant qu'agents de changement. L'évaluation note par exemple que les agences ont combiné à la fois le travail humanitaire et de développement pour fournir la plupart des services essentiels sur les programmes de santé, d'éducation et de formation, la protection et assainissement à une population massivement vulnérable, en abordant la vulnérabilité dans le cadre de programmes conjoints, de partenariats et d'un programme de relèvement et de résilience tel que constaté à Fada, Dori, Kaya et Bobo-Dioulasso. À Kaya et à Dori par exemple, la revue documentaire et les entretiens avec des informateurs clés ainsi que des visites de sites révèlent que l'UNCT et l'HCT ont accordé une attention particulière aux personnes vivant avec un handicap en assurant la sécurité sanitaire dans le cadre du système de surveillance des maladies endémiques, la santé reproductive et les services maternels à des maternités sans risque, renforcement des capacités des services de santé et assistance technique. L'UNCT a apporté une contribution stratégique dans la lutte contre le VIH et maladies infectieuses notamment par l'élaboration et la mise en œuvre des documents normatifs tels que les directives sur les approches de services différenciées, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2021-2030) et le Plan stratégique de lutte contre les hépatites virales (2017-2021).

68. En outre, les examens documentaires et les FDGs confirment que l'UNCT a fourni un soutien important de renforcement des capacités nationales pour lutter contre la VBG tant pour la prévention que pour apporter des réponses avec la collaboration du ministère de la santé et de services en charge des questions de la population, en ciblant les adolescentes et les jeunes, et particulièrement les femmes enceintes. Cela comprend les services juridiques, psychosociaux, médicaux et de protection, les services d'accès en collaboration avec les ministères de la santé et les services de police relevant du tribunal mobile. Avec le ministère de l'Éducation et l'appui des agences, une attention particulière a été portée à la scolarisation des adolescents non scolarisés, principalement issus des familles des réfugiés, et des PDI, et à la conduite des enquêtes SMART éducation, et des enquêtes nutritionnelles conduites par le ministère de la Santé sur l'ensemble du territoire national.

69. Contrairement à sa conception, la stratégie de mise en œuvre du PNUAD spécifie la prise en compte du genre dans toutes les interventions répondant à un besoin spécifique du PNDES malgré l'absence d'une approche transversale du genre. L'analyse des rapports annuels ainsi que les entretiens corroborent que la dimension genre ne s'appuie pas sur des indicateurs spécifiques. Ce qui rend difficile l'appréciation des impacts des interventions liées au genre est au niveau des résultats.

Dans quelle mesure la matrice de résultats du PNUAD a-t-elle été conçue comme un cadre orienté vers les résultats et contribué à des approches intégrées ?

70. Suivant la revue des documents du PNUAD (documents de conception et cadre des résultats) et des entretiens avec l'ensemble des acteurs rencontrés, l'évaluation soutient que l'élaboration de la matrice de résultats du PNUAD a été fondée sur les principes de la gestion axée sur les résultats. Cette matrice de résultats est structurée autour des piliers, des effets et des produits, tous soutenus par des cibles d'indicateurs de résultats. En outre, les résultats de ces piliers sont alignés sur les axes du PNDES. Des indicateurs SMART ont été formulés aussi bien pour les effets que pour les produits. Une théorie de changement a été construite

pour s'assurer que les produits formulés conduiront à l'atteinte des effets. Ce cadre est assorti d'hypothèses et d'un plan de gestion des risques. Pour chaque produit, les principales agences contributrices ont été identifiées. Le PNUAD est également opérationnalisé non seulement à travers des plans de travail conjoints, des projets et programmes conjoints, mais aussi via les programmes pays des agences. Le cadre des résultats tient compte des avantages comparatifs des différentes agences du SNU dans leurs capacités d'analyse stratégique et de mise en œuvre d'interventions coordonnées et ciblées sur le terrain.

71. Ces effets et produits assortis d'indicateurs SMART ont été pris en considération dans les programmes de coopération de chaque agence pour s'assurer de la réalisation effective des produits et des effets du PNUAD sur lesquels l'agence s'est engagée. Le PNUAD a également assuré un renforcement de capacités de l'ensemble de ces partenaires pour soutenir la réalisation des résultats. En outre, l'évaluation trouve que le PNUAD est flexible au regard de la complexité et de la fragilité du contexte de crise sécuritaire et humanitaire de plus en plus évolutif au Burkina Faso. Dans ce contexte, le PNUAD a pris en compte les questions humaines et sécuritaires avec une flexibilité de gestion au fur et à mesure que survient chaque crise. L'UNCT ainsi que les représentants du gouvernement soutiennent que le processus de mise en œuvre tient compte des orientations et engagements du pays et prend en compte les changements contextuels. Les éléments d'adaptation du SNU au PNDES ont intégré les dynamiques du contexte (sécurité alimentaire, processus politique, organisation des élections, question en lien avec la stratégie intégrée des NU pour le Sahel).

72. L'UNCT a également développé une approche intégrée pour la gestion du plan national de réponse à la crise causée par la pandémie de la COVID-19. A cet effet, chaque agence a pu mobiliser les ressources afin de répondre aux besoins des bénéficiaires par rapport à son mandat sous la coordination de la RC. La revue du rapport de plan de réponse de la COVID-19 combinée aux entretiens avec l'ensemble des acteurs rencontrés permettent de noter la grande mobilisation de l'UNCT et HCT dans la mise en œuvre de ce plan socio-économique, en collaboration avec le gouvernement burkinabé. Les agences ont adapté leurs interventions à la réalité qu'imposaient les restrictions liées à la COVID-19 avec l'assistance de l'UNDSS.

73. Cependant, le PNUAD n'a pas connu d'évaluation à mi-parcours pour permettre d'apprécier les contributions des approches intégrées développées durant sa mise en œuvre. Toutefois, les séances de revue annuelle, les évaluations de l'évolution des besoins humanitaires et la situation sécuritaire permettent aux agences de se réadapter en fonction des urgences identifiées.

Constats – *Pertinence et adaptabilité (PA)*

PA1. Le PNUAD est pertinent et ses piliers d'impact ont été alignés aux priorités nationales notamment les axes du PNDES, aux engagements régionaux et internationaux tels que la CIPD, les accords de Maputo, la vision 2063 de l'Union Africaine, et les ODDs. En outre, ses résultats attendus sont alignés sur les orientations de la convention CEDAW. L'alignement des piliers du PNUAD aux axes du PNDES soutenu par l'analyse du contexte humanitaire et de développement via les CCA ont significativement favorisé la planification et l'adaptation des interventions pour répondre aux préoccupations du gouvernement et des populations. L'accent a été mis sur le renforcement des institutions, le renforcement des ressources humaines et des infrastructures, l'appui à la gouvernance inclusive et le système de gestion économique.

PA2. Dans sa conception et sa mise en œuvre, l'UNCT a identifié des leviers structurels et des moteurs de changement qui concourent à réduire les vulnérabilités notamment à travers l'adoption de l'approche participative avec un ciblage des communautés pour des activités de résilience combinées aux aspects de protection sociale afin de soutenir le principe de « Ne laisser personne de côté ». Ainsi, le renforcement des aspects normatifs et règlementaire particulièrement sur les questions de cohésions sociales, résiliences, protections des plus vulnérables (enfants et des femmes), les questions touchant la justice et les droits humains et le maintien de la paix ont été intégré selon l'avantage comparatif des agences dans la mise en œuvre de leur PTA. Presque toutes les agences ont des cellules genre, ce qui a facilité son intégration de manière transversale dans la conception du PNUAD même si la coordination est faiblement développée pour soutenir ce volet dans la mise en œuvre via les CPD et durant les revues annuelles. Ce qui rend difficile l'appréciation des impacts du cadre de coopération liées au genre au niveau des résultats.

PA3. L'évaluation dénote que l'UNCT a apporté une contribution stratégique dans la lutte contre les VBGs, le VIH et maladies infectieuses notamment par l'élaboration et la mise en œuvre des documents normatifs tels que les directives sur les approches de services différenciées, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2021-2030) et le Plan stratégique de lutte contre les hépatites virales (2017-2021). Des appuis spécifiques ont été développés pour renforcer les capacités nationales notamment sur les services juridiques, psychosociaux, médicaux et de protection, les services d'accès en collaboration avec les ministères de la santé et les services de police relevant du tribunal mobile. Une attention particulière a été portée à la scolarisation des adolescents issus des familles des réfugiés, et des PDI.

PA4. Le cadre des résultats du PNUAD repose sur les principes de gestion axée sur les résultats, lesquels sont soutenus par des indicateurs SMART pour faciliter le développement des approches intégrées. Ce cadre des résultats tient compte des avantages comparatifs des différentes agences du SNU dans leurs capacités d'analyse stratégique et de mise en œuvre d'interventions coordonnées et ciblées sur le terrain. Ainsi, le PNUAD est flexible au regard de la complexité et de la fragilité du contexte de crise sécuritaire et humanitaire de plus en plus évolutif au Burkina Faso. Cette nature du cadre de coopération a facilité l'opérationnalisation d'une approche intégrée par l'UNCT pour la gestion du plan national de réponse à la pandémie de la COVID-19. Néanmoins, le PNUAD n'a pas connu d'évaluation à mi-parcours pour permettre d'apprécier les contributions des approches intégrées développées.

4.2. Coordination et cohérence

Durant la phase de conception du PNUAD et pendant la période de mise en œuvre, dans quelle mesure l'UNCT a-t-elle recherché la complémentarité et la synergie avec les interventions des autres parties prenantes ?

74. A la conception du PNUAD, l'UNCT a effectivement soutenu une complémentarité et des synergies diverses avec les interventions des agences sur SNU. Ce constat se reflète dans le document du PNUAD notamment par l'organisation et la répartition des interventions selon les piliers. En s'appuyant sur les rapports de revue annuels et des entretiens conduits avec les agences, le leadership de la RC/HC a été déterminant pour maintenir la cohérence et la connectivité durant la conception du document de programme. A travers le CCA, l'élaboration du PNUAD a suivi un processus participatif entre les agences et la participation du gouvernement y compris les ministères sectoriels, la DGEP et la DGCOOP. Par la suite,

chaque agence définit son programme de coopération CPD aligné au PNUAD. En réalité, le PNUAD constitue un document de base pour créer la complémentarité d'actions et les synergies sur les interventions développées.

75. En ce qui concerne la mise en œuvre, plusieurs mécanismes sont en place et fonctionnels pour mettre en œuvre les réformes du système qui prône le travail en synergie et l'harmonisation des procédures et des interventions. A titre d'illustration, l'organisation des réunions régulières de l'UNCT par le RCO pour la réorientation des objectifs attribués aux piliers et aux groupes de thématiques, les consultations via l'appui du RCO, les échanges d'information par groupe thématique ainsi que les rencontres régulières (One to one) constituent des mécanismes de coordination qui alimentent la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences du SNU. Par ailleurs, la participation des partenaires notamment les donateurs et ONG (nationales et internationales basées à Ouagadougou) pour le dialogue humanitaire permet une meilleure prise en compte des droits de l'homme, la mise en œuvre des actions visant à soutenir les réformes judiciaires et leur application.

76. Durant la mise en œuvre, des plans de travail conjoints ont été développés et utilisés. Aussi, des projets et programmes conjoints entre agences ont également été élaborés et mis en œuvre à travers des partenariats avec le secteur privé, les organisations de la société civile, les institutions financières internationales, le monde universitaire et les médias ainsi que ceux noués dans le cadre la coopération sud-sud et triangulaire. L'on note également le travail en équipe via les groupes thématiques, des cadres de discussions et des échanges pour harmoniser ce qui se fait, des consultations et reporting annuels pour alimenter chaque rapport annuel sous le leadership des chefs de piliers. De plus, le RCO dispose des outils pour faciliter le travail conjoint dans la planification et l'analyse. Toutefois, le défi majeur réside dans la disponibilité des staffs à contribuer effectivement à ces instances de coordination. Ce qui crée un problème au niveau de la participation à la fois qualitative, substantielle et physique.

77. Par ailleurs, l'ensemble des acteurs rencontrés reconnaissent une faiblesse de coordination au niveau de la RCO, notamment dans la mise en commun des contributions des différentes agences. Ceci est dû au turnover très régulier et la réduction du personnel technique. Par exemple, en dehors de la plupart des agences, le RCO ne dispose pas de staffs impliqués dans le suivi de la mise œuvre du PNUAD⁵². La question de synergie dans la mise en œuvre entre le SNU et le gouvernement nécessite des améliorations dans la mesure où la complémentarité et la collaboration attendue souffre d'un leadership faiblement exprimé de la part du gouvernement. Il en est de même

⁵² Les postes de Suivi et évaluation, et économiste sont vacants et ils l'ont été le plus souvent. La coordination des contributions des agences notamment pour la mise en commun dans rapports narratifs et financiers est limitée. Dans cette situation, il est moins évident pour le RCO de renseigner sur les réalisations et sur l'ensemble des ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du programme.

pour la coordination inter-agence sur le terrain. Par exemple, des actions conjointes sont conduites sur le terrain, mais les projets conjoints ont du mal à fonctionner convenablement surtout lorsqu'ils sont financés par différents donateurs.

78. Les visites de terrain ainsi que les entretiens individuels au niveau régional permettent de noter que la cohérence, l'harmonisation et la synergie entre les agences du SNU au niveau de la coordination ont été ressenties lors de l'ouverture des sous bureaux des agences du SNU à Dori et à Kaya. La synergie et l'harmonisation des plans de travail ont également été assurées à plusieurs égards entre les agences et ceci uniquement pour la mise en œuvre des projets conjoints. L'harmonisation avec le gouvernement s'est faite à travers la mise en place du cadre de coordination de suivi des instances au niveau des ministères. Pour certaines interventions, les agences apportent l'expertise et les donateurs apportent les fonds. Les interventions harmonisées rendent les agences plus performantes. Néanmoins, l'évaluation a relevé une incompréhension des rôles de co-lead pour les solutions durables et les différentes actions ne sont pas forcément intégrées dans les budgets au niveau des bureaux locaux. Chaque agence fait comme elle peut avec les moyens dont elle dispose.

Dans quelle mesure l'UNCT et HCT ont-ils appliqué une approche de résilience et de NEXUS dans leur programmation notamment pour le renforcement des capacités nationales ?

79. L'UNCT et le HCT ont adopté une approche de résilience et de NEXUS dans leur programmation pour le renforcement des capacités nationales des acteurs étatiques, privés et de la société civile. L'architecture du PNUAD organisée autour des trois piliers avec des agences leaders lui confère à priori une programmation conjointe des interventions spécifiquement pour le NEXUS Paix, Développement et Humanitaire (PDH). La revue des rapports spécifiques par agence, des rapports annuels ainsi que les entretiens individuels menés avec UNCT dénotent que chaque agence inscrit dans un pilier collabore pour une

programmation conjointe suivant une approche de résilience. L'action conjointe, la synergie et l'harmonisation des interventions à travers les groupes thématiques et les processus consultatifs permettent de parler d'une voix face au gouvernement évitant les demandes répétitives à plusieurs agences en même temps et permettant de travailler effectivement en complémentarité et répondre à plus de besoins.

80. Des efforts constructifs ont été faits dans l'optique d'améliorer la prise en compte du NEXUS dans la programmation. En 2020 par exemple, les deux entités (UNCT et HCT) ont convenu dans le cadre de cette collaboration des résultats/effets collectifs autour de cinq composantes : i) sécurité alimentaire ; ii) Nutrition ; iii) Aléas climatiques ; iv) Paix et sécurité ; et v) Pauvreté multidimensionnelle. Ceci a significativement renforcé les efforts de l'UNCT et l'HCT dans la recherche des moyens d'une analyse conjointe en vue d'une compréhension mutuelle des défis existants. Leur engagement dans des approches inter piliers et multidisciplinaires pour ne laisser personne de côté et pour remédier aux inégalités sous-jacentes que produisent les crises constituent une avancée notable. En fait, la revue documentaire et les entretiens d'avec l'ensemble des agences et mêmes les donateurs soulignent que depuis 2019, le Burkina Faso fait face à une grave crise liée à l'aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire, liée aux violences, l'extrémisme violent et les attaques des GANE sur l'ensemble du territoire avec une grande acuité dans les régions du Nord, du Sahel, du Centre Nord de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. Le pays a été choisi comme l'un des pays pilotes pour développer le Nexus du programme humanitaire, de paix et de développement. Ainsi, l'UNCT a renforcé ses contributions en termes de préparation et de réponses à la crise humanitaire, notamment dans les régions du Nord, le Sahel, le Centre Nord et de l'Est, conformément à la directive de planification du Secrétaire Général des Nations Unies formulé en 2020 pour le Burkina Faso. Dans cette perspective, des projets de consolidation de la paix ainsi que des projets humanitaires ont été mis en œuvre suivant une programmation conjointe en s'appuyant sur des mécanismes de résilience existant, notamment : i) le Cadre de Coordination des Humanitaires ; ii) le Cadre Commun de Diagnostic de la Réponse Humanitaire ; iii) le Cadre de mise en Commun des Ressources Logistiques, Humains ; iv) le Cadre de Programmation Commune de

la Réponse Humanitaire et du NEXUS ; v) le Cadre de Reporting, d'Accountability et d'Engagement sur les VBG et le PSEAH ; vi) le Cadre de Financement Commun/CERF et de Financing du NEXUS PDH. Concernant la Résilience, les interventions ont consisté à assurer que les populations vulnérables ciblées (i) accèdent à des chaînes de valeur innovantes et créatrices d'emplois, (ii) participent aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits, des crises alimentaires et nutritionnelles, à une gestion durable des ressources naturelles et énergétiques dans une optique d'adaptation aux effets du changement climatique⁵³.

81. Bien que la mise en œuvre de l'approche Nexus tende à fournir des progrès, il est trop tôt pour évaluer les résultats puisque le cadre d'opérationnalisation (définition des résultats collectifs, financement collectif, mise en œuvre et suivi) du Nexus a été amorcé en 2020 suivant l'approche méthodologique Nexus retenue. Certes il y a une clarté et bonne définition de l'approche nexus au niveau du SNU de manière stratégique. Le concept est bien compris, mais une difficulté de coordination ou de management ne permet pas jusqu'ici de faire fonctionner l'approche nexus de façon satisfaisante. Par exemple, les projets qui font le lien entre développement et humanitaire (pour l'assistance des déplacés internes), mais les activités d'appui au développement ne suivent pas. Certaines agences ne prennent pas en compte cette approche de programmation ; la question des dialogues politiques et changement d'approche notamment pour les financements qui ne sont pas flexibles pour davantage soutenir la mise en œuvre du NEXUS.

82. Il est aussi important de rappeler que la coordonnatrice Nexus de la RCO a été récemment recrutée pour gérer les volets urgence et développement. L'ensemble des acteurs rencontrés sont unanimes sur la nécessité des rencontres régulières entre le HCT, l'UNCT et le gouvernement pour mettre ensemble un mécanisme de collaboration concertée qui tient compte de la situation sécuritaire et humanitaire actuelle. Dans ce sens, la production d'instruments qui obligent les trois parties à travailler ensemble favoriserait des avancées dans la mise en œuvre des cinq résultats collectifs adoptés en 2020.

***Dans quelle mesure les
mécanismes de coordination
inter-agences des Nations
Unies ont-ils contribué à
accroître la cohérence des
Nations Unies ?***

83. L'évaluation trouve que plusieurs mécanismes de coordination inter-agences ont contribué à la cohérence des NU. En effet, l'UNCT a développé des partenariats à travers des projets et programmes conjoints. Les groupes de résultats ont assuré l'élaboration des plans de travail conjoints et le groupe de suivi évaluation a accompagné le groupe des résultats dans la mise en œuvre des programmes et a assuré le développement d'un plan de suivi évaluation pour encadrer la mise en œuvre du PNUAD. De plus, les réunions des différentes instances

(UNCT et HCT) ont permis de mieux encadrer et accroître la cohérence des Nations Unies.

84. Au niveau des agences, plusieurs d'entre-elles appliquent une planification annuelle de manière conjointe pour les projets et programmes conjoints. Aussi, des revues trimestrielles, semestrielles et annuelles sont organisés pour le suivi des projets et programmes conjoints. Dans le domaine humanitaire, les leads des clusters et des sous-clusters (Exemple VBG et des groupes techniques) coordonnent la planification et organisent des réunions mensuelles régulières pour le suivi. En outre, les agences participent aux différents cadres de concertation et aux réunions périodiques du Groupe de coordination Inter clusters en vue d'une réponse concertée et harmonisée.

⁵³ Entre autres projets conjoints à relever, l'on peut citer : i) le projet « Autonomisation, accès à la santé sexuelle et reproductive et meilleure implication des femmes et jeunes vulnérables dans la protection de l'environnement et la prévention et gestion de conflits au Burkina Faso » entre l'UNFPA et UNCDF ; ii) le projet « Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescent-e-s et Jeunes au Burkina Faso (Projet SSRAJ-BF) 2020-2025 » entre l'UNFPA et UNCDF ; iii) le projet PBF « Soigner les blessures invisibles des individus et communautés affectés par les conflits et les violences au Burkina Faso : Une approche intégrée santé mentale et soutien psychosocial axés sur les jeunes entre l'OMS, l'UNICEF et l'UNFPA ; iv) Projet PBF : Appui au renforcement de la Cohésion sociale dans la région du Centre-Nord avec UNHCR et UNFPA ; v) Projet PBF : Jeunes et Paix : une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina Faso avec le PNUD et l'UNFPA.

Cependant, l'UNCT souligne que le fonctionnement de la plateforme de coordination visant à accroître la cohérence des NU a connu des perturbations avec le changement de contexte sécuritaire et humanitaire avec la mobilité graduelle et régulière des cadres au niveau du gouvernement. Néanmoins, la plupart des acteurs interviewés y compris durant les focus de groupes dans les localités visitées soulignent que le PNUAD a significativement renforcé la cohérence des NU à travers la collaboration entre l'UNCT et le gouvernement.

85. En outre, le processus d'élaboration du CCA et du PNUAD constituent des moments fédérateurs. Toutes les agences se mettent ensemble pour une coordination des thématiques ciblées dans une approche de complémentarité. Sur un autre angle, l'évaluation note que les différentes réformes à l'échelle du SNU (ex. exigence de travailler en coordination et avoir des synergies, vision commune via ONE UN) ont favorisé la redynamisation des interventions conjointes et plus de synergie entre les agences et un effort considérable a été fourni notamment à travers les projets conjoints. L'on note une coordination de la planification dans les projets conjoints pour assurer la synergie qui crée une dynamique de travail avec les mêmes cibles. Enfin, l'exemple de synergie d'appui à la partie nationale notamment à travers plusieurs projets conjoints tels que le Programme régional conjoint Sahel⁵⁴ en réponse aux Défis COVID-19, des conflits et changements climatiques au Burkina Faso (SD3C), G5 Sahel (Programme SD3C - G5 Sahel+1) ; le projet « Appui à l'intégration de l'EVI dans les stratégies et programmes sectoriels et le gouvernement ont été salutaires. En termes de visibilité dans le cadre des programmations conjointes, le Groupe de Travail Communication (GTC) joue un rôle très important à travers les conférences, la communication, le partage d'expérience, et même dans la réflexion sur le renforcement de la police et le secteur de la justice, et surtout le GTC présente les agences comme une seule entité.

86. Durant la pandémie de COVID-19, la cohérence des NU a été fortement accrue grâce à une coordination inter-agences pour soutenir le gouvernement dans la gestion de cette crise. A titre d'illustration, le RC/HC s'est engagé au niveau stratégique avec la primature pour la mise en œuvre d'un plan de réponse sanitaire multisectoriel coordonné parallèlement aux opérations humanitaires avec la participation de plusieurs agences. Elles ont participé à la coordination au niveau central, la communication sur les risques et l'engagement communautaire, la fourniture des réactifs, des kits et des équipements critiques pour la prévention et la sensibilisation des communautés dans les localités à haut risque (ex. déplacés internes, écoles, et prisons avec un financement du PBF). L'UNCT a soutenu la formulation d'une stratégie gouvernementale de communication sur les risques et la mise en place d'un numéro sans frais, le programme national de volontaires pour déployer 1 500 volontaires communautaires et le déploiement des équipes mobiles, axées sur la réponse au COVID-19 sur le lieu de travail, y compris la protection de l'emploi. De même, l'UNCT a coordonné la réalisation de l'évaluation de l'impact socio-économique de la COVID-19 dirigée par le MINEFD, l'évaluation de l'impact du COVID-19 sur la situation économique et les droits des femmes en collaboration avec le ministère de l'Action humanitaire, des Affaires sociales et de la Promotion du genre, et enfin, l'UNCT a apporté un soutien financier technique nécessaire pour évaluer l'impact de COVID-19 sur la sécurité alimentaire. Depuis le 2018, le service transversal de l'UNCT a permis de mobiliser 357 Volontaires des Nations Unies de 6 modalités (spécialistes, jeunes, experts, réfugiés, communautaires, universitaires) pour 17 agences des Nations Unies, dont 307 nationaux, 39% femmes, d'âge moyen inférieur à 35 ans, en contribuant à la diversité et à la cohésion sociale ainsi qu'à l'inclusion des plus vulnérables.

87. Cependant, la coordination et la planification conjointe pose un problème dans sa mise en œuvre à cause des contraintes relatives au mandat et mécanismes de gestion interne de chaque agence, même si le PTA du PNUAD est basé sur les activités conjointes organisées par pilier en lien avec les indicateurs préfinis. Ce qui minimise la cohérence des NU. De même, la communication inter-agences est relativement faible dans la mesure où les projets NU portés par certaines agences ne sont pas clairement diffusés comme tel particulièrement au niveau régional et

⁵⁴ Il s'agit par exemple du Programme d'Appui des Nations Unies pour un Développement Intégré dans la Région du Sahel, 2021-2022 (PADI/UN Sahel) impliquant 10 agences.

local, mais plutôt comme un ou des projets des agences. Enfin, les contraintes de ressources humaines et de financement limitent le leadership de la RCO dans le processus de coordination de la cohérence des NU. L'évaluation note par exemple que la RCO dépend encore du PNUD pour la gestion de son financement depuis la réforme du SNU actée le 1^{er} janvier 2019.

Constats – *Coordination et Cohérence (CC)*

CC1 - L'UNCT a significativement développé la complémentarité et la synergie avec les interventions des agences à la conception du PNUAD notamment dans la répartition des interventions par piliers, l'implication des agences et ministères sectoriels. Ce qui a permis à chaque agence de définir son CDP aligné sur le PNUAD. En s'appuyant sur le leadership de la RC/HC, la complémentarité et les synergies d'action ont été soutenues durant la mise en œuvre du PNUAD via les rencontres régulières de l'UNCT, le One-UN, les rencontres de dialogue humanitaire, les PTA conjoints, le travail en équipe via les groupes thématiques, OMT, GTSE, GTGD, GTC, etc. Toutefois, le staff-turnover très régulier au niveau des agences y compris la RCO, le leadership faiblement exprimé du gouvernement compromettent les efforts de synergies et de collaboration. Au niveau de la RCO, la coordination est limitée par l'irrégularité des travaux de mise en commun des contributions des différentes agences.

CC2 - L'UNCT a développé des efforts importants de coordination à travers des réformes du SNU pour réviser les interventions de 4 à 3 piliers, et donc harmoniser des objectifs attribués agences et aux groupes de thématiques. Toutefois, l'absence du document du cadre de coopération révisé ne permet pas de cerner à quel point les interventions du pilier 4 ont été intégrées aux autres piliers. Il existe une incompréhension des rôles des lead et co-lead pour les Solutions Durables et les différentes actions ne sont pas forcément intégrées dans les budgets au niveau des bureaux locaux. La coordination inter-agence est faiblement développée sur le terrain dans la mesure où les projets conjoints ont du mal à fonctionner convenablement surtout lorsqu'ils sont financés par différents donateurs.

CC3 – Des efforts significatifs ont été faits par l'UNCT et HCT en 2020 pour appliquer une approche de résilience et NEXUS dans la programmation et le renforcement des capacités nationales notamment en définissant des résultats/effets collectifs autour des composantes sécurité alimentaire, nutrition, aléas climatiques, paix et sécurité, et la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle. Leur engagement dans des approches inter piliers et multidisciplinaires pour « ne laisser personne de côté » et pour remédier aux inégalités sous-jacentes que produisent les crises constituent une avancée notable. Les projets de promotion de la paix ainsi que des projets humanitaires ont été mis en œuvre suivant une programmation conjointe en s'appuyant sur des mécanismes de résilience existant. Toutefois, il est trop tôt pour apprécier les retombés du NEXUS. Le concept est bien compris, mais une difficulté de coordination ou de management ne permet pas jusqu'ici de faire fonctionner l'approche NEXUS de façon satisfaisante.

CC4 – La cohérence des NU est accrue par plusieurs mécanismes de coordination inter-agences notamment via le développement des partenariats à travers des projets et programmes conjoints, l'adoption des plans de travaux conjoints, les séances de CCA et One-UN, des revues trimestrielles, semestrielles et annuelles organisées pour le suivi des projets et programmes conjoints. En outre, cette cohérence a été fortement accrue grâce à une coordination inter-agences pour soutenir le gouvernement dans la gestion de la pandémie de COVID-19. Nonobstant, le fonctionnement de la plateforme de coordination visant à accroître la cohérence des NU a connu des perturbations avec le changement de contexte sécuritaire et humanitaire avec la mobilité graduelle et régulière des cadres au niveau du gouvernement. Cette cohérence est aussi impactée par des contraintes relatives au mandat et mécanismes de gestion interne de chaque agence, la communication inter-agence limitée au niveau régional et local, les contraintes de ressources humaine et financière pour renforcer le leadership de la RCO.

4.3. Efficacité

Quels progrès ont été réalisés pour atteindre les résultats définis dans le PNUAD au niveau des effets et des produits ?

4.3.1. Analyse des indicateurs de résultats

88. Les indicateurs de résultats ont été analysés sur la base des documents du PNUAD notamment le document de conception (PNUAD 2018-2020)⁵⁵ pour vérifier les statuts pour chaque cible des résultats afin de guider le processus d'estimation de la performance accomplis par l'UNCT vers la réalisation desdits cibles de résultats (Tableau 4). En dehors des indicateurs de résultats qui sont prédéfinis dans le cadre des résultats, les cibles et indicateurs de produits spécifiques sont renseignés et communiqués annuellement. La plupart des indicateurs de résultats (98%) sont SMART avec des cibles spécifiques et des baseline. Ainsi, la mesure et la communication des progrès de résultats sur ces indicateurs devraient être faciles car ils sont presque tous spécifiques. Ce qui pourrait faciliter le processus de rapportage mais aussi et surtout la mesure des progrès vers l'atteinte des résultats escomptés. Au total 53 indicateurs de résultats ont été définis pour mesurer la performance du PNUAD à l'horizon 2021/2022. Le nombre des indicateurs par pilier n'est pas le même et varie selon l'ampleur des activités. Par exemple, le pilier 2 (Qualité, cadre de vie et accès équitable aux droits sociaux) semble plus dense avec près de 51% des cibles d'indicateurs à atteindre (27/53). Toutefois, le nombre de cibles par pilier n'enlève en rien la teneur de chaque domaine d'impact du PNUAD.

Tableau 4 : Analyse des indicateurs de résultats du cadre de coopération

Résultats	Nombre d'indicateurs	Baselines (Oui/ Non)	Cibles définis (Oui/ Non)	Observations
Résultat 1.1	07	Oui	Oui	Tous les indicateurs sont smart
Résultat 1.2	05	Oui	Oui	Tous les indicateurs sont Smarts
Résultat 2.1	06	Oui	Oui	Tous les indicateurs sont smart
Résultat 2.2	12	Oui	Oui	Tous les indicateurs sont Smarts
Résultat 2.3	05	Oui	Oui	Tous les indicateurs sont Smarts
Résultat 2.4	04	Oui	Oui	Tous les indicateurs sont Smarts
Résultat 3.1	07	Oui	Oui (6/7)	Tous les indicateurs sont smart
Résultat 3.2	03	Oui (2/3)	Oui	Tous les indicateurs sont Smarts
Résultat 4.1	02	Oui	Oui	L'indicateur 4.1.2 n'est pas SMART même si le cadre de référence est défini
Résultat 4.2	02	Oui	Oui	Tous les indicateurs sont Smarts
Total (%)	53 (100)	52/53 (98)	52/53 (98)	Presque tous les indicateurs sont Smart

Source : Document de conception du PNUAD 2018-2020.

89. Les entretiens avec l'UNCT soutiennent que le processus de rapportage sur les progrès accomplis peut prendre plusieurs mois. Initialement développé, le processus de compilation des données pour la production des rapports

⁵⁵ La version révisée du document du PNUAD 2020-2022 n'est pas disponible.

narratifs et financiers n'a pas fonctionné de manière convenable dans la mesure où les rapports annuels ne sont pas produits dans les délais et en conformité avec le cadre des résultats. En outre, les données financières ne sont pas toutes conformes et vérifiables, ce qui peut créer des biais et affecter ainsi la fiabilité et l'exactitude des données sur les réalisations des indicateurs de résultats et de produits. Au début de chaque exercice annuel, le RCO partage le modèle de rapport à l'équipe pays des Nations Unies. Chaque agence partage des données/progrès spécifiques sur chacun des domaines de résultats avec le RC. Le RCO compile et consolide les soumissions de l'UNCT par domaines du groupe de résultats et les partage avec les membres du groupe des résultats. Le groupe de résultats examine et renvoie la version révisée au RCO. Le RCO incorpore les commentaires/apports dans le projet de rapport annuel et partage le projet de rapport annuel avec l'UNCT pour examen. L'UNCT renvoie au RC/HC tout commentaire sur le projet de rapport annuel, et le RC/HC partage le rapport annuel final avec l'UNCT pour diffusion. L'évaluation dénote que ce processus n'a pas été suivi durant la mise en œuvre du PNUAD par le RCO qui a la responsabilité d'assurer la coordination et la cohérence des données du cadre de coopération.

90. Depuis 2020, l'examen des rapports annuels et les entretiens avec UNCT permettent de noter que les cibles d'indicateurs de résultats varient considérablement avec l'évolution du contexte sécuritaire et des crises majeures durant la vie du cadre de coopération au Burkina Faso. Toutefois, le système de rapportage « UN-INFO » n'a pas pu être utilisé de manière optimale puisque les données doivent d'abord être regroupées et désagrégées pour refléter les résultats sur le terrain. Ce qui n'est pas toujours le cas. Par conséquent, il est difficile de garantir la qualité des données collectées pour chaque domaine d'impact.

4.3.2. Progrès vers l'atteinte des résultats attendus des piliers du PNUAD

91. En s'appuyant sur les rapports annuels 2018, 2019, 2020 et 2021 pour les trois piliers (1, 2 et 3), l'analyse des progrès vers l'atteinte des résultats est focalisée sur l'estimation du taux de réalisation en évaluant essentiellement le nombre de cibles d'indicateurs de résultats atteints. Le pilier 3 ne dispose pas de rapport annuel 2018. L'analyse des rapports annuels montre que le processus de rapportage ne renseigne pas systématiquement le niveau d'atteinte des indicateurs de résultats et de produits conformément au cadre de résultat prédéfini, mais plutôt sur des cibles d'indicateurs qui ne reflètent pas toujours ceux énumérés dans le cadre des résultats pour certaines piliers/années. Dans ce contexte, il est difficile voire impossible d'évaluer le niveau de performance du PNUAD pour tous les piliers après 4-5 années d'exécution. Tels que présentés dans les tableaux 5, 6 et 7, les cibles d'indicateurs de résultats sont plus ou moins renseignés.

92. Certes, l'examen desdits rapports annuels, les entretiens et des discussions avec les groupes de bénéficiaires révèlent qu'indéniablement l'équipe pays des Nations Unies a fait des progrès significatifs vers la réalisation de ses indicateurs du PNUAD, mais cette performance est difficilement appréciable dans la mesure où les réalisations ne sont pas conformément renseignées par résultat et par produit attendu dans chaque rapport annuel de pilier, exception faite du pilier 2 où des efforts consistants ont été faits pour renseigner le niveau de réalisation de la plupart des indicateurs de résultats. Nonobstant, plusieurs résultats ne sont pas désagrégés par région et par catégories de bénéficiaires.

D) Progrès effectués vers l'atteinte des résultats du pilier 1 : L'efficacité institutionnelle, l'État de droit et la cohésion sociale sont améliorés

93. Le tableau 6 montre que les cibles d'indicateurs du résultat 1.1 ont été atteintes à 88,5% et donc très satisfaisantes, contrairement aux cibles d'indicateurs du résultat 1.2 qui ne sont pas renseignés. L'analyse des rapports annuels du pilier 1 montre que le processus de rapportage n'est pas consistant dans la mesure où ces rapports ne renseignent pas systématiquement sur les efforts de l'UNCT à l'atteinte des cibles d'indicateurs et de produits. A titre d'exemple, le rapport 2020 ne renseigne pas sur le niveau d'atteinte des cibles d'indicateurs de résultat 1.2, mais renseigne sur les cibles de produits pour les deux résultats (1.1 et 1.2) ; tandis que le rapport

annuel 2021 est purement narratif et ne renseigne pas sur les cibles de résultats et de produits. Il est donc difficile voire impossible de déterminer la performance du pilier 1.

94. Cependant, ces rapports ainsi que les entretiens et les FGDs permettent de noter que l'UNCT a fourni des efforts considérables dans la mise en œuvre de plusieurs interventions importantes sur le plan normatif notamment en matière de renforcement des capacités nationales de gouvernance, de paix et de sécurité. L'on note par exemple l'appui technique et l'équipement de la Coordination Nationale de Contrôle des Forces de Police (CONACFP) ; l'élaboration du plan d'action national contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ; l'élaboration des stratégies de lutte contre la corruption et le renforcement des modules de formation sur l'éthique et l'intégrité des forces d'application de la loi (Gendarmerie, Police, Douanes) ; la tenue d'une session de sensibilisation en matière d'éthique et d'intégrité pour l'École Nationale des Sous-Officiers de Gendarmerie ; le développement des procédures opérationnelles standardisées (POS) sur le recueil, la préservation et le partage des informations collectées dans les zones de conflit par le personnel militaire ; la mise en place d'un dispositif d'assistance juridique aux détenus animé par 10 VNU paralégaux ; les actions de renforcement des capacités des pôles spécialisés et des unités d'enquêtes dans la répression des actes de terrorisme et dans la répression des infractions économiques et financières et de la criminalité organisée ; l'installation de 6 portiques de désinfection contre la COVID19 aux niveaux des établissements pénitentiaires et des juridictions de même que des machines de couture pour la production de masques en milieu carcéral ; l'organisation d'une campagne de communication pour susciter des candidatures féminines dans les recrutements aux corps des FDS et de la justice, l'opérationnalisation des mécanismes de gestion et de prévention des conflits en 2020 et 2021 ; la dotation des structures nationales et locales en charge de la planification et du suivi des programmes et projets de développement en compétences en planification et suivi de programmes en lien avec les ODD ; la finalisation du PNDES II et des différentes stratégies nationales (genre, protection sociale, et droits humains⁵⁶) ; l'élaboration de 2 cartographies des acteurs de développement des régions du Sahel et du Nord vise à favoriser des synergies d'actions des différents partenaires au développement intervenant dans ces régions ; l'opérationnalisation de la Composante Police de la Force Conjointe du G5 Sahel avec l'appui en matériels et équipements à la Brigade Spéciale des Investigations Antiterroristes et de lutte contre la criminalité organisée (BSIAT) et la Brigade prévôtale de gendarmerie, l'Unité Spéciale d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (USIGN), l'Unité d'Intervention de la Police Nationale (UIPN) et les Escadrons de la Gendarmerie Mobile (EGM), la Police Technique et Scientifique (PTS). La formation des agents de police et de gendarmerie sur l'utilisation des Kits anti-drogues et précurseurs. En matière de renforcement de la confiance entre les populations, les FDS et les acteurs judiciaires, l'UNCT a également contribué au renforcement par la mise en place de 8 VNU Communautaires dans 8 communes.

95. Par ailleurs, plusieurs avancées ont été enregistrées en matière de protection de l'enfant et de la mère, par la mise en place d'un cadre légal et politique avec une attention particulière à l'enregistrement des naissances, les MGF, les ME, les violences, les PFTE et la justice pour mineurs grâce à l'appui du SNU, notamment l'adoption du Code de procédure pénale, la mise en place de 12 formateurs nationaux sur la prise en charge de la violence contre les enfants recrutés et exploités par les groupes armés, y compris les groupes désignés comme terroristes ; la validation de la stratégie nationale protection de l'enfant 2019-2023 et son plan d'action chiffré 2019-2021 ; la stratégie nationale 2019-2023 pour mettre fin aux pires formes de travail des enfants et son plan d'action opérationnel chiffré ; la signature par le Gouvernement du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique ; la validation du Code des personnes et de la

⁵⁶ En matière de droits de l'homme, l'UNCT a octroyé un appui technique et financier à la CNDH dans le cadre de la finalisation d'un rapport biennuel 2019-2020 sur la situation des droits de l'homme, et le développement des modules de formation des jeunes moniteurs des droits de l'homme dans les régions sensibles (telles que le Sahel et l'Est).

famille ; l'élaboration de la stratégie nationale Genre (2020-2024) dont l'axe 1 adresse les questions de violences basées sur le genre ; et la validation d'un référentiel national pour la mise en place et le fonctionnement de cellules communautaires de protection de l'enfant (CCPE). De même, les interventions du PNUAD ont permis l'élaboration et l'adoption d'un protocole d'intervention national sur les mutilations génitales féminines et d'un deuxième plan opérationnel chiffré 2019-2021 pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale 2016-2025 pour mettre fin au mariage des enfants. Dans le domaine de la lutte contre les MGF et les ME, plusieurs actions ont été menées en vue du renforcement des capacités des institutions nationales et de la société civile pour la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre et pour l'autonomisation des femmes et des filles. Les régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Nord, et du Plateau central ont été particulièrement ciblées. En matière de rapportage et de gestion de l'information, un appui a été apporté dans la finalisation du 5e-6e rapport d'Etat sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce rapport a été validé par le Gouvernement et soumis au Comité des droits de l'enfant. Un appui a également été apporté pour la production de 3 annuaires statistiques au profit des Ministères en charge de la justice, de la sécurité, de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire.

Tableau 5 : Progrès atteints pour le pilier 1 – Efficacité institutionnelle, Etat de droit, cohésion sociale, sécurité et paix durable (Lead PNUD et UNFPA)

Indicateurs	Baseline (Référence)/ Cibles	Réalizations				Performance (%)	Observations	Agences UN
		2018	2019	2020	2021			
Résultat 1.1 – L'efficacité des institutions est améliorée et les populations du Burkina Faso, en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un Etat de droit								
1.1.1. Qualité globale des institutions nationales (CPIA)	3,6 (2015) /4,8	4,5	3,6	3,5	ND	3,87 (80,5%)	Très satisfaisant	PNUD, UNFPA, UNHCR, UNICEF, UNHCD, ONUDC, UNESCO, DPA, UNOWA S, OIM PVNU
1.1.2. Indice de perception de la corruption	38/100 (2015) /(38/100)	41/100	40/100	40/100	42/100	40,75 (107%)	Très satisfaisant	
1.1.3. Taux de mise en œuvre des recommandations de l'EPU	35% (2015) /45%	90	ND	60	ND	75,5%	Très satisfaisant	
1.1.4. Proportion des personnes vulnérables ayant accès aux services de justice y compris les mineurs en conflit avec la loi	70% (2016) (mineurs + femmes) /80%	1088 (69)	489 (8)	799 (58 filles, 170 F et 571 H)	78% (non désagrégées)	53,2%	Satisfaisant	
1.1.5. Perception des risques de conflits en pourcentage	60,3% (Nat) /39,6%	54	ND	ND	93,5	74%	Satisfaisant	
1.1.6. Indice Ibrahim pour la gouvernance en Afrique	52,2/100 (2015) /(65/100)	58/100	65/100	54/100	54	57.8/100 (91%)	Très satisfaisant	
1.1.7. Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance multi secteurs suite à un conflit	2145 (2017) /1839	10,000	1,900	1,839	150,000	+100%	Très satisfaisant	
Moyenne (2018 – 2021)						92,5%	Très satisfaisant	

Résultat 1.2 - Chaque enfant et chaque femme des groupes les plus vulnérables à risque ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations sont mieux protégés dans un environnement familial, communautaire et institutionnel renforcé							
1.2.1. Taux d'enregistrement des naissances pour les enfants de 0 à 5 ans (filles et garçons)	T : 79,2% G/F (81,6%/76,9%) / (T : 90% G: 90% F: 90%)	83	ND	ND	ND	ND	ND
1.2.2. Prévalence des violences faites aux enfants au sein des communautés et à l'école	Communauté : 83,6% Ecole: 53,8% / (70% Ecole: 45%)	79 & 51	ND	ND	ND	ND	ND
1.2.3. Prévalence de l'excision chez les filles de 0 à 14 ans	11,3% (EMC 2015) / (9%)	10,3	ND	ND	ND	ND	ND
1.2.4. Pourcentage de filles de 20-24 ans en union avant 15 ans	8,9% (EMC-MDS 2015) / (7%)	8,9	ND	ND	ND	ND	ND
1.2.5. Pourcentage de filles de 20-24 ans en union avant l'âge de 18 ans	51,3% (EMC-MDS 2015) / (46%)	50	ND	ND	ND	ND	ND
Moyenne (2018 – 2021)						ND	ND

UNICEF,
UNFPA,
UNHCR,
PVNU
OMS,
UNESCO

Source : Equipe d'évaluation

Légende : Moins de 25% = Très insatisfaisant
50 – 75% = Satisfaisant

25 – 50% = insatisfaisant (25 – 50 %)
Plus de 75% = Très satisfaisant

II) Progrès vers l'atteinte des résultats du pilier 2 : La protection sociale est renforcée et la prestation des services sociaux de base est améliorée

96. Le pilier 2 connaît une performance assez significative dans la mesure où des progrès importants ont été accomplis pour l'atteinte de toutes les cibles d'indicateurs de résultats, à l'exception du résultat 2.1 jugé satisfaisant (Tableau 6). En effet, des efforts considérables sont nécessaires pour améliorer le taux de préscolarisation (indicateur 2.1.1) et le taux de transition post-primaire (indicateur 2.1.3) dans les performances sont insatisfaisantes (36 et 47% respectivement). Plusieurs cibles d'indicateurs du résultat 2.2 et 2.4 ont été largement atteintes voire même dépassées et le taux moyen d'exécution est très satisfaisant.

97. La revue des rapports annuels permet d'affirmer que des réalisations considérables ont été effectuées dans le cadre du pilier 2. A titre d'illustration, l'UNCT a soutenu significativement le gouvernement dans l'amélioration de la qualité de l'éducation. Plusieurs nouvelles écoles ont été transformées en Ecoles de Qualité Amies des Enfants (EQAmE) dans les régions les plus affectées par la crise sécuritaire notamment dans des régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel, de l'Est et du Nord (ex. renforcement de capacités sur les curricula de l'éducation en situations d'urgence). Plusieurs autres interventions de renforcement de capacités institutionnelles ainsi que des acteurs-clés du système éducatif burkinabé ont été déployés en appui au Ministère de l'Éducation Nationale, de la Promotion des Langues Nationales. En 2021, un nombre total de 76 066 élèves du préscolaire, du primaire et post-

primaire des régions du Sahel et de l'Est ont bénéficié d'une éducation de qualité selon les standards EQAmE. De même, 47 000 élèves des EQAmE du Séno et du Soum ont bénéficié de la cantine scolaire.

98. En matière de santé, l'institutionnalisation de la Prise en charge intégrée des maladies au niveau communautaire (iCCM) a été renforcée par un vaste transfert de tâches aux agents de santé communautaires pour répondre aux besoins dans les régions à défis sécuritaires. Dans les sept régions les plus défavorisées où est déployée l'iCCM, une campagne de rattrapage du vaccin contre la polio a permis de vacciner 1 980 983 enfants âgés de 3 à 5 ans (104,37 %). L'UNCT a fourni des équipements adaptés au Ministère de la Santé pour soutenir les programmes de vaccination notamment, de grandes chambres froides et de congélation, 700 équipements de chaîne du froid à entraînement solaire, 5 réfrigérateurs à ultra-basse température pour les vaccins Pfizer contre la COVID-19, 736 motos, des vaccins de routine et des consommables. Au dernier trimestre 2021, les couvertures administratives étaient de 98,9 % pour le Penta3 et de 99,9 et 88,6 % pour la première et la deuxième dose du vaccin contre la rougeole et la rubéole. Le vaccin COVID-19 a atteint 4,2 % de la cible. Le plan national de déploiement du vaccin COVID-19, la stratégie nationale de vaccination 2021-2025 alignée sur le programme de vaccination 2030 (IA30) ont été élaborés. Un réseau SONU constitué de 205 maternités sur l'ensemble du territoire national a été mis en place.

99. Dans trois régions à fort défis sécuritaires, le SNU a renforcé les efforts d'éducation et d'information sur la santé et le bien-être des adolescents et des jeunes sous le leadership du MENAPLN pour le maintien des filles et surtout celles en situation de handicap dans les écoles. D'autres réalisations comprennent : la conduite de l'étude sur l'intégration bidirectionnelle SR/VIH ; le dépistage du VIH ; la lutte contre les Maladies Non Transmissibles (MNT) ; la mise en place de 413 clubs d'adolescents dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Sahel, du Centre-Nord, du Centre-Est, du Centre et du Centre-Ouest ; la formation de 751 personnes pour créer un environnement favorable à la promotion des services de Santé Reproductive des Adolescents et Jeunes (SRAJ) ; l'appui de 450 leaders coutumiers et religieux (110 femmes et 340 hommes) de la Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Nord, Sahel et Est touchés par les sessions de plaidoyer pour leur adhésion et engagements en faveur des droits en matière de santé sexuelle et reproductive au profit de tous.

100. En outre, les PTF ont contribué techniquement et financièrement à l'élaboration du nouveau plan national de développement sanitaire (PNDS 2021-2030). Plusieurs autres documents stratégiques et opérationnels concernant la vaccination, la santé communautaire, l'urgence, la communication, le suivi et l'évaluation ont été élaborés, tels que le plan d'urgence des hôpitaux publics dans le cadre du COVID-19, le plan d'action genre du ministère de la santé 2021-2023, et le document de programmation des dépenses pluriannuelles 2022-2024 ; l'adoption du Cadre stratégique de lutte contre le VIH et les IST pour la période 2021-2025 ainsi que le plan opérationnel national multisectoriel pour la période 2021-2025 ; la révision et la validation du guide technique de la tuberculose chez l'enfant pour prendre en compte les dernières recommandations de l'OMS ; la révision et la validation du guide technique TB-VIH ; la finalisation et la validation du guide de surveillance du paludisme au Burkina Faso ; l'élaboration du protocole pour la conduite de l'étude interventionnelle sur la capacité de surveillance et de riposte du pays pour lutter contre le paludisme dans différents contextes ; la stratification de la qualité de la prise en charge du paludisme au-delà du district sanitaire ; la mise en place du dépôt de données paludisme en lien avec le DHIS2 pour une meilleure analyse des données pour une prise de décision ; la production des bulletins de veille de surveillance du paludisme ; l'élaboration du plan et des outils de mise en œuvre de la campagne de distribution universelle des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action.

101. En matière de nutrition, l'UNCT a également soutenu la « Technical Secretariat for Food and Nutrition » (STAN) pour la réalisation de la cartographie des interventions et des parties prenantes ; l'appui technique et financier à la direction de la nutrition pour le renforcement de capacités des acteurs et la conduite de l'analyse IPC/Malnutrition aigüe en novembre 2021 ; et l'appui à la formulation du Plan National de Réponse aux Urgences

de Sécurité Sanitaire des Aliments (PNRUSSA) ; et l'appui technique et financier au Secrétariat permanent pour l'élaboration de son Plan d'action triennal 2022-2024.

Tableau 6 : Progrès atteints pour le pilier 2 – La protection sociale est renforcée et la prestation des services sociaux de base est améliorée (UNICEF & OMS)

Indicateurs	Baseline (Référence) /Cibles	Réalizations				Performan ce (%)	Observations	Agences UN
		2018	2019	2020	2021			
Résultat 2.1 – D'ici à 2020, davantage d'enfants et de jeunes issus des groupes vulnérables, particulièrement les filles et les enfants en situation de handicap, d'urgence, ont accès et achèvent une éducation de base et une formation professionnelle de qualité, particulièrement dans les régions du Sahel et de l'Est								
2.1.1. Taux de préscolarisation	Nat: 2.9 G: 2.9 F: 2.9 (Nat 15 G : 15 F : 15)	4,1	5,2	6	6,2-	5,38 (36%) Non désagrégé	Insatisfaisant	OMS, UNICEF, UNFPA, PAM, FAO, UNHCR, UNESCO
2.1.2. Taux brut de scolarisation au primaire	Nat: 86,1 G: 85,9 F: 86,4 (Nat: 95 G : 95; F : 95)	90,7	88,8	86,6	86,1-	88,05 (92,7%) Non désagrégé	Très satisfaisant	
2.1.3. Taux de transition primaire post primaire	Nat: 65.79 G : 67.74 F: 63.94 (Nat: 95, G : 95, F : 95)	49,9	45,7	40,3	42,9-	44,7 (47%) Non désagrégé	Insatisfaisant	
2.1.4. Taux d'achèvement au post primaire	Nat: 29,2; G : 29,8, F : 28,6 (Nat : 38,2 G : 38,2, F : 38,2)	40,6	38,9	39	36,7-	38,8 (102%) Non désagrégé	Très satisfaisant	
2.1.5. Pourcentage d'élèves du secondaire dans un système d'enseignement et de formation techniques professionnels	Nat : 2,83% F : 2,56% (Nat : 16% F : 16%)	2,2	2,4	2,7	ND	2,43 (86%) Non désagrégé	Très satisfaisant	
2.1.6. Taux d'alphabétisation	Nat : 34.5 H : 44.3, F : 26.1 (Nat : 60 H : 60, F : 60)	ND	29,7	ND	ND	86% (Non désagrégé)	Très satisfaisant	
Moyenne (2018 – 2021)						74,2	Satisfaisant	
Résultat 2.2 – D'ici à fin 2020, chaque homme, chaque femme en âge de procréer, chaque nouveau-né, chaque enfant et chaque adolescent(e) ont un accès équitable et utilisent de façon accrue des services de santé de qualité (santé sexuelle et reproductive, maladies transmissibles y compris le VIH/Sida et maladies non transmissibles...)								
2.2.1. Taux d'accouchement assisté par un personnel de santé qualifié	79,8% (2015) /90%	83,1	79	77,2	59,7	74,75 (94%)	Très satisfaisant	OMS, UNICEF, UNFPA, ONUSIDA, PVNU UNHCR, PAM, AIEA
2.2.2. Prévalence contraceptive moderne chez les 15-49 ans	22,5% (2015) /31;5%	ND	ND	ND	32	102%	Très satisfaisant	

2.2.3. Indice synthétique de fécondité	5,4 (2015) /4,7	ND	ND	ND	5,4	100%	Très satisfaisant	
2.2.4. Taux de transmission résiduelle du VIH	8,2% (2016) / 2	4,26	4,33	5,23	5,68	4,87 (59%)	Satisfaisant	
2.2.5. Nombre de PVVIH sous traitement ayant une charge virale supprimée	14% (2016) / 90	ND	ND	ND	42,57	304% (Non désagrégé)	Très satisfaisant	
2.2.6. Proportion de personnes adultes atteintes de SIDA et éligibles pour le traitement ARV et qui sont sous ARV	60% (2017) / 90	ND	ND	ND	65,48	109% (Non désagrégé)	Très satisfaisant	
2.2.7. Proportion d'enfants infectés éligibles pour traitement et qui sont sous ARV	37,4% / 70	ND	ND	ND	27	72,2% (Non désagrégé)	Satisfaisant	
2.2.8. Taux de létalité du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans	1,5% (2016) / <1%	1,5	1,4	1,4	1,3	1,4 (93) (Non désagrégé)	Très satisfaisant	
2.2.9. Incidence du paludisme confirmé (pour 1000 habitants)	380 (2015) / 230	591	580,8	527	437	534 (141%) (Non désagrégé)	Très satisfaisant	
2.2.10. Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 3	103% (2016) /100	100	100	98,7	99,58	99,57 (97%) Non désagrégé	Très satisfaisant	
2.2.11. Taux de couverture en vaccin contre la rougeole-Rubéole (RR)	99,9% (2016) /100	100	99	97,9	99	99 (99%) Non désagrégé	Très satisfaisant	
2.2.12. VAT2+ chez les femmes enceintes	93,1% (2016) /100	92	90	68,5	84,19	83,7 (90%)	Très satisfaisant	
Moyenne (2018 – 2021)						112%	Très satisfaisant	
Résultat 2.3 - D'ici à 2020, les enfants de moins de 5 ans, les jeunes, les adolescents et les femmes ont un accès équitable aux interventions services multi sectorielles en nutrition								
2.3.1. Pourcentage d'allaitement maternel exclusif chez les moins de 6 mois	55% (ENN 2016) /70	55,8	59	64,3	69,6	62,2 (89%)	Très satisfaisant	OMS, UNICEF, UNFPA, PAM, FAO, UNHCR, AIEA
2.3.2. Pourcentage de femmes en âge de procréer ayant un score de diversification alimentaire au moins égal à 5	ND /40	15,2	13,8	17,5	15,9	15,6 (39%)	Insatisfaisant	
2.3.3. Pourcentage d'alimentation minimum acceptable chez les 6-23 mois	20,9 % (ENN 2015) /25	18	17,4	21,9	23,9	20,3 (97%)	Très satisfaisant	
2.3.4. Prévalence de la malnutrition chronique	27,3% (2016) /15	25	25,4	24,9	21,6	24,2 (88,7%)	Très satisfaisant	

2.3.5. Prévalence de la malnutrition aigüe globale	7,6% (2016) /< 5%	8,5	8,1	9,1	9,7	8,85 (116%)	Très satisfaisant	
Moyenne (2018 – 2021)						86%	Très satisfaisant	
Résultat 2.4 - D'ici à 2020, les populations ont un accès accru à l'eau potable et à l'assainissement et un environnement sans défécation à l'air libre en milieu rural et péri-urbain et vivent dans un cadre de vie décent								
2.4.1. Pourcentage de la population qui pratique la défécation à l'air libre	60% (rural, JMP 2017) /60	48	ND	40	40	43 (71)	Satisfaisant	UNICEF, ONU-HABITAT, UNHCR, AIEA, UNESCO PVNU
2.4.2. Pourcentage de personnes avec accès permanent à l'assainissement de base	28% (Rural, JPM 2017) /28	22,6	23,6	25,3	26,7	24,55 (88%)	Très satisfaisant	
2.4.3. Taux d'accès de la population à l'eau potable	48% (Rural, JMP 2017) /48	74	75,4	76,4	76,2	75,5 (157%)	Très satisfaisant	
2.4.4. Proportion des populations vivant dans les zones d'habitat spontanées	10% (2015) /10	ND	ND	ND	ND	ND	-	
Moyenne (2018 – 2021)						105,3%	Très satisfaisant	

Source : Equipe d'évaluation

Légende : Moins de 25% = Très insatisfaisant
50 – 75% = Satisfaisant

25 – 50% = Insatisfaisant (25 – 50 %)
Plus de 75% = Très satisfaisant

III) Progrès vers l'atteinte des résultats du pilier 3 : Une croissance économique inclusive et des moyens de production durables sont promus

102. L'analyse des rapports annuels du pilier 3 montre que les données disponibles ne permettent pas d'apprécier la performance du PNUAD dans la mise en œuvre des interventions de ce pilier. En effet, les rapports ne renseignent pas systématiquement sur les cibles d'indicateurs de résultats et de produits. A titre de référence, le rapport 2021 renseigne sur les cibles d'indicateurs de produits mais pas sur les cibles d'indicateurs de résultat 3.2 ; et très peu sur le résultat 3.1 (Tableau 7). Des efforts substantiels sont également nécessaires pour produire des rapports annuels qui répondent au cadre des résultats dans la mesure où les rapports existants sont purement des rapports narratifs qui ne répondent pas aux résultats attendus.

103. Toutefois, la revue documentaire de ces rapports annuels et les entretiens individuels relèvent des avancés dans les efforts de l'UNCT pour soutenir le gouvernement dans la promotion des modes de production et de consommation durables. L'on relève par exemple l'appui à la mise en place d'une base de données actualisée sur l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que sur les moyens d'existence à travers l'institutionnalisation de la publication d'un bulletin bimensuel de sécurité alimentaire d'analyse de risques. L'UNCT a soutenu l'appui à la souscription d'environ 5000 petits producteurs à la micro-assurance agricole indicielle. En matière de création d'emplois décents au profit des jeunes et les femmes, l'UNCT a contribué à la mise en œuvre de l'initiative CASH AGR pour renforcer le capital productif et améliorer les revenus des ménages. A Kaya et à Fada par exemple, les FDGs et les visites de terrain ont permis de noter que ce Cash AGR a permis aux jeunes et aux femmes de mettre en place de microprojets porteurs surtout dans la transformation et la

commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux, le développement des métiers locaux comme la coiffure et la couture.

104. Par ailleurs, trois études ont été réalisées dans le cadre du développement des chaînes de valeur portant sur les chaînes de valeur à fort potentiel d'emploi, les opportunités de formation professionnelle de courte durée et les travaux verts basés sur les technologies locales à haute intensité de main-d'œuvre. Le processus de validation a permis de dégager les chaînes de valeur à fort potentiel d'emploi dans les localités de Kaya, Fada N'Gourma et Ouahigouya, notamment la pomme de terre, la tomate, l'oignon, l'embouche bovine et ovine. En matière de réhabilitation, de restauration et aménagement des terres, plusieurs milliers d'ha de terres agricoles ont été restaurés grâce à l'approche de gestion durable des terres soutenue par un appui en « cash for work ». De même, l'UNCT en collaboration avec le gouvernement dans le cadre de la promotion d'une production durable et respectueuse de l'environnement, a initié le processus de mise en place de la plateforme nationale et sous-régionale de gestion durable des terres à l'issue d'un symposium international sur la gestion durable des terres. Ce qui a permis de récupérer 21 081 ha et 12 944 ha de terres dégradées respectivement en 2020 et en 2021 à travers la mise en œuvre des techniques CES/DRS. Plusieurs autres contributions ont été fournies par l'UNCT pour renforcer la production animale (chaîne de valeur animale), la lutte contre la Fièvre Aphteuse en Afrique de l'Ouest, la surveillance des maladies animales et la protection zoo-sanitaire du bétail. Une stratégie nationale de lutte intégrée contre la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) a été adoptée.

105. En matière de protection sociale et de sécurité alimentaire, l'UNCT a contribué à renforcer la résilience des ménages vulnérables via un accompagnement en intrants et équipements de production végétale (production pluviale et maraîchère) au profit de 41 615 ménages entre 2020 et 2021 (soit 18 150 pour la production vivrière et 23 465 pour la production maraîchère). La résilience des ménages vulnérables a été améliorée à travers la reconstitution et la consolidation du capital animal avec la fourniture à 1 200 ménages vulnérables de noyaux de petits ruminants composés de 1050 ovins d'embouche et de 2 590 noyaux reproducteurs, soit 3 600 petits ruminants. Sur un plan plus stratégique, l'UNCT a permis aussi au Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) d'élaborer trois rapports annuels de suivi (2018, 2019, 2020) de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) et au Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles (SP/CPSA) d'élaborer le troisième Rapport de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Malabo. De même, d'autres politiques nationales ont été développées, notamment la formulation d'un nouveau plan d'investissement agricole intitulé « Plan stratégique national d'investissement du secteur agro-sylvo-pastoral (PNIASP) » pour la période 2021-2025, la formulation de 13 plans d'actions Régionaux opérationnels (PARO) soit un PARO pour chaque région administrative du pays ; l'adoption du Plan d'action triennal 2022-2024 de l'Initiative Présidentielle « Assurer à chaque enfant en âge scolaire au moins un repas équilibré par jour » à travers l'organisation de deux ateliers du Comité technique de suivi de l'Initiative présidentielle.

106. Enfin, l'UNCT a collaboré avec le gouvernement dans la mise en œuvre du plan de préparation aux catastrophes et aux urgences. Dans ce cadre, l'UNCT a contribué au renforcement du dispositif national et régional d'alerte précoce à travers la formation de 112 agents dont 17 femmes sur le mécanisme de réponse rapide en 2021. Ce renforcement de capacités a permis aux SAP relais du Centre Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel d'avoir de nouvelles compétences en évaluation rapide des moyens d'existence. En outre, une étude d'évaluation du statut agro-écologique des ménages agropasteurs réalisée dans 16 communes réparties en trois régions (Boucle du Mouhoun, Centre-Ouest, Hauts-Bassins) permet de contribuer à l'amélioration de la résilience climatique des communautés agro-sylvo-pastorales et de réduire les risques de conflits relatifs à l'utilisation des ressources naturelles partagées, en utilisant des outils innovants à savoir le « *Tool for Agroecology Performance Evaluation (TAPE)* » et la « *Cartographie des Machés Territoriaux (CMT)* ». Afin de permettre à la partie nationale de saisir les opportunités de mobilisation des fonds climat, en particulier les fonds d'Adaptation et le Fonds Vert Climat,

la FAO a organisé une formation de renforcement des capacités sur la finance verte et climatique au profit de 8 représentants des Directions générales des études et des statistiques sectorielles (DGESS) en charge de l’environnement, de l’agriculture et de l’élevage et de certains partenaires de la Direction générale de la coopération (DGCOOP) et de la Primature. Aussi, les capacités des acteurs du dispositif de collecte des données sur les ressources pastorales et des agents du système de réseau de surveillance épidémiologique (RESUREP) ont été renforcées à travers la mise à disposition de téléphones portables à la DGEAP

107. Cependant, l’évaluation note qu’il y a de moins en moins de suivi de la part des agences. Ce constat est visible par exemple dans la disparité des informations et la difficulté des agences de produire des rapports bilan, ou encore de remonter les informations et pour imposer certaines orientations particulièrement sur le paquet d’interventions en matière de renforcement des capacités. A titre d’illustration, les entretiens de groupes d’avec les bénéficiaires à Bobo-Dioulasso, à Kaya et Dori montrent que parfois, des formations sont conduites sans remise de kits et outils d’accompagnement, et aucun suivi n’est fait pour remédier à ces manquements pendant plusieurs mois.

Tableau 7 : Progrès atteints pour le pilier 3 – Relèvement économique et durable (FAO & PAM)

Indicateurs	Baseline (Référence)	Réalizations					Performance (%)	Observations	Agences UN
		2018	2019	2020	2021				
Résultat 3.1 - D’ici à fin 2020, les populations, notamment les jeunes et les femmes dans les zones d’intervention (urbain/rural) accroissent leur revenu, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire									
3.1.1. Nombre de jeunes et de femmes ayant bénéficié d’emplois verts créés (micro-entreprise)	6 000 (2015) /50 000	7 (509 dont 352 femmes)	5 (212 dont 130 femmes)	5 (micro-entreprises)	ND	5,6 (94%)	Très satisfaisant	PNUD, UNICEF, PNUE, UNHCR, FAO, OIT, ONUDI, PVNU/, PAM, UNFPA, OMS, OIM, ONU-HABITAT, UNITAR, UNCDF, UNESCO, AIEA	
3.1.2. Taux de couverture des besoins céréaliers	96% (2015) /140%	173,1	140	102	ND	138,4 (98,8)	Très satisfaisant		
3.1.3. Taux de commercialisation des produits agricoles (y compris cultures de rente)	25% (moyenne 2005-2010) /37,5%	25	37,5	ND	ND	31,25 (83,3)	Très satisfaisant		
3.1.4. Proportion des ménages ayant accès aux services énergétiques modernes	3% (2015) /30%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
3.1.5. Proportion des espaces de conservation sous aménagement	25% (2015) /31%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
3.1.6. Superficies des terres dégradées des zones protégées récupérées (hectares)	10.500 ha (2014) /25 000ha	10 500	20 000	24 977	ND	18,492 (74%)	Satisfaisant		
3.1.7. Nombre de personnes en situation d’insécurité alimentaire Phase 2	1 788 787 (CH mars 2017) /894 300 (50% de reduction)	676 200	ND	1 786 629	ND	ND	ND		

Moyenne (2018 – 2021)						87,53%	Très satisfaisant	
Résultat 3.2 - D'ici à fin 2020, les populations les plus fragiles économiquement et socialement, à mobilité ou non, en particulier les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées sont couvertes par des mécanismes de protection sociale								
3.2.1. Proportion des personnes marginalisées identifiées insérées dans le registre unique	3% /35%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	PNUD, PNUE, UNICEF, FAO, UNFPA, OMS, OIT, UNITAR, OMS, OIM, UNCDH, ONU-HABITAT, UNCDF, UNESCO, IAEA PVNU
3.2.2. Nombre d'enfants et d'adolescent-e-s vulnérables à risque de violence, d'exploitation et d'abus ayant bénéficié d'un mécanisme de protection sociale.	0 /(1000/an)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
3.2.3. Pourcentage des Plan communaux de développement (PCD) intégrant la protection sociale et protection de l'enfant	0% /30%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Moyenne (2018 – 2021)						ND	ND	

Source : Equipe d'évaluation

Légende : Moins de 25% = Très insatisfaisant

50 – 75% = Satisfaisant

25 – 50% = Insatisfaisant (25 – 50 %)

Plus de 75% = Très satisfaisant

IV) Performance globale du PNUAD

108. En somme, l'évaluation ne peut établir une appréciation de la performance globale du PNUAD sur les trois piliers en termes de pourcentage de réalisation faute des rapports annuels qui renseignent systématiquement sur les cibles d'indicateurs conformément au cadre des résultats. Des efforts considérables sont nécessaires sur les trois piliers pour produire des rapports qui fournissent des données de réalisation des produits et des effets. Cet exercice est primordial afin de permettre à l'UNCT de pouvoir informer sur le niveau d'exécution réel des interventions mises en œuvre dans ce cadre de coopération. Ce faisant, il est souhaitable que les données de références soient désagrégées, pour permettre de mesurer/évaluer les améliorations sur la base des résultats fournis par les agences aux leads de chaque pilier. Les entretiens individuels avec les agences révèlent que le reporting étant calqué sur le PNUAD au niveau stratégique et par pilier, les résultats n'apparaissent pas désagrégés dans la plupart des cas.

Dans quelle mesure les interventions du PNUAD ont-elles atteint les groupes laissés pour compte ou risquant de l'être, conformément à l'objectif primordial du PNUAD ?

109. L'analyse des rapports annuels et les entretiens (individuels et de groupes) complétés permettent d'affirmer que le PNUAD a significativement contribué à l'amélioration de l'agenda nationale en matière de prise en compte des priorités des groupes laissés pour compte ou à risque de l'être surtout les plus vulnérables. En effet, l'UNCT a adopté une approche basée à la fois sur le principe de "Ne laisser personne de côté" et sur l'égalité des sexes. Les plus vulnérables constituent généralement la base du ciblage des interventions. Toutes les agences travaillent avec le fichier des personnes vulnérables de l'action sociale constituées des

ménages pauvres et très pauvres, les PDI, les réfugiés, les personnes vivant avec un handicap, avec un focus sur les enfants et les femmes. Ainsi, plusieurs interventions sont basées sur la vulnérabilité et non pas le statut des personnes qu'ils soient des femmes, des hommes, des déplacés, etc. Cependant, pour favoriser la cohésion sociale et le vivre ensemble, des populations hôtes ont été impliquées.

110. Spécifiquement, une approche communautaire a été adoptée avec la prise en compte de la dimension « Redevabilité » pour la mise en place d'un certain nombre de comités (comité de gestion et comité de plaintes) qui s'assure de la bonne planification et mise en œuvre du projet. Les personnes s'estimant lésées peuvent recourir au comité de plaintes pour déposer leurs plaintes qui seront traitées. De même, d'autres agences ont également utilisé et mis en œuvre une approche de planification participative - incluant différents secteurs, mais aussi incluant les populations locales et déplacées. Ensuite, un ciblage est réalisé à travers la méthode HEA (analyse basée sur l'économie des ménages) qui permet de catégoriser les différents ménages, du plus pauvre au plus nanti avec l'appui des ménages eux-mêmes. Des témoignages ont été recueillis auprès de certains leaders communautaires qui confirment l'implication de toutes les couches de la population y compris les PDI au ciblage. Certaines interventions ciblent les enfants malnutris, les femmes enceintes et allaitantes, les populations en insécurité alimentaire, les victimes des MGF et des VBG, et les enfants victimes du mariage précoce. D'autres interventions ciblent les petits agriculteurs et éleveurs pratiquant l'agriculture de subsistance et l'agriculture familiale. D'autres appuis ciblent spécifiquement les réfugiés et les PDI, les personnes vivant avec un handicap, les femmes et jeunes, et les malades de COVID 19. Certaines agences travaillent pour les enfants en mobilité irrégulière, les enfants non accompagnés et les réfugiés. Des services juridiques sont fournis en faveur des détenus et des personnes indigentes sans accès aux services des avocats et des huissiers. La société AES partenaire du SNU intervient au profit des populations rurales de 12 localités sélectionnées en milieu rural, défavorisées par rapport au milieu urbain en ce qui concerne la fourniture en électricité. Aussi, Certaines agences ont appliqué une "area-based approach" afin de garantir des environnements de vie pour tous les individus.

111. Par ailleurs, l'UNCT a apporté un renforcement et une amélioration des cadres normatifs, règlementaires, des réformes et appuis multiformes aux politiques sectorielles, juridiques et/ou institutionnels des questions liées au genre. En effet, des avancées en matière de cadre législatif (promotion du genre, protection de l'enfant, la loi sur la parité, un répertoire sur le genre existe sur le portail du ministère de l'action humanitaire, enfants associés aux GANE) et l'accompagnement des structures ont été réalisés. L'analyse des rapports des agences montre que ces principes sont intégrés dans l'élaboration des notes conceptuelles, conformément aux plans stratégiques qui intègrent systématiquement ce principe dans la programmation et dans la mise en œuvre des activités avec un système de collecte des données désagrégées par sexe, âge, handicap, statut de déplacement et etc. Plusieurs projets ont permis de mobiliser des fonds pour développer des activités de prévention et de réponse en faveur des personnes déplacées internes, les survivant-e-s de VBG, les femmes, les adolescents et les jeunes notamment au Sahel, l'Est, Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Hauts-Bassins et au Nord. Cependant, il est difficile d'appréhender le progrès vers l'atteinte des cibles d'indicateurs de ce résultat faute de données désagrégées systématiquement par région/localité.

112. Pour renforcer les mécanismes de résilience économique dans une approche communautaire, l'UNCT a apporté un appui financier aux DRS du Sahel, Nord et Centre Nord pour la mise en place et le fonctionnement des GASPA en vue de soutenir l'ANJE y compris l'ANJE en situation d'urgence dans les districts sanitaires de Dori, Djibo, Séguénéga, Gourcy, et Boulsa. Dans les régions du Sahel, Nord et Centre Nord, l'UNCT a formé/sensibilisé plus de 4200 ménages sur les liens entre les moyens d'existence (Production agricole, Sécurité alimentaire, Nutrition et Santé) afin de rendre sensibles à la nutrition le soutien des moyens d'existence des ménages vulnérables. Parallèlement aux activités communautaires (santé/VIH, fourniture du paquet éducatif All-in), l'UNCT a renforcé la disponibilité des infrastructures sociales de base et communautaires, la réinsertion et intégration des groupes vulnérables (PDI & Réfugiés), la prestation de services de santé en fournissant des kits

d'urgence, des tentes et du matériel médico-technique, des kits pour nouveau-nés afin d'assurer la continuité des soins au niveau des structures sanitaires. De même, l'UNCT a soutenu l'acquisition d'une logistique mobile (5 ambulances médicalisées, 16 tricycles ambulances) pour faciliter la référence des patients dans les zones humanitaires. Ces différents appuis ont contribué à la gratuité des soins pour les personnes vulnérables notamment à l'Est, au Sahel, au Centre-Nord et dans les Hauts-Bassins.



Photo 2 : Logis construis à Dori pour les PDI par l'UNCT

Quels sont les facteurs positifs et négatifs qui ont contribué ou inhibé les progrès vers l'atteinte des résultats escomptés ?

a) Facteurs positifs

113. Plusieurs facteurs positifs ont soutenu la réalisation des progrès accomplis vers l'atteinte des résultats escomptés. La revue des rapports annuels ainsi que les entretiens individuels et de groupes permettent de noter par exemple que l'alignement des résultats du PNUAD sur les axes prioritaires du PNDES a facilité la planification des interventions. Ces

efforts ont été soutenus par l'engagement et la disponibilité de la partie nationale et plus particulièrement sur le terrain dont la participation des autorités et des ONG locales et des organisations de volontariat formelles et informelles a été d'un grand atout. Il est important de noter que la mise en place des sous-bureaux dans 4 régions (Sahel, Centre-Nord, Est et Nord) a permis le développement des effets collectifs via des programmes conjoints. Ensuite, l'implication du RCO dans la définition des effets collectifs et leur coordination globale a été positive pour soutenir les réalisations obtenues avec la collaboration des ministères sectoriels. En outre, un élément fondamental positif et endogène est que le PNUAD est un cadre qui fédère les efforts incluant les humanitaires et la perspective de Nexus HPD qui facilite les efforts de coordination, de plaidoyer et mobilisation des ressources. Le développement du cadre des solutions durables en est un aboutissement considérable.

114. Les initiatives conjointes ont été un facteur positif même si l'approche est moins connue en région comme telle à cause d'un manque de communication. Toutefois, cela n'a pas empêché pour autant que les synergies soient trouvées entre les uns et les autres avec la création d'une dynamique de travail avec les mêmes cibles, les mêmes acteurs et des actions plus complémentaires ; l'ouverture de l'UNCT aux agences non-résidentes. Aussi, l'engagement des donateurs fidèles comme l'UE, la Banque Mondiale, le PBSOA fond pour la consolidation de la paix ont été d'un atout indispensable. De même, la mise en place du « Business Continuity Plan » et le Plan de Contingence avec le télétravail notamment comme mesure alternative et de prévention contre la pandémie de COVID-19, le renforcement du partenariat avec le secteur privé (Ex. des sociétés minières, les agences de téléphonie mobile, les médias et autres OSC), ont significativement favorisé la mise en œuvre des activités du PNUAD.

115. Enfin, les réalisations obtenues ont été favorisées par les capacités d'intervention très rapide et l'expertise avancée des NU en cas d'urgence ; la signature des protocoles d'accords de certaines agences avec toutes les structures de l'administration, précisant les attributions de chaque partie ; la disponibilité des équipes techniques de l'Etat pour accompagner les actions mises en œuvre ; l'utilisation des réseaux sociaux (WhatsApp, etc.) permettant l'échange des données, pour contourner les difficultés sécuritaires malgré les capacités des acteurs

locaux encore faibles ; l'implication et l'adhésion des leaders communautaires et coutumiers, de toutes les couches sociales et enfin la mobilisation de volontaires communautaires de l'ONU pour ne laisser personne de côté.

b) Principaux défis

116. En termes de défis, l'examen des rapports de l'UNCT et des entretiens individuels relatent que plusieurs éléments exogènes qui ne dépendent pas des agences ont négativement impacté l'atteinte des résultats. Il s'agit par exemple de l'ampleur de la volatilité du contexte et l'insécurité interchangeable d'une province à l'autre. En effet, la crise sécuritaire commence à durer dans un contexte où il n'y avait pas ou très peu de foyers de crises avant les années 2019. Au niveau du gouvernement, l'implication des autorités locales est insuffisante pour éliminer le trafic de personnes. En outre, l'évaluation souligne des défis d'ordre institutionnels relevés par les agences, notamment des lourdeurs administratives qui ne permettent pas d'intervenir comme l'on aurait souhaité. Par exemple, les partenaires de mise en œuvre et les autorités gouvernementales estiment que le processus d'intervention prend énormément de temps surtout pour les programmes d'urgence. Par exemple, certains partenaires de mise en œuvre ont du mal à être payé. Pour certains, le paiement a trainé sur des mois voir presque un an. Aussi, plusieurs informateurs clés soulignent que les rencontres de coordination impliquant le gouvernement sont très souvent organisées de manière spontanée par le RCO sans concertation. Certaines invitations sont parfois transmises la veille sinon le jour même de la rencontre. Ce qui ne laisse pas le temps aux partenaires de se préparer et de prendre connaissance des attentes recherchées.

117. Sur le plan opérationnel, l'UNCT et particulièrement le RCO a connu et continue de connaître une mobilité importante au sein de son personnel. Ce qui limite sa capacité opérationnelle car le bureau ne dispose pas des staffs clés comme un économiste et chargé de suivi et évaluation stable. Il existe un dysfonctionnement au niveau du leadership des piliers. Ce qui peut justifier la non-exhaustivité des données disponibles sur les réalisations effectuées. La contribution de l'État est limitée et les financements se font via les NU et les PTF. L'évaluation a noté une faiblesse de partage de l'information. Depuis 2019/2020, la situation d'instabilité et l'insécurité avec des attaques à mains armées perturbent grandement le travail des agences lesquelles font face à un éternel recommencement notamment au Sahel. Plusieurs provinces sont inaccessibles et les agences ne peuvent aller au-delà des chefs-lieux de régions (comme par exemple à Dori). En plus, l'appropriation des outils de formation sur le monitoring et la promotion des droits de l'homme est un facteur qui entrave la pérennisation des interventions. Les formations sont dispensées mais faute de moyens ne sont pas appliquées, relayées ni retransmises pour bénéficier d'un effet boule de neige. La vulnérabilité des populations qui touche la résilience économique ne diminue pas. Ce qui entraîne des déplacements massifs et réguliers des populations. Par ailleurs, les efforts de coordination des interventions sont négativement impactés par l'instabilité sociopolitique marquée par les mouvements sociaux et depuis janvier 2022 par le coup d'Etat militaire. L'on note aussi l'absence et/ou des retards assez longs de feedback de la part des agences, ce qui ne permet et/ou ne facilite pas la capitalisation (Ex. listes émargées des bénéficiaires, les rapports d'exécution). Par exemple, le retour d'information permettrait de savoir le taux d'atteinte des bénéficiaires et de voir ceux qui n'en n'ont pas bénéficié. De même, l'absence des rapports annuels par pilier qui devraient être produits systématiquement après les rencontres de revues annuelles a fortement démotivé plusieurs donateurs qui sont restés sur leur soif. Les rapports disponibles ne sont pas encore diffusés aux PTF et encore moins au gouvernement. Leurs contenus nécessitent des compléments d'information pour renseigner sur les cibles d'indicateurs de résultats conformément au cadre de résultats et doivent être édités.

118. Enfin, la pandémie de COVID-19 a fortement perturbé la planification et la mise en œuvre des interventions du PNUAD depuis mars 2020. Avec les restrictions des mouvements des personnes et la fermeture des frontières, plusieurs activités ont été retardées, d'autres ont été purement et simplement annulées. Plusieurs services sociaux ont été fermés, notamment les centres de santé et les écoles sur tout le territoire national.

Constats – Efficacité (Ef)

Ef1 -. Le cadre des résultats du PNUAD est cohérent avec des indicateurs globalement tous SMART. Les cibles d'indicateurs de résultats varient considérablement avec l'évolution du contexte sécuritaire et des crises majeures durant la vie du cadre de coopération. Ce qui rend difficile l'utilisation du système de rapportage « UN Info » puisque les données doivent d'abord être regroupées et désagrégées pour refléter les résultats sur le terrain. Il est donc ardu de garantir la qualité des données collectées pour chaque domaine d'impact. Par ailleurs, le processus de compilation des données pour la production des rapports narratifs et financiers est jugé moins efficace dans la mesure où ces rapports non seulement ne sont pas produits dans les délais et en conformité avec le cadre des résultats, mais aussi et surtout ne renseignent pas systématiquement le niveau d'atteinte des indicateurs de résultats pour tous les piliers. Les rapports financiers sont peu fiables et les rapports annuels moins consistants pour renseigner sur la performance du PNUAD vis-à-vis des résultats attendus. Des efforts considérables sont nécessaires sur les trois piliers pour produire des rapports qui fournissent des données de réalisation des produits et d'effets. Ce qui permettrait à l'UNCT de pouvoir informer sur le niveau d'exécution réel des interventions mises en œuvre dans ce cadre de coopération.

Ef2 - Globalement, plusieurs réalisations majeures ont été menées pour chaque pilier du cadre de coopération même si elles sont ponctuelles. Mais ces réalisations ne sont pas conformément renseignées par effet et par produit attendu dans chaque rapport annuel de pilier, exception faite du pilier 2 où des efforts consistants ont été faits pour renseigner le niveau de réalisation de la plupart des indicateurs de résultats, même si plusieurs résultats ne sont pas désagrégés par région et par catégories de bénéficiaires. Des réalisations considérables ont été effectuées sur le plan normatif notamment en matière de renforcement de la gouvernance, de paix et de sécurité, la dotation des structures nationales et locales en charge de la planification et du suivi des projets de développement en compétences en planification et suivi de programmes, la finalisation du PNDES II et des différentes stratégies nationales sur l'éducation, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé et VIH, la protection sociale, la protection de l'environnement et la lutte contre les crises majeurs tels que la COVID-19, les catastrophes naturelles, la promotion de l'égalité genre, et des droits humains).

Ef3 -. Depuis 2020, le PNUAD est resté dans une logique de réponse humanitaire du fait de la nature et la durée limitée de la plupart des interventions mises en œuvre. Un accent particulier a été mis sur l'adoption du principe de croissance inclusive avec l'autonomisation des femmes et le développement des solutions durables qui répondent aux besoins des populations les plus vulnérables en termes d'offres d'opportunités et de moyens de subsistance durables. Toutefois, moins de suivis ont été réalisés. Ce qui pourrait être par exemple à l'origine des disparités observées sur les informations disponibles et la difficulté des agences de remonter ces informations pour la prise des décisions particulièrement sur le paquet d'interventions liées au renforcement des capacités économiques.

Ef4 – Le PNUAD a significativement contribué à l'amélioration de l'agenda nationale en matière de prise en compte des priorités des groupes laissés pour compte ou à risque de l'être surtout les plus vulnérables en adoptant une approche basée à la fois sur le principe de "ne laisser personne de côté" et sur l'égalité des sexes. Cette approche est soutenue par le ciblage communautaire via la méthode HEA et l'utilisation du PRH particulièrement pour renforcer les mécanismes de résilience économique.

Constats – Efficacité (Ef), suite et fin

Ef5 -. L’alignement des résultats du PNUAD sur les axes du PNDES ayant facilité la planification des interventions, l’engagement et la disponibilité de la partie nationale, la volonté politique du gouvernement, la coordination globale avec la prise en compte des initiatives conjointes et des efforts incluant les humanitaires et la perspective de NEXUS, sont autant de facteurs positifs qui ont soutenu les réalisations majeures enregistrées. Aussi, la définition des effets collectifs et la création des sous-bureaux en région par la DSRC/HT/RC ont facilité la planification et mise en œuvre du PNUAD dans sa version reformulée depuis 2020. Enfin, la mise en œuvre a été fortement appuyée par l’utilisation du « Business Continuity Plan » et le Plan de Contingence avec le télétravail notamment durant la pandémie de COVID-19, le renforcement du partenariat avec le secteur privé et l’implication des leaders communautaires, l’engagement des donateurs, et surtout par les capacités d’intervention et l’expertise avancée des NU en cas d’urgence.

EF6 -. Cependant, la volatilité du contexte humanitaire et l’insécurité interchangeant d’une province à l’autre, la faible implication des autorités locales dans la coordination, la programmation spontanée des réunions impliquant les autres acteurs comme le gouvernement et les donateurs, le coup d’état de janvier 2022, l’engagement limité du gouvernement en matière de protection sociale, et des lourdeurs administratives qui induisent des pertes de temps énormes, ont négativement impacté l’atteinte des résultats escomptés. En outre, d’autres défis incluent l’existence d’un staff-turnover très régulier chez les agences et la RCO, lequel est susceptible d’être à l’origine de la non-exhaustivité des données disponibles, la communication et partage d’information limités entre les parties prenantes. Par ailleurs, la COVID-19 a négativement impacté le planning et le monitoring des activités depuis mars 2020.

4.4. Efficience

Dans quelle mesure les ressources et les stratégies de gestion ont-elles été utilisées pour produire les résultats attendus ?

119. Les entretiens individuels menés auprès des agences auxquels sont soutenus par la revue des rapports annuels et rapports spécifiques des agences UN démontrent que plusieurs stratégies de gestion ont été utiles pour améliorer l’efficience du PNUAD vers l’atteinte des résultats attendus. Celles-ci reposent essentiellement sur des orientations stratégiques notamment les groupes de travail⁵⁷, les Clusters Interagences et le Cadre institutionnel de coordination du PNDES. Aussi, des bureaux intégrés ont été ouverts à Kaya, Dori, Fada N’Gourma, Ouahigouya et Bobo Dioulasso pour rapprocher l’institution aux populations bénéficiaires. Par ailleurs, l’adoption des projets conjoints ont permis d’obtenir des contributions harmonisées qui répondent aux préoccupations des bénéficiaires. Dans ce sens, l’évaluation a identifié au total 119/503 projets conjoints, soit environ 24% des interventions mises en œuvre (Annexe 17). La plupart des projets conjoints sont concentrés au niveau des piliers 2 (79%) et 3 (15%)⁵⁸. De ce fait, les efforts de l’UNCT sur les domaines d’impact de la santé, nutrition, éducation, WASH et protection sociale ont été mis en œuvre de manière conjointe.

120. En outre, les stratégies et les ressources ont été adaptées à la situation de la COVID-19 pour respecter les mesures de barrières physiques. Des approches communautaires basées sur le recrutement des acteurs endogènes

⁵⁷ Chaque groupe de travail a des TDRs spécifiques.

⁵⁸ Il est à noter que la distribution ici tient compte de quatre et non de trois piliers. Même si les rapports sont présentés en trois piliers, la liste des interventions n’est pas encore dissociée pour être réparties sur ces trois piliers.

ont été également aussi développées. Les capacités de ces agents endogènes ont été renforcées pour mener à bien les activités. C'est par exemple le cas des agents communautaires de santé et des animateurs locaux des clubs et des espaces sûrs recrutés pour la mise en œuvre de certaines activités (offre de SR/PF, animation des clubs). Dans cette perspective, l'UNCT a développé des approches communautaires dans les quatre bureaux intégrés. Des dispositifs de contrôle et de gestion sont également en place pour optimiser l'utilisation des ressources notamment en termes de planification, d'évaluation, de réalisation de Spots check et d'audit. Des échanges pour les partenariats avec les médias ont été très utiles pour renforcer la communication et la visibilité des interventions auprès du public. Toutefois, il n'existe pas de stratégie unifiée des Groupes thématiques laquelle aurait renforcé la cohésion et la coordination inter-agences.

121. Les solutions durables sont une porte d'entrée pour améliorer l'efficacité des résultats du PNUAD avec les zones de convergences qui offrent une opportunité et une possibilité de faire des actions complémentaires et harmonisées particulièrement au Sahel et à l'Est. Même si les agents ont mis l'accent sur l'implication des agents communautaires pour le partage d'information d'alerte pour être efficaces dans les interventions conjointes, une amélioration de l'approche Nexus HDP est nécessaire pour soutenir davantage la nouvelle réforme des NU qui confère au RC un rôle à la fois dans le développement, l'humanitaire et la paix/sécurité.

122. Certains depuis 2020, l'UNCT a adopté un plan de rapportage basé sur « UN-Info », le UNSDG⁵⁹ Information Management System (IMS), et le rapportage spécifique sur les questions transversales, la mise en place du BOS, mais la communication reste limitée en matière de partage d'information. De même, la revue documentaire et les entretiens individuels permettent de confirmer que des rapports annuels ne sont pas systématiquement produits pour informer sur les progrès accomplis vers l'atteinte des cibles d'indicateurs de résultats. Le mécanisme de suivi et évaluation de la RCO est moins performant et le PNUAD n'a pas connu d'évaluation à mi-parcours telle que prévue dans le document de conception. Ce qui aurait permis à l'UNCT d'identifier les goulots d'étranglements et d'y apporter les corrections convenables. L'UNCT procède à l'analyse des personnes laissées pour compte, mais l'analyse de progrès de mise en œuvre de l'Agenda 2030 est effectuée par agence et aucun rapport commun n'a été trouvé pour renseigner sur la situation actuelle des ODDs au Burkina Faso sur la période 2019-2022⁶⁰. Enfin, l'évaluation relève une non-harmonisation des assistances notamment en région, et les procédures administratives sont moins fluides pour faciliter l'exécution des activités contractualisées.

Dans quelle(s) mesure(s) les coûts de transaction ont-ils été réduits ?

123. L'évaluation a identifié plusieurs mécanismes de gestion qui concourent à la réduction des coûts de transactions. En effet, la revue des rapports pays et des rapports annuels combinée aux informations issues des entretiens d'avec l'UNCT révèlent que les agences disposent des bases communes sur le terrain (Bureaux agences et Bureaux intégrés) avec ce que cela comporte comme partage de coûts de logistiques (Hébergement, Internet, loyer, eau et électricité). L'on note l'organisation des missions conjointes qui permettent de sauver des coûts logistiques.

124. Dans le même ordre d'idées, l'UNCT s'est concentré depuis 2020 sur trois priorités interdépendantes conformément au programme d'efficacité de l'UNSDG et à la mise en œuvre de la directive de planification du SG pour les cinq centres régionaux, notamment : i) migration vers la plateforme en ligne pour BOS 2.0, ii) définition d'un programme d'efficacité clair et d'une stratégie pour l'opérationnalisation des aspects en suspens pour les hubs régionaux conformément à la directive de planification du SG pour le Burkina Faso et iii) renforcement du

⁵⁹ Le SNU au Burkina Faso est composé de 33 agences, dont vingt-cinq résidentes et huit non-résidentes.
<https://burkinafaso.un.org/>

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23390Burkina_Faso_VNR_FINAL.pdf

⁶⁰ Le dernier rapport commun a été produite sur la période 2016-2018.

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23390Burkina_Faso_VNR_FINAL.pdf

fonctionnement de la cellule de sûreté et de sécurité au niveau central. Ainsi, l'UNCT a évolué avec l'appui de l'OMT vers un modèle de durabilité basé sur et conforme au "Programme d'efficacité" focalisé sur le BOS⁶¹, les locaux communs, ainsi que les services de sécurité et les normes de sécurité des télécommunications. Le BOS a permis une réduction de coûts estimée à environ \$1,1 million en 2021, bien en dessous du total prévisionnel. Le processus de planification des groupes de travail de l'OMT prévoit une réduction de coûts de \$2,45 millions grâce aux nouveaux services communs inclus dans le BOS pour 2022⁶².

125. Aussi, certaines agences ont signé plusieurs protocoles d'entente pour l'utilisation des locaux communs comme mécanisme de recouvrement des coûts dans la gestion des centres régionaux. Avec l'appui du PAM dans le cadre du TESS, un service de réseau de télécommunication a été mis à niveau via l'introduction de services de centres d'opérations de sécurité à distance utilisant la technologie radio sur protocole Internet, permettant une surveillance en temps réel des réseaux radio VHF et des utilisateurs dans les zones ciblées et à Ouagadougou. La synergie entre agences et les différents groupes thématiques permet de faire plus d'économie et par conséquent rendre le PNUAD plus performant. Les projets conjoints aident à faire des réunions virtuelles, contribuent à la réduction des coûts logistiques, et permettent de diminuer des doublons. En effet, avec l'adoption dans certains cas d'une administration et une logistique communes, certaines agences ont opté pour une approche conventionnelle pour l'entretien des véhicules, et réduisent les coûts d'exploitation, en particulier dans les bureaux régionaux. Plusieurs agences ont harmonisé les pratiques de recrutement et leur approche financière pour le transfert en espèces des ressources du cadre de coopération vers les sites sur le terrain, réduisant ainsi les délais et les coûts de fonctionnement. La même approche a été appliquée pour le service d'approvisionnement en élargissant le portefeuille d'accords à long terme, pour répondre aux exigences des agences en matière de solutions de services communs, et réduisant de ce fait les coûts et en améliorant l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des interventions du PNUAD.

126. Des entretiens avec des agences et des visites de sites par exemple à Dori, Kaya, Fada N'Gourma et Bobo-Dioulasso attestent de la mise en œuvre d'achats conjoints et recrutement des partenaires de mise en œuvre malgré la faible utilisation de la plateforme existante pour les recrutements et les contractualisations. Par conséquent, il y avait beaucoup d'épargne, d'économies d'échelle et une livraison en service à moindre coûts. Cependant, certaines agences ne voient pas l'avantage de se joindre à certains services communs, en particulier sur les questions concernant la gestion financière et la mobilisation des ressources. Ils soutiennent que cela retarde la gestion financière et le processus de regroupement des dépenses dans la mesure où chaque agence a son propre budget spécifique et hiérarchique pour les opérations. Néanmoins, les visites de terrain couplées aux entretiens individuels et les FGDs permettent de noter que des doublons et chevauchements des interventions existent entre les agences à cause de la non-harmonisation des assistances. Aussi, les questions sécuritaires induisent l'augmentation des coûts de mise en œuvre.

⁶¹ Le BOS se concentre sur les services communs qui sont mis en œuvre conjointement ou fournis par une entité des NU au nom d'une ou plusieurs autres entités des NU. Des services communs pour une collaboration future ont été identifiés dans les domaines des services d'administration communs et notamment des installations/locaux communs, des services communs de ressources humaines, des services communs d'approvisionnement, des services communs de logistique, des services communs de TIC et des services communs de finances. Les agences UN suivantes participent à la BOS du Burkina Faso : FAO, UNDP, UNICEF, IOM, UNFPA, UNHCR, WFP, WHO, UNAIDS, IOM, ILO, UNIDO, UNESCO, UNCDF, UNODC, UNOCT et OHCHR.

⁶² Business Operation Strategy (BOS), UNSDG Burkina Faso. Review No1, June 2022.

Quelle a été le degré de mobilisation des ressources financières par rapport au budget prévisionnel du PNUAD et quelles en sont les contraintes à leur mobilisation ?

1) Degré de mobilisation des ressources financières

127. L'analyse des fiches synthèses de la situation financière ainsi que les informations issues des entretiens avec les agences ont permis de regrouper les données financières mobilisées par pilier entre 2018 et 2021 (Tableau 8). L'annexe 17.3 donne plus de détails sur les ressources mobilisées chaque année durant cette période et pour chaque pilier. En somme, environ 87% du budget estimatif ont été mobilisés (997,134,573 sur \$1,147,575,045) avec un taux d'absorption d'environ 64% en quatre années de mise en œuvre. Le pilier 2 consacre environ 35% pour un taux d'absorption de 65% suivi du pilier 3 avec 28% du budget mobilisé pour un taux d'absorption de 74%. Cependant, l'évaluation relève que ces données ne sont pas consistantes pour refléter les montants effectivement mobilisés. Par exemple, l'UNITAR aurait reçu environ \$114,5 millions sur \$300,000 planifiés, et des dépenses de \$15,000.

Tableau 8 : Degré de mobilisation des ressources financières du PNUAD entre 2018 et 2021.

Piliers	Agences	Budgets (\$US)			
		Planifié	Mobilisé	Dépensé	Taux d'absorption (%)
1	UNFPA	13,223,989	13,223,989	9,897,796	74.8
	ONU DC	4,950,000	4,950,000	4,950,000	100
	UNMAS	-	3,640,148	3,640,149	100
	ONU-HABITAT	-	210,000	150,000	71.4
	PNUD	73,506,387	73,506,387	65,233,547	88.7
	PVNU	-	200 000	200 000	100
	TOTAL	91,680,376	95,730,524	84,071,492	87.82
2	PAM	369,870,002	242,497,361	152,457,829	62.9
	UNFPA	38,018,969	84,533,877	30,083,511	35.6
	UNICEF	177,519,549	84,533,877	84,533,877	100
	OMS	21,366,993	14,914,228	14,563,344	97.6
	UNESCO	2,227,507	2,227,507	1,688,334	75.8
	ONU-HABITAT	3,640,148	4,809,936	1,948,716	40.5
	TOTAL	612,643,168	433,516,785	285,275,610	65.8
3	FAO	102,644,774	50,390,763	44,607,273	88.5
	PAM	286,096,483	249,769,404	176,665,349	70.7
	UNFPA	551,000	551,000	412,408	75
	UNIDO	1,476,978	1,476,978	1,476,983	100
	OMS	1,941,589	1,061,682	990,294	3.3
	PNUD	13,294,939	13,294,939	13,049,548	98.2
	PVNU	-	400 000	400 000	100
	UNITAR	303,431	403,431	403,431	100
	UNCDF	6,876,297	7,641,512	3,982,919	52.12
	TOTAL	413,185,491	324,989,709	241,988,205	74.43
4	UNFPA	3,305,997	3,305,997	2,474,449	74.8
	OMS	17,898,659	16,316,094	16,259,165	99.7
	PNUD	8,561,354	8,603,513	7,731,202	90
	PVNU	-	200 000	200 000	100
	UNITAR	300,000	114,471,951	15,000	0.01
	TOTAL	30,066,010	142,897,555	26,679,816	18.67
TOTAUX		1,147,575,045	997,134,573	638,015,123	63.98

Source : Equipe d'évaluation (à partir des fiches de synthèse de la situation financière)

128. La mobilisation des ressources se fait en dehors des plateformes de travail et de réflexion inter agences via les groupes de travail, lesquelles ressources financières sont largement mobilisées et utilisées individuellement par agence. Bien évidemment, ceci exclu certains projets conjoints comme le plan de riposte contre la COVID-19 et

les mobilisations pour les élections de 2020. L'adoption de la « Planning directory » pour une meilleure coordination des activités (mobilisation des fonds, activités) en août 2020 facilité le processus de mobilisation des ressources. Le processus était de mettre en place le task force (équipe urgence), ce qui a abouti à l'adoption de la PD (Planning directory) pour soutenir le travail de NEXUS.

2) Contraintes de mobilisation des ressources

129. Plusieurs contraintes à la mobilisation et l'utilisation des ressources ont été identifiées. L'examen des documents du PNUAD combiné aux affirmations des informateurs clés notamment de l'UNCT soulignent l'absence de communication dans la mobilisation et la gestion des ressources effectivement mobilisées. Depuis 2020, la majorité des financements viennent sous forme de fonds humanitaires lesquels sont plus orientés vers les interventions humanitaires et donc moins vers les actions d'appui au développement. Par conséquent, les ressources financières mobilisées ne répondent pas adéquatement aux besoins des programmes mis en œuvre vu que les besoins humanitaires sont considérés comme urgents et prioritaires.

130. La mobilisation des ressources est également impactée par les changements des priorités (accent plus sur la sécurité et l'humanitaire) et les procédures semblent moins fluides pour les financements conjoints. A titre d'illustration, le contexte vivotant induit des révisions budgétaires assez régulières. La nature du mandat et la capacité de mobilisation conditionnent la disponibilité des ressources. Par exemple, le PAM a connu sept révisions budgétaires depuis 2019, dû à l'évolution exponentielle du nombre de PDI (de 80,000 en 2019 à 1,8M déplacés en 2022) avec environ 60 à 80% de financement dont 70% est dédié à la sécurité alimentaire, ce qui fait que le PAM est prioritaire sur les accords de financement. Bien plus encore, le fonds humanitaire mobilise beaucoup plus de ressources, tandis que le fonds de développement en mobilise beaucoup moins.

131. Quand bien même le guide des opérations prévoit la mobilisation des ressources conjointes. Celle-ci s'est fait notamment via les programmes conjoints. Chaque agence y va de son mandat à travers son CPD. Pourtant, le PNUAD devrait être un cadre de coopération axé sur une appropriation budgétaire totale, une sorte de « local multidonors trust fund » pour couvrir le gap budgétaire. De plus, il serait nécessaire que les IFI, la BAD et la BM travaillent avec le SNU beaucoup plus sur les questions de développement. Les personnes enquêtées affirment qu'il n'existe pas d'engagement clair entre UNCT conjointement avec les institutions financières. Ils ont des ressources mais ils font leur propre coopération avec le gouvernement que ce soit au niveau de l'aide ou des subventions.

132. Par ailleurs, la mobilisation des ressources individuelles est contraire avec la réforme du SNU, c'est pourquoi dans les guidelines du cadre de coopération à venir il serait recommandé de mettre en place un « pool fund » où les ressources seront mobilisées ensemble idéalement sans « earmarking » ou sans conditions spécifiques d'utilisation sectorielle et exclusive. Enfin, l'évaluation dénote que les bilatéraux ont des ressources disponibles, mais ne parviennent pas à les utiliser à cause d'une absence de rapports synthèse. La production desdits rapports annuels encouragerait les donateurs à avoir plus de visibilité sur l'usage effectif des fonds mobilisés et donc stimulerait leur motivation à coopérer aux processus de financement.

Constats –Efficience (Eff)

Eff1 – Plusieurs stratégies de gestion ont été développées pour l’atteinte des résultats attendus, notamment les contributions des GT avec des TDRs spécifiques tels que les GR, GTSE, GTSD, GTC, GTPS, les Clusters Interagences, et le cadre institutionnel de coordination du PNDES. La création des bureaux intégrés à Kaya, Dori, Fada N’Gourma, Ouahigouya et Bobo Dioulasso, et les projets conjoints (24% des interventions) ont permis d’obtenir des contributions harmonisées qui répondent aux préoccupations des bénéficiaires. Mais il n’existe pas de stratégie unifiée des groupes thématiques laquelle aurait renforcé la cohésion et la coordination inter-agences. Par ailleurs, quoique l’UNCT ait adopté des solutions durables, l’usage de « l’UN-Info », le UNSDG Information Management System (IMS), le rapportage spécifique sur les questions transversales et la mise en place du BOS, la communication reste limitée en matière de partage d’information. Aucun rapport commun n’a été trouvé entre 2018-2022 pour renseigner sur la situation actuelle des ODDs bien que l’UNCT procède à l’analyse des personnes laissées pour compte par agence.

Eff2 – L’efficience du PNUAD est soutenue par l’adoption des bases communes sous l’appui de l’UNOPS, des projets conjoints, du BOS 2.0, les reformes des hubs régionaux conformément à la directive de planification du SG et le renforcement du fonctionnement de la cellule de sûreté et de sécurité, pour réduire les coûts de transaction. Le BOS a permis une réduction de coûts estimée à \$2,9 sur 3 millions en 2020 (96,7%) et d’environ \$1,1 million en 2021. Aussi, plusieurs agences à l’exception du PAM ont harmonisé leurs procédures d’achats pour répondre aux exigences en matière de services communs, réduisant ainsi les délais et les coûts de fonctionnement, favorisant des économies d’échelle et une livraison en service rapide. Aussi, les questions sécuritaires et des doublons et chevauchements des interventions entre les agences à cause de la non-harmonisation des assistances, induisent l’augmentation des coûts de mise en œuvre.

Eff3 - Environ 78% du budget estimatif ont été mobilisés (\$888,693,062 sur \$1,137,058,600) avec un taux d’absorption de 71%. Le pilier 2 détient 35% du budget mobilisé pour un taux d’absorption de 65% suivi du pilier 3 avec 28% du budget mobilisé pour un taux d’absorption de 75%. Ces données ne sont pas consistantes pour refléter les montants effectivement mobilisés dans la mesure où certaines agences comme UNMAS et ONU Habitat semblent ne pas avoir effectué de mobilisation de ressources mais ont reçu des financements. Les contraintes à la mobilisation des ressources comprennent l’absence de communication dans la mobilisation et la gestion des ressources effectivement mobilisées, les changements des priorités (accent plus sur la sécurité et l’humanitaire) qui impliquent des révisions budgétaires, les mobilisations individuelles effectuées par certaines agences et contraire avec la réforme du SNU, et l’absence d’engagement entre UNCT avec les institutions financières. En outre, l’absence de reddition de comptes narratifs de la RCO aux donateurs bilatéraux pour plus de visibilité sur l’usage effectif des fonds mobilisés rend inutilisables des ressources additionnelles disponibles chez ces derniers qui deviennent moins motivés. La mise en place un « pool fund » sans « earmarking » ou sans condition d’utilisation faciliterait la mobilisation des ressources et rendrait le cadre de coopération axé sur une appropriation budgétaire totale.

4.5. Durabilité

Dans quelle mesure le PNUAD est-il conçu et mis en œuvre dans une optique de durabilité (institutionnelle, sociale, financière, etc.) des interventions ?

spécifiques. En effet, développé et mis en œuvre sous le leadership du Gouvernement, l'analyse du document du cadre de coopération montre qu'il obéit à la logique de gestion axée sur les résultats dont les retombées paraissent durables. Cependant, l'appréciation de la durabilité des acquis du cadre de coopération sur ces trois angles d'analyse est assez variable.

134. Sur le plan institutionnel, les réalisations du cadre de coopération paraissent assez durables. En responsabilisant les entités nationales durant les différentes activités de renforcement des capacités individuelles et institutionnelles par l'acquisition des connaissances et les appuis logistiques, le cadre de coopération a favorisé l'appropriation, gage d'une bonne durabilité de résultats. En fait, les agences du SNU apportent un appui catalytique au développement de l'autorité de l'État qui est un élément fondamental pour la pérennisation des interventions. Le cadre de coopération est mis en œuvre sous le leadership du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective. Les produits, projets et programmes conjoints sont placés sous la responsabilité des chefs de file. Dans l'optique de la pérennisation, les interventions s'inscrivent dans la dynamique de collaboration basée sur le renforcement continue des capacités des partenaires d'implémentation avec la participation/implication des OSC et du secteur privé.

135. Sur le plan social, la conception et la mise en œuvre du PNUAD ont fortement mis l'accent sur des appuis visant à soutenir la cohésion sociale notamment via des projets et programmes sur la protection sociale (Santé, nutrition, WASH, emplois décent, etc). La force et l'avantage comparatif des agences du SNU réside essentiellement dans le renforcement des capacités en matière de résilience communautaire. Ce constat est largement soutenu par l'ensemble des résultats atteints lesquels sont résumés dans les rapports annuels et qui ressortent unanimement des entretiens (individuels et de groupes), et des visites structurées dans les localités visitées. En outre, les appuis des agences impliquent également les jeunes et les femmes dans les activités de consolidation de la paix et d'autonomisation économique, lesquels sont des acteurs de changements malgré le niveau d'appropriation encore limité surtout au Sahel et à l'Est. A travers l'approche participative mise en œuvre pour la production des Plans de Développement Communautaire (PCD), l'UNCT a soutenu une forte implication des collectivités territoriales visant à renforcer l'appropriation des communautés des différentes réalisations pour une pérennisation des acquis. L'on peut citer par exemple le projet d'ONU-Habitat au tour de la planification urbaine pour les Collectivités Territoriales dans le contexte de crise, et les comités de gestion des infrastructures (COGES) gérés par les collectivités locales comme à l'Est et au Centre-Nord.

136. Sur le plan financier/économique, des mécanismes de renforcement de la résilience économique et de la gestion des crises et des chocs existent et ont été significativement développés, y compris pour la réduction de la vulnérabilité des populations face aux crises alimentaires et catastrophes naturelles. Plusieurs projets et programmes ont été développés dans l'optique de renforcer la résilience des groupes bénéficiaires via l'autonomisation financière des communautés et surtout des groupes vulnérables notamment des femmes, et groupes de jeunes entrepreneurs. Dans la mise en œuvre du PNUAD, le SNU a agi sur des leviers stratégiques et les interventions améliorent l'environnement judiciaire nécessaire pour la résilience économique.

133. Suivant le document du cadre de coopération et des entretiens avec les acteurs du gouvernement et des agences, l'évaluation trouve que le document du PNUAD a été conçu pour assurer une durabilité institutionnelle, financière et sociale des interventions organisées par piliers

Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils susceptibles de durer et d'être maintenus ?

137. L'analyse des rapports annuels couplée aux entretiens individuels, de groupe et même des visites de terrain à Kaya, Dori, Fada N'Gourma et Bobo-Dioulasso montrent que de nombreuses contributions du PNUAD 2018-2022 s'inscrivent dans la durabilité et/ou sont susceptibles d'être maintenus.

138. Sur le plan institutionnel, plusieurs acquis sur le plan normatif notamment les politiques et leurs plans stratégiques et/ou opérationnels d'application, les lois, réformes et textes réglementaires des différents ministères sectoriels sont pérennes et susceptibles de produire des effets à long-terme. En outre, dans le cadre du renforcement de la participation politique, l'implication des agents communautaires dans presque toutes les communes est un élément fondamental de l'appropriation locale des interventions. Le PNUAD a réussi à renforcer les capacités nationales de résilience institutionnelle en ce qui concerne plusieurs domaines tels que la gouvernance, le genre, la justice, la paix et la sécurité, l'environnement et les changements climatiques), les politiques et cadres stratégiques sectoriels. Par exemple, l'UNCT a renforcé les capacités des ministères de la justice et des droits de l'homme, notamment en matière de justice et de promotion des droits de l'enfant, l'accès à la justice et aux droits humains, des appuis multiformes aux capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité (FDS) sur la justice traditionnelle autour des tribunaux en ce qui concerne la lutte contre les VBG et la protection des droits des réfugiés et PDI. En outre, ces entités gouvernementales ont été impliquées dans diverses formations telles que la révision ou la rédaction de nouvelles réformes, l'application des dispositions statutaires pour la résolution des conflits communautaires, et dans la rédaction de nouvelles stratégies ou la mise à jour des plans et stratégies sectorielles, lesquels sont développés dans les sections pertinence et efficacité.

139. Sur le plan social, les capacités nationales en matière d'éducation ont été renforcées non seulement par la formation des enseignants, mais aussi par la construction des infrastructures scolaires durables. En matière de sécurité et de promotion de la paix, l'on peut énumérer les contributions de l'UNCT dans la réhabilitation des prisons et de la police favorisant l'application des règles de droits, la sécurité communautaire pour réduire les violences, la construction et la réhabilitation des infrastructures fonctionnelles dans les régions les plus affectées, la formation des acteurs locaux de paix et sectoriels, leur accès à la justice. Des réfugiés et personnes déplacées ont bénéficié des logements à matériaux définitifs comme à l'Est, au Sahel, au Nord, Centre-Nord et dans le Boucle du Mouhoun. La plupart des travaux des agences ont été éclairés par des enquêtes courtes et localisées, par exemple sur les sources de conflits via des enquêtes rapides ou SMART. En outre, l'accès des populations aux services sociaux de base est très amélioré notamment via la réhabilitation et la construction des centres de santé, de WASH (y compris les points d'eau potable) et la construction et la réhabilitation d'écoles. La durabilité de plusieurs acquis émanant des investissements physiques tels que les infrastructures publiques ne seront pas durables si la gouvernance et la situation de sécurité demeurent très fragiles et instables. Ainsi, la durabilité des réalisations physiques est tributaire du contexte. Le contexte humanitaire est tel que les infrastructures construites sont exposées à tout moment à des crises et conflits dans les régions les plus à risque. En outre, le contexte sociopolitique est un enjeu important pour la durabilité.

140. Sur le plan financier/économique, l'UNCT a largement soutenu les ministères en charge des finances et de la planification, de l'agriculture, à travers des réformes structurelles durables (ex. programme de développement des économies locales). En outre, l'accès des populations aux services sociaux de base est très amélioré notamment via des appuis au développement des capacités productives avec la fourniture d'intrants et d'outils agricoles, le renforcement des unions de producteurs y compris les groupes de jeunes (eg. coopératives), la réhabilitation des routes et des marchés locaux, la construction des magasins de stockages et magasins communautaires, des parcs à bétail pour les éleveurs, etc. Ces efforts ont été facilités par le soutien humanitaire fourni par le HCT pour le retour des familles déplacées. Par ailleurs, l'évaluation note que la résilience économique et le développement des mécanismes de gestion des crises notamment intercommunautaires sont au centre même des interventions des

agences du SNU. Plusieurs projets mis en œuvre dans le cadre du PNUAD ont renforcé la résilience économique avec par exemple les fonds de l'UE, PBF et Banque Mondiale. Par exemple, plusieurs projets conjoints sur le renforcement de la résilience autour de l'agriculture avec AGR, distribution des équipements et du matériels agricoles, le développement des travaux HIMO offrent des opportunités d'emplois même si elles sont temporaires (les réhabilitations des marchés). Sous l'égide du ministère de l'agriculture, l'UNCT soutient la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, aide les acteurs nationaux à renforcer le secteur de l'élevage, par exemple avec la vaccination contre les maladies animales, comme à Dori et Kaya. Aussi, plusieurs programmes d'autonomisation économique des femmes, d'épargne et crédit mis en place seront durables dans le temps car ils sont portés par les communautés bénéficiaires elles-mêmes. A Fada N'Gourma, Dori et Bobo-Dioulasso, des formations aux métiers pour l'auto-emplois des jeunes ont été priorisées afin d'éviter l'assistance et les rendre autonomes. La mise en place des centres de causeries nutritionnelles (GASPA) renforce durablement les capacités des femmes et filles allaitantes formées à transformer les céréales locales pour les ménages. L'UNCT a également favorisé le développement de l'énergie verte à travers les installations des sources d'énergies solaires pour les besoins domestiques des ménages par exemple dans les Hauts-Bassins avec des apports propres de 50% aux coûts des équipements. Mais ces réalisations restent encore limitées et nécessitent d'être étendues aux autres régions les plus défavorisées.

Photo 3 : Activités HIMO par des jeunes à Dori



141. Cependant, ces appuis en renforcement des capacités et/ou transfert de compétences sont assez limités dans les régions les plus exposées comme au Nord, Sahel et Est, au regard des besoins énormissimes. Ces efforts sont fortement limités par l'enclavement de plusieurs localités à cause de l'insécurité et la présence des GANE, ce qui rend le plus souvent difficile le déploiement des équipes UN sur le terrain. Ainsi, l'ancrage structurel et institutionnel est un réel défi dans la mesure où plusieurs régions sont difficiles d'accès même pour les agents de l'Etat pour assurer la pérennité des acquis. Par conséquent, les capacités nationales nécessiteraient davantage d'efforts qui s'inscrivent dans le long-terme, mais avec un accent combiné entre le développement et l'humanitaire selon des approches différenciées et décentralisées, et dépendamment des contextes spécifiques des régions concernées.

142. La durabilité des actions du PNUAD n'est pas encore garantie. Malgré d'importantes avancées notées dans la mise en œuvre du PNUAD, il est prématuré et surtout irréaliste de croire que les conditions sont réunies pour le désengagement des agences du SNU dans la mise en œuvre du PNUAD. Le gap de finance du PNDES ainsi que le plan d'action humanitaire semble compromettre cette durabilité. Toutefois, la présence d'autres partenaires au développement pourrait dans une moindre mesure compenser les efforts du SNU et ceci à condition que des synergies d'actions fortes aient été établies entre l'ensemble des partenaires au développement.

Dans quelle mesure les parties prenantes nationales font-elles preuve d'engagement et d'appropriation des résultats ?

143. De nombreux efforts ont été déployés pour appuyer l'engagement et l'appropriation nationale des résultats. Il s'agit notamment des interventions en appui direct dont la mise en œuvre est assurée par les ministères sectoriels (projets et programmes d'appui aux ministères pour l'élaboration des plans de développement tout en renforçant leurs capacités techniques). L'on peut citer des efforts pour

assurer l'appropriation (ex. projet PARI avec l'autonomisation des organisations locales femmes) ; le programme

de développement des économies locales porté par le gouvernement appuyé par le PADEL et dont le gouvernement a développé des stratégies pour mobiliser les ressources et assurer la continuité.

144. Grâce à son système d'alerte précoce, le ministère de l'agriculture dispose d'une forte capacité de relais via les acquis des projets (dotation des staffs et relais de terrain des smartphones, etc), nécessaire pour la conduite des enquêtes smart notamment pour suivre la situation de sécurité alimentaire, l'éducation, et etc. En outre, le renforcement des capacités institutionnelles avec des appuis aux dispositifs au niveau national tel que le CONASUR, permet une certaine capacité de déploiement grâce aux appuis des agences. L'agence dispose d'un processus de suivi des déplacés (nombre, sexes, localités, identification des besoins, etc). Le document d'appui en période de soudure au niveau du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA) est régulièrement utilisé à cette fin. Mais des difficultés de décaissement rendent difficile l'opérationnalisation des engagements nationaux.

145. Par ailleurs, l'approche de travail collectif du SNU encourage la mise en œuvre des interventions via des groupes de travail en étroite collaboration avec la partie nationale. Par exemple, le groupe de travail du secteur de la justice sous la direction de la commission nationale de justice a conduit une mission pour investiguer sur les événements de crises et conflits dans les régions fragiles come l'Est et le Sahel. La mise en œuvre des accords sur les examens périodiques universels et les organes de traités par le ministère de la justice en est un autre exemple y compris les champs écoles qui permettent aux bénéficiaires de s'auto-gérer.

146. En somme, les parties prenantes nationales ont fait preuve d'engagement et d'appropriation des résultats à travers l'utilisation des résultats du programme pour la formulation des politiques et stratégies au niveau national (PNDES, PNDS, PSSRAJ, etc) ; le leadership dans le développement et la révision du PNUAD en 2020 ;

l'élaboration du PNDES par la partie nationale elle-même et sa participation effective à l'élaboration des programmes pays des agences ; le leadership dans la coordination, la mise en œuvre et le suivi des interventions du PNUAD, le suivi et évaluation des programmes pays des agences.

Photo 4 : Petit commerce de jeunes à Kaya avec les produits localement transformés avec l'appui de l'UNCT



147. En matière de crise, certes le SNU a soutenu de manière rapprochée le gouvernement pour mettre en œuvre le plan de réponse socio-économique COVID-19, mais la capacité institutionnelle est faible à cet égard. Malgré ces avancées notables des appuis du SNU pour la résilience économique et la gestion des crises et catastrophes, le niveau de sécurité assez fragile et le contexte politique sont susceptibles de compromettre l'ensemble des efforts déployés. La consolidation de ces acquis nécessiterait davantage de ressources financières et des approches d'assistance organisées par domaine d'impact dont le lead devrait être porté par le gouvernement.

Constats – Durabilité (D)

D1 – La conception du cadre de coopération obéit à une la logique de gestion axée sur les résultats dont les retombées paraissent durables sur les plans institutionnel, social et financier. Sur le plan institutionnel et social, en soutenant des appuis stratégiques notamment le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles par l’acquisition des connaissances et les appuis logistiques, les reformes des cadres légaux/réglementaires en matière de gouvernance, le genre, la justice, la paix et la sécurité, l’environnement et les changements climatiques, les politiques et cadres stratégiques sectoriels, le cadre de coopération a favorisé l’appropriation, gage d’une bonne durabilité de résultats. Sur le plan financier et économique, des mécanismes de renforcement de la résilience économique surtout des groupes vulnérables notamment des femmes, et groupes de jeunes entrepreneurs, et de la gestion des crises et des chocs pour la pérennisation des interventions sous le leadership du MINEFP, et la responsabilité des chefs de file avec la participation/l’implication des OSC et du secteur privé, sont susceptibles d’être pérennes. Le SNU a agi sur des leviers stratégiques et les interventions améliorent l’environnement judiciaire nécessaire pour la résilience économique, malgré le niveau d’appropriation encore limité.

D3 – La durabilité de plusieurs investissements physiques tels que les infrastructures publiques est tributaire du contexte sécuritaire et sociopolitique. En outre, l’accès des populations aux services sociaux de base est très amélioré notamment via des appuis au développement des capacités productives avec la fourniture d’intrants et d’outils agricoles, la structuration des organisations de producteurs, la réhabilitation des routes et des marchés locaux, la construction des magasins communautaires, des parcs à bétail. L’UNCT a également favorisé le développement de l’énergie verte à travers les installations des sources d’énergies solaires pour les besoins domestiques des ménages. Mais ces réalisations restent encore limitées et nécessiteraient d’être étendues aux autres régions les plus défavorisées. L’ancrage structurel et institutionnel est un réel défi dans la mesure où plusieurs régions sont difficiles d’accès même pour les agents de l’Etat pour assurer la pérennité des acquis. Les capacités nationales nécessiteraient davantage d’efforts qui s’inscrivent dans le long-terme, mais avec un accent combiné entre le développement et l’humanitaire selon des approches différenciées et décentralisées, et dépendamment des contextes spécifiques des régions concernées.

Plusieurs preuves d’appropriation nationales ont été identifiés, notamment les capacités du gouvernement dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des programmes, la possibilité pour le MINAGRI d’user de son système d’alerte précoce pour la conduite des enquêtes SMART, la base des données du CONASUR régulièrement renseignées, le document d’appui en période de soudure au niveau du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA). Mais des difficultés de décaissement rendent difficile l’opérationnalisation des engagements nationaux. Les champs écoles permettent aux bénéficiaires de s’auto-gérer. Les parties prenantes nationales ont pu utiliser des résultats du cadre de coopération pour la formulation des politiques et stratégies (PNDS, PSSRAJ, etc) ; l’élaboration du PNDES2021-2025. La consolidation de ces acquis nécessiterait davantage de ressources financières et des approches d’assistance organisées par domaine d’impact dont le lead devrait être porté par le gouvernement.

En somme, la durabilité des actions du PNUAD n’est pas garantie. Malgré d’importantes avancées notées dans la mise en œuvre du PNUAD, il est prématuré et surtout irréaliste de croire que les conditions sont réunies pour le désengagement des agences du SNU. Le gap de finance du PNDES ainsi que le plan d’action humanitaire semble compromettre cette durabilité. Toutefois, la présence d’autres partenaires au développement pourrait dans une moindre mesure compenser le retrait du SNU et ceci à condition que des synergies d’actions fortes aient été établies entre l’ensemble des partenaires au développement.

5. Leçons apprises

148. Au terme de cette évaluation, de nombreuses leçons ressortent des résultats et conclusions. Les enseignements tirés ont trait à la conception et la mise en œuvre des interventions organisées autour des piliers du PNUAD. Ainsi, les principales leçons suivantes ont été retenues :

A. Au niveau de la conception du PNUAD

- a. La structuration d'un programme autour des domaines d'impact prédéfinis facilite le travail conjoint pour l'atteinte des objectifs communs notamment dans un contexte sociopolitique et sécuritaire mitigé. Cette expérience développée dans la conception du PNUAD a largement facilité non seulement le jeu des rôles et responsabilités des différentes parties prenantes impliquées particulièrement les agences et les ministères sectoriels, mais aussi et surtout la planification des interventions le long des piliers du programme.
- b. La prise en compte de l'ensemble des composantes (réfugiés, PDI et populations hôtes) dans le financement des projets des bénéficiaires a été un facteur qui a favorisé l'acceptation des déplacés par les populations hôtes et contribuer énormément à la cohésion sociale. En effet, l'aide à certains hôtes dans la région de l'Est était conditionnée à l'octroi par celui-ci d'une partie de sa terre à un déplacé interne pour lui permettre de cultiver. Le financement de certains projets de jeunes était également conditionné à la constitution d'un groupement/association impliquant des PDI, des réfugiés mais aussi des populations hôtes.

B. Au niveau de la mise en œuvre du PNUAD

- c. Le caractère participatif et l'implication des différentes couches de la population (Leaders communautaires, les hôtes, les réfugiés, les PDI, les administrations déconcentrées, etc) a permis l'acceptation des projets et autres initiatives par les populations et favorisé l'atteinte des résultats. Aussi, lors des entretiens individuels et focus group, les acteurs ont salué la bonne implication et souhaité que cela se poursuive. Selon un leader communautaire « il nous a été laissé le soin de s'organiser, de planifier et prioriser par nous-mêmes les activités ».
- d. L'existence de cluster et inter cluster fonctionnels impliquant les agences du SNU, l'Etat, les partenaires de mise en œuvre, a permis d'assurer la cohérence des interventions des NU et des autres acteurs. Ces réunions permettent aux différents acteurs de présenter leurs projets et des réorientations sont faites afin d'éviter la concentration de ceux-ci sur une zone donnée ou le saupoudrage lié au champ très vaste de certains acteurs. Cela permet aux acteurs de ne pas se marcher sur les pieds et aux nouveaux acteurs d'intervenir dans les zones non/ou insuffisamment couvertes.
- e. Travailler dans un environnement fragile et de crise demande beaucoup de patience et de flexibilité. Les mécanismes de gestion et de coordination adoptés par l'UNCT ont été des déterminants clés des réalisations, compte tenu du nombre de défis énormes causés par l'insécurité dû aux conflits intercommunautaires, et les crises majeures comme celle liée à la pandémie de COVID-19 qui ont limité les déplacements et les retards dans la prestation de services aux bénéficiaires.
- f. La mobilisation individuelle des ressources entraîne le non-respect des mandats spécifiques des agences. En effet, beaucoup débordent de leurs missions premières pour intervenir dans d'autres domaines. Cette situation contribue à amoindrir la cohérence des NU. Comme corolaire, plusieurs agences se retrouvent sur la question humanitaire.
- g. Des interventions dans le domaine de la paix, sécurité, la gouvernance et des appuis à la résilience économique nécessite des efforts conjoints des acteurs humanitaires et de développement lorsqu'ils travaillent dans un

contexte fragile et volatile comme au Burkina Faso. Le rôle déterminant joué par l'UNCT et HCT ainsi que les partenaires et les entités gouvernementales a été essentiel pour tirer parti des résultats humanitaires et de développement dans la promotion de la paix et la résilience tout en fournissant un soutien catalytique aux groupes les plus vulnérables grâce à un effort coordonné autour des projets et collaborations conjointes.

- h. L'engagement et la participation communautaires reposent fortement sur le ciblage des besoins essentiels et des principaux agents de changement. Le SNU a rendu cela possible en donnant plus d'espaces aux femmes et aux jeunes, ce qui crée des résultats positifs au niveau des communautés et des ménages. Ceci est fortement perceptible à travers le développement des entrepreneurs jeunes et féminines.

6. Conclusions

149. Les conclusions découlent des constats établis par critère d'évaluation.

Pertinence et adaptabilité

150. Le PNUAD2018-2022 est très pertinent compte tenu du contexte sociopolitique et sécuritaire du pays. Ses piliers étaient alignés par exemple aux axes du PNDES2016-2020 et aux ODDs. L'UNCT a identifié des leviers structurels et des moteurs de changement pour réduire les vulnérabilités notamment l'approche participative avec un ciblage des communautés pour des activités de résilience et soutenir le principe de « Ne laisser personne de côté ». L'accent a été mis sur le renforcement des aspects normatifs et réglementaires couvrant les questions de cohésions sociales, résiliences, protections des plus vulnérables, la justice et les droits humains (C1). La dimension genre a été intégrée de manière transversale dans la conception du PNUAD mais la coordination est faiblement développée pour apprécier des impacts du programme liés au genre au niveau des résultats (C2). L'UNCT a apporté une contribution stratégique dans la lutte contre les VBGs, le VIH et maladies infectieuses en collaboration avec les ministères sectoriels et les services de police relevant du tribunal mobile. Le cadre des résultats du PNUAD a facilité le développement des approches intégrées dans la mise en œuvre d'interventions coordonnées et ciblées. La flexibilité du PNUAD au regard du contexte de crise sécuritaire et humanitaire a facilité l'opérationnalisation du plan national de réponse COVID-19. Néanmoins, le PNUAD n'a pas connu d'évaluation à mi-parcours pour permettre d'apprécier les contributions des approches intégrées développées et les corrections apportées (C3).

Coordination et Cohérence

151. Avec la répartition des interventions par piliers, l'implication des agences et ministères sectoriels, l'UNCT a significativement développé la complémentarité et la synergie entre les interventions à travers l'appui de la RC/HC, les rencontres régulières de l'UNCT, du One-UN, de dialogue humanitaire, les PTA conjoints, le travail en équipe via les groupes thématiques, OMT, GTSE, GTGD, GTC, etc. Mais ces synergies d'actions sont impactées par le staff-turnover très régulier au sein de l'UNCT y compris la RCO, le leadership faiblement exprimé du gouvernement, et l'irrégularité de la mise en commun des contributions des agences par la RCO (C4). Les objectifs attribués agences par piliers ont été harmonisés même si le document revu du PNUAD n'est pas disponible. La coordination inter-agence est faiblement développée sur le terrain pour les projets conjoints financés par différents donateurs (C5). Des efforts significatifs ont été faits par l'UNCT et HCT pour appliquer l'approche NEXUS dans la programmation et le renforcement des capacités nationales à travers les résultats collectifs, leur engagement dans des approches inter piliers pour « ne laisser personne de côté » et pour remédier aux inégalités sous-jacentes. Il est trop tôt pour apprécier les retombés du NEXUS qui ne fonctionne pas convenablement à cause

des contraintes opérationnelles (C6). Plusieurs mécanismes de coordination inter-agences ont renforcé la cohérence des NU via le développement des partenariats, l'adoption PTA conjoints, les CCA et ONE-UN, des revues trimestrielles, semestrielles et annuelles. Nonobstant, cette cohérence est impactée par le dysfonctionnement de la plateforme de coordination avec le changement de contexte sécuritaire et humanitaire, la mobilité régulière des cadres du gouvernement, le mandat et mécanismes de gestion interne de chaque agence, la communication inter-agence limitée au niveau régional et local (C7).

Efficacité

152. L'efficacité du PNUAD réside dans l'adoption d'un cadre des résultats cohérent avec des indicateurs SMART. La variation des cibles d'indicateurs de résultats avec l'évolution du contexte sécuritaire et des crises majeures impacte l'utilisation du système de rapportage « UN Info ». Le processus de compilation des données pour la production des rapports narratifs et financiers est jugé moins efficace car non seulement ils ne sont pas produits dans les délais et en conformité avec le cadre des résultats, mais aussi et surtout ne renseignent pas systématiquement le niveau d'atteinte des indicateurs de résultats pour tous les piliers. Les rapports financiers sont peu fiables et les rapports annuels moins consistants pour renseigner sur la performance du PNUAD (C8). Toutefois, plusieurs réalisations majeures ont été menées pour chaque pilier du programme même si elles sont ponctuelles et la plupart ne renseignent pas par effet et par produit attendu, et plusieurs résultats ne sont pas désagrégés par région et par catégories de bénéficiaires. Le PNUAD est resté dans une logique de réponse humanitaire du fait de la nature et la durée limitée de la plupart des interventions mises en œuvre. L'existence des disparités observées sur les informations disponibles et la difficulté des agences de remonter ces informations pour la prise des décisions particulièrement sur le paquet d'interventions liées au renforcement des capacités économiques montrent que moins de suivis ont été réalisés sur le terrain (C9).

153. Plusieurs facteurs ont soutenu les réalisations obtenues notamment l'alignement des résultats du PNUAD sur les axes du PNDES, la volonté politique du gouvernement, la coordination globale avec la prise en compte des initiatives conjointes et des efforts incluant les humanitaires et la perspective de NEXUS, la définition des effets collectifs et la création des sous-bureaux en région, l'utilisation du « Business Continuity Plan » et le Plan de Contingence avec le télétravail notamment durant la pandémie de COVID-19, le renforcement du partenariat avec le secteur privé et l'implication des leaders communautaires en région, l'engagement des donateurs, et surtout l'expertise reconnue des NU. Néanmoins, la volatilité du contexte humanitaire et l'insécurité interchangeable d'une province à l'autre, la faible implication des autorités locales dans la coordination, la programmation spontanée des réunions, le coup d'état de janvier 2022, les lourdeurs administratives, le staff-turnover très régulier chez l'UNCT, la communication et partage d'information limités entre les parties prenantes, et la COVID-19 ont négativement impacté la mise en œuvre du PNUAD (C10).

Efficience

154. L'UNCT est efficace dans les stratégies de gestion développées pour l'atteinte des résultats attendus avec les contributions des groupes de travail, les Clusters Interagences, et le cadre institutionnel de coordination du PNDES, la création des bureaux intégrés, et les projets conjoints (24% des interventions). L'adoption des bases communes, des projets conjoints, du BOS 2.0, les réformes des hubs régionaux et le renforcement du fonctionnement de la cellule de sûreté et de sécurité, ont permis de réduire les coûts de transaction. En 2020 et 2021, des coûts de \$2,9 sur 3 millions et \$1,1 million ont été réduits respectivement. Cet effort est renforcé par l'harmonisation des procédures d'achats par plusieurs agences pour répondre aux exigences en matière de services communs (C11). Nonobstant, les questions sécuritaires, les doublons et chevauchements des interventions à cause de la non-harmonisation des assistances, induisent l'augmentation des coûts de mise en œuvre. Par ailleurs, il n'existe pas de stratégie unifiée des groupes thématiques pour renforcer la cohésion et la coordination inter-

agences. La communication reste limitée en matière de partage d'information. L'UNCT n'a pas produit de rapport commun entre 2019-2022 pour renseigner sur les ODDs (C12).

155. Environ 87% du budget ont été mobilisés avec un taux d'absorption de 64% selon les chiffres disponibles. L'absence de communication dans la mobilisation et la gestion des ressources, les changements des priorités, les mobilisations individuelles effectuées par certaines agences, l'absence d'engagement entre UNCT avec les institutions financières, l'absence de rapports narratifs, constituent des contraintes à la mobilisation des ressources (C13). La mise en place un « pool fund » par l'UNCT où les ressources seront mobilisées idéalement sans « earmarking » ou sans conditions d'utilisation faciliterait la mobilisation des ressources et rendrait le programme axé sur une appropriation budgétaire totale (C14).

Durabilité

156. La durabilité des contributions du PNUAD est mitigée. Sur le plan institutionnel et social, le programme a favorisé l'appropriation, gage d'une bonne durabilité de résultats à travers le capacités individuelles et institutionnelles. Sur le plan financier et économique, des mécanismes de renforcement de la résilience économique surtout des groupes vulnérables notamment des femmes, et groupes de jeunes entrepreneurs, et de la gestion des crises et des chocs pour la pérennisation des interventions sous le leadership du MINEFP, et la responsabilité des chefs de file avec la participation/l'implication des OSC et du secteur privé, sont susceptibles d'être pérennes. Toutefois, le niveau d'appropriation est limité et nécessiterait des appuis sur le long-terme (C15). Quoique l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base s'est amélioré, la durabilité de plusieurs investissements physiques est tributaire du contexte sécuritaire et sociopolitique. Aussi, les innovations sur le développement de l'énergie verte à travers les installations des sources d'énergies solaires pour les besoins des ménages restent encore limitées et nécessiteraient d'être étendues aux autres régions les plus défavorisées. L'ancrage structurel et institutionnel est un réel défi dans la mesure où plusieurs régions sont difficiles d'accès même pour les agents de l'Etat pour assurer la pérennité des acquis (C16).

157. Les capacités du gouvernement dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des programmes, la possibilité pour le MINAGRI d'user de son système d'alerte précoce pour la conduite des enquêtes SMART, la base des données du CONASUR régulièrement renseignées, le document d'appui en période de soudure au niveau du SE/CNSA, constituent quelques preuves d'appropriation même si des difficultés de décaissement rendent difficile l'opérationnalisation des engagements nationaux. A ceux-ci s'ajoutent la possibilité des bénéficiaires de s'auto-gérer via les champs écoles, les compétences prouvées des parties prenantes nationales, la formulation des politiques et stratégies (PNDS, PSSRAJ, etc). Mais la consolidation de ces acquis nécessiterait davantage de ressources financières et des approches d'assistance organisées par domaine d'impact. Somme toute, la durabilité des actions du PNUAD n'est pas garantie malgré d'importantes avancées notées dans la mise en œuvre du PNUAD (C17).

7. Recommandations

158. Les recommandations proposées ci-dessous sont basées sur les constats et les conclusions de l'évaluation ainsi que sur la consultation active avec les principales parties prenantes. Chaque entretien a vérifié les perceptions des différentes parties prenantes concernant les principales recommandations pour aider l'UNCT à discuter de leurs besoins. Ces recommandations sont donc adressées à l'UNCT car elle a la responsabilité principale de formuler, gérer et mettre en œuvre le cadre de coopération des Nations Unies. Un atelier de validation permettra de passer en revue ces recommandations. Les recommandations stratégiques visent à éclairer la conception du prochain UNSDCF pour le Burkina Faso (tableau 9).

7.1. Stratégiques ou programmatiques

159. L'examen du PNDES2021-2025⁶³ montre que les priorités du gouvernement sont focalisées sur quatre axes stratégiques, notamment : i) Axe 1 - Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix ; ii) Axe 2 - Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique ; iii) Axe 3 - Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale et ; iv) Axe 4 - Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. Par conséquent, les piliers actuels du PNUAD restent valables pour le prochain UNSDCF comme l'ont relevé l'ensemble des acteurs rencontrés. Les recommandations suivantes ont été rédigées pour mieux éclairer son processus de conception.

Tableau 9 : Recommandations stratégiques

No	Conclusions	Recommandations (Moyen-terme)	Niveau de priorité
RS1	C2, C5, C7, C8, C13, C15, C16	<p>Passer de trois à quatre piliers tout en assurant l'alignement au PNDES2021-2025 et au PAT2022-20225 avec une attention particulière sur les thèmes émergents à savoir la gouvernance, paix et sécurité, le genre, l'environnement et les changements climatiques⁶⁴ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Maintenir l'alignement des résultats du prochain PNUAD aux domaines d'impact prioritaires du PNDES en cours et le prochain PNDES ● Développer un diagnostic pays qui intègre toutes les dimensions sociopolitiques actuelles ● Mettre l'accent sur les efforts de consolidation de la paix ● Renforcer la planification des interventions par exemple sur la base des analyses de risques, les orientations du PRH, les données du CONASUR, et SE/CNSA. ● Renforcer le mécanisme de coordination avec le lead du gouvernement et la participation des ministères dans les clusters et groupes de travail. ● Poursuivre et améliorer les appuis du cadre normatifs pour davantage renforcer les capacités institutionnelles de l'Etat afin de soutenir la pérennisation des acquis. ● Renforcer la dimension genre de manière transversale dans la conception et dans la mise en œuvre avec une coordination rapprochée. ● Adopter des appuis à long-terme et de manière conjointe pour pérenniser les interventions de renforcement des capacités nationales avec un accent combiné entre le développement et l'humanitaire selon des approches différenciées et décentralisées, et dépendamment des contextes spécifiques des régions ciblées. 	Très Elevé
RS2	C4, C5, C8, C10, C11, C12, C13, C16, C17	<p>Renforcer la coordination et cohérence des NU, tout en étendant la collaboration à de nouveaux partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer le travail en équipe/groupe en clarifiant les TDRs spécifiques pour chaque groupe de travail et l'allocation des ressources financières (si nécessaire) ● Comblent les postes vacants par le recrutement des staffs (RCO et agences) afin de réduire le manque d'effectif au sein de l'UNCT ● Renforcer la coordination inter-agence via la communication au niveau régional et local sur la réforme du SNU en matière de collaboration conjointe. ● Etendre l'utilisation du BOS et le renforcement des capacités des agences à l'usage de « UN-Info » pour la collecte des données désagrégées ● Encourager la communication et le partage d'information pour motiver continuellement les parties prenantes notamment du gouvernement et des donateurs 	Elevé

⁶³ Plan national de développement économique et social 2021-2025 (PNDES-II). Juillet 2021

⁶⁴ Sur l'aspect environnemental, il est nécessaire de renforcer le capital humain sur les thématiques du CC, et de l'Economie Verte Inclusive ; Afficher clairement les ambitions environnementales du pays en se fixant des objectifs et des cibles clairs et réalistes basés sur les documents d'orientation stratégique et opérationnelles existant en la matière tels que : Contribution Déterminée Nationale, Plan National d'Adaptation, Stratégie Nationale d'Economie Verte etc. et en portant à l'échelle les bonnes pratiques.

		<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer l'harmonisation des assistances pour réduire les doublons et chevauchements des interventions et par conséquent réduire davantage les coûts de transactions ● Renforcer la gestion des services communs pour réduire les irrégularités de mise en œuvre des contributions des agences. 	
RS3	C5, C9, C10, C12, C14, C16	<p>Renforcer l'approche Nexus HPD dans la programmation et optimiser les services et programmes communs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Encourager l'adoption des résultats/effets dans la programmation pays individuelle des agences et dans les PTA ● Renforcer les capacités de l'expert Nexus pour soutenir le processus de planification et de suivi des collaborations conjointes ● Impliquer des organismes régionaux comme la CEDEAO et des agences non-résidentes en fonction de leurs mandats et de leur avantage comparatif ● Etendre le développement des solutions durables aux régions particulièrement pour les couches vulnérables tout en clarifiant les rôles et responsabilités de chaque agence dans la collaboration ● Mettre en place un « pool fund » sans condition d'utilisation ● Formuler et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources basée sur la réforme du SNU tout en impliquant les avantages comparatifs suivant une approche mutualisée. 	Très élevé
RS4	C5, C4, C7, C8, C9, C10 ;	<p>Renforcer et améliorer le système de suivi et d'évaluation, notamment en soutenant l'élaboration des livrables conformément au cadre des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les capacités des M&E sur l'utilisation de l'UNINFO pour la planification, le suivi et l'établissement de rapports de revues annuelles ; ● Uniformiser le système de rapportage conformément au cadre des résultats pour faciliter l'appréciation des progrès vers l'atteinte des résultats par produits et par effets escomptés. ● Respecter les calendriers des revues annuelles pour permettre d'apprécier les contributions des approches intégrées développées et les corrections apportées ● Mener un suivi régulier de la performance des clusters pour des résultats/effets collectifs, leur contribution à l'atteinte des ODD et l'établissement du rapport commun (VNR) sur la période 2019-2022. ● Renforcer le mécanisme de communication et des dialogues fréquents entre les parties prenantes aux niveaux national et local. ● Associer les spécialistes en S&E des ministères sectoriels dans la définition des indicateurs et mettre à disposition des agences nationales des fonds pour la collecte des données afin de mieux renseigner ces indicateurs de résultats. 	Très élevé
RS5	C1	<p>Capitaliser les acquis du PNUAD afin d'identifier les meilleures pratiques pour informer sur la conception et la mise en œuvre du prochain cadre de coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Exploiter succinctement les résultats du présent rapport pour documenter les points positifs mais aussi les aspects à améliorer utiles au design du prochain PNUAD ● Organiser des rencontres de synthèse durant des ateliers de capitalisation avec la participation de tous les acteurs clés (gouvernement, SNU et PTF). 	Elevé

7.2. Opérationnelles

160. Dans le cadre du PNUAD en cours, l'UNCT pourrait examiner les recommandations opérationnelles résumées dans le tableau 10 pour améliorer l'efficacité et l'efficience ainsi que la durabilité des résultats obtenus et ceux attendus.

Tableau 10 : Recommandations opérationnelles

No	Conclusions	Recommandations (court-terme)	Niveau de priorité
RO1	C5, C6, C7, C9, C11, C14, C13, 15	<p>Renforcer l'assistance aux populations déplacées internes (PDI) dont le nombre s'est accru de manière exponentielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Redoubler des moyens (humaines et financières) aux assistance humanitaire et développement particulièrement dans les régions du Sahel, Nord et l'Est. ● Améliorer la communication entre les agences du SNU des bureaux nationaux aux bureaux de terrain. ● Assurer l'inclusion sociale a´ travers la consultation communautaire et le renforcement des capacités des volontaires et des organisations de volontariat formelles et informelles ● Adopter une communication et un plaidoyer forts sous la direction du Groupe de communication (UNCG) ● Assurer l'inclusion sociale à travers la consultation communautaire et le renforcement des capacités des volontaires et des organisations de volontariat formelles et informelles 	Elevé
RO2	C2, C3, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C12	<p>Réduire les disparités de communication et de cohérence avec les parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Produire et diffuser aux parties prenantes (SNU, gouvernement et PTF) les rapports annuels des piliers 1 et 3 de 2018 à 2021 qui renseignent sur les cibles d'indicateurs de produit et d'effets conformément au cadre des résultats, et améliorer les rapports annuels du pilier 2 afin soutenir l'appréciation de la performance du PNUAD à échéance. ● Produire et diffuser aux parties prenantes (SNU, gouvernement et PTF) les rapports financiers par piliers pour informer davantage sur le niveau de mobilisation des ressources et le taux d'absorption global et par pilier. ● Renforcer le suivi des interventions pour soutenir la prise des décisions en matière de renforcement des capacités économiques ● Impliquer davantage les ministères sectoriels suivant une démarche inclusive par exemple dans les activités de planification des CCA afin de stimuler leurs capacités techniques. 	Très élevé
RO3	C7, C8, C9, C16, C17	<p>Renforcer la résilience économique en soutenant l'entrepreneuriat national dans la programmation et dans la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir la consommation locale, les achats locaux, la transformation de la production locale, les exportations à l'international des produits locaux ; ● Organisant des foires et salons pour donner de la visibilité à la production nationale ● Former les volontaires, jeunes, femmes, les personnes âgées et vivant avec handicap, parce qu'ils sont des acteurs du changement dans leurs communautés ● Promouvoir le travail décent en valorisant les expériences concluantes des initiatives émanant de jeunes porteurs de projets en les accompagnant depuis l'idée de projet jusqu'à la création d'entreprises viables. ● Former les volontaires, jeunes, femmes, les personnes âgées et vivant avec handicap, parce qu'ils sont des acteurs du changement dans leurs communautés 	Moyen